

LE FOYER BRETON "AN OALED"



J. Lemordant

AR VAMM BIGOUDEN. — *Composition inédite de J.-J. Lemordant.*
(Offerte par lui à An Oaled.)

AN OALÉD (Le Foyer Breton)

COMITE DE PATRONAGE. — MM. Léon LE BERRE, publiciste, Rennes. — Louis LE BOURHIS, Odet-Palace, Quimper. — P. BURIN, président fondateur de l'Union Bretonne des Anciens Combattants du Finistère, Quimper. — Jean DES COGNETS, publiciste, Paris. — M^{me} COTONNEC, Quimperlé. — Jean CHOLEAU, industriel, Vitré. — Jean LE DOARÉ, notaire, Plomodiern. — Régis de l'ESTOUR-BEILLON, ancien député, Avesnac et Paris. — Francis EVEN, notaire, Tréguier. — Yves-Marie FOURNIS, avoué, Quimperlé. — D^r Edouard GUEGUEN, Professeur de Pharmacie, Nantes. — Adrien GOUGUENHEIM, négociant, Nantes. — M^{me} Théophile GUYOMARC'H, négociant, Morlaix. — M^{me} la Vicomtesse d'HERBAIS, Faouët-Lanvallon. — Jean-François JACOB, Efflam-Koet-Skau, précepteur, Locmariaker. — François JAFFRENOU, publiciste, Carhaix. — Pierre DE KERCADIO, Dinan. — Les KERNEVEL, compositeurs bretons, Paris et Locmaria-Plouzané. — D^r Célestin MENGUY, Carhaix. — Iann MOFFATT-PENDER, Esq., Stornoway, Iles Hébrides. — Sir et Lady MOND, Coat an Noz et Dinard. — M^{me} Fr. MONOT, Le Relecq-Kerhuon. — J. POHIER, docteur en droit, Ancenis. — LÉO PÉRUTZ, romancier, Vienne. — D^r Charles PICQUENARD, Quimper. — Comtesse Geneviève de SAINT-PIERRE, Saint-Brieuc. — Yves TILLENON, rédacteur au Ministère de la Guerre, Paris. — Nathalie de VOLZ-KERHOENT, Quiberon. — Alis Mallt WILLIAMS, Saint-Dogmaël, Galles.

NOS FONDATEURS DEFUNTS. — Théophile GUYOMARC'H (1929). — François MONOT (1931). — Vicomte Jean de SAISY (1933). — Docteur Charles COTONNEC (1935). — Vicomte Eugène d'HERBAIS (1936). — André MELLAC (1936).

DIRECTEUR. — François JAFFRENOU (Taldir), 14, avenue de la Gare, CARHAIX, Finistère. Téléphone : 45.

Compte Chèques Postaux 106-95, RENNES, auquel toutes les espèces doivent être adressées.

ABONNEMENTS. — Un an : 30 francs. Le n° : 8 fr. 50. Etranger : un an, 40 francs.

PUBLICITE. — Traitée à forfait.

L'IMPRIMERIE COMMERCIALE DE L'OUEST-ECLAIR

RENNES. - 38, Rue du Pré-Botté. - RENNES

SE CHARGE DE TOUS TRAVAUX EN
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE

et spécialement de Revues, Journaux,
Catalogues, Brochures, Registres, etc.

- - - Exécution de tous clichés - - -



Consultez-nous et nous vous soumettrons
nos meilleures conditions

IMPRIMERIE DES ÉDITIONS ARMORICA

AN OALED**Le Foyer Breton**REVUE TRIMESTRIELLE
DE RÉGIONALISME ET DE BARDISME*Editée par la Société ARMORICA**Administrateurs* : MM. JAFFRENNOU ; D^r MENGUY ; Louis LE BOURHIS**SOMMAIRE**

Le Gorsedd des Bardes à Perros-Guirec. — Va zamm Buhez, gant Loeiz AR FLOC'H. — Kenstrivadeg SAV. — Sant-Suliak var ar Ranz, gant Iwan TILLENON. — Tabut ar Reiz-skrivadur. — Var be an Alc'houeder, gant Yann BOTHOREL. — Kanig hor breur Heol, gant Gwilherm B. KERVERZIOU. — Peden ziveza, gant BODSPERN. — Mon rêve, par Louise LAMBLAY. — Chez les Sphynx, par TALDIR JAFFRENNOU. — Le parler Gallot, par Théo JEUSSET. — L'Irlande (*fin*), par A. DEMANGEON. — Poèmes gallois du Moyen-Age (*suite*), par Y. LEVOT-BECOT. — Les grands tumulus néolithiques du Morbihan, par A. GOICHON. — Le procès des Autonomistes Gallois. — La Vie Bretonne. — Les Livres en vitrine. — Journaux et Revues. — L'abbé MADEC. — Loeiz AR FLOC'H. — Carnet de nos Abonnés. — Illustrations : Couverture de J.-J. LEMORDANT et de M^{lle} Claude DERVENN. — Le reliquaire de La Tour d'Auvergne de Carhaix. — Les Cercles Celtiques de Lanvollon et de Rennes. — Le conteur Loeiz ar Floc'h (1868-1936).

AVIS IMPORTANT

Les mesures législatives généreuses votées en 1936 ont déterminé, conformément aux lois de l'équilibre, une montée des prix de la vie, ceux-ci se mettant automatiquement au niveau des possibilités d'achat.

L'imprimerie a été sensible à ces nouvelles conditions économiques, et les Revues ont reçu avis de hausses importantes de leur prix de revient.

En conséquence, la répercussion s'en fera sentir sur le tarif des abonnements. *An Oaled* prendra à sa charge une partie de sa dépense supplémentaire. Il ne fera qu'une légère augmentation de 2 francs par abonnement : 30 fr. au lieu de 28; 8 fr. 50 le numéro au lieu de 7 fr. 50.

Les abonnés qui, par suite d'une erreur dans la copie des adresses n'ont pas reçu le dernier numéro (janvier), n'ont qu'à nous le signaler et nous le fournirons.

La plus grande manifestation bretonne de l'année!

VILLE DE PERROS-GUIREC
GRAND FESTIVAL CELTIQUE NATIONAL
ET INTERNATIONAL
et
Gorsedd des Bardes
du 24 au 28 Juillet 1937

*Sous le Haut Patronage du Commissariat Général du Tourisme
et la Présidence d'Honneur de*

MM. Roland MARCEL, commissaire général du Tourisme;
le Préfet des Côtes-du-Nord;
le Sous-Préfet de l'arrondissement de Lannion;
les Sénateurs;
Yves LE TROCQUER, ancien ministre;
Gustave DE KERGUÉZEC;
Pierre EVEN;
Philippe LE MAUX, député de la circonscription de Lannion;
MEUNIER, président du Conseil général;
Sir Robert MOND, citoyen britannique, membre de l'Institut, et Lady MOND-LE MANAC'H;
Yves CONNAN, maire de Perros-Guirec;
AUDREN, conseiller général de Perros-Guirec;
Alfred LE TOIZER, conseiller d'arrondissement de Perros-Guirec;
DAUTRY, directeur des Chemins de Fer de l'Etat;
BAHON-RAULT, président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives de Bretagne;
Philéas LEBESGUE, maire de La Neuville-Vault (Oise), grand druide du Collège Bardique des Gaules;
le Marquis DE L'ESTOURBEILLON, ancien député du Morbihan, président de l'Union Régionaliste Bretonne;
Henri MENET, président du Syndicat d'Initiatives de Perros-Guirec;
DOMELIER, délégué général à Paris;

et la Présidence de

MM. Pierre EVEN, docteur en médecine, maire de Plouaret, sénateur des Côtes-du-Nord;
François JAFFRENOU « TALDIR », docteur de l'Université de Rennes, grand druide du Collège des Bardes de Bretagne;

et avec le Concours de

la Municipalité de Perros-Guirec;
le Syndicat d'Initiatives de Perros-Guirec;
le Collège des Bardes de Bretagne;
la Société des Editions Armorica;

les Cercles Celtiques d'Arvor et de Trégor;
les Moutons Blancs de Pontivy;
l'Union pour Ar Brezoneg er Skol;
l'Union des Œuvres Bretonnes.
la Scottish Country Dance Society de Londres;
le baryton gallois Owen Bryngwyn;
le conférencier François Ménez;
les bardes et bardesses les plus réputés :

Mme et M. Cueff; Mme Galbrun; Mlle Lucia;

Ar Gwir eneb d'ar Bed.

Evit adsevel ar Vro en he renk.

(Détails au prochain numéro.)

KAOZEADENN A ZIVOUT AR GORSEDD E PARIS

Ar Barz Douger-Kleze Iwan Tillenon (Louzaouer), an eus graet eur gaozeadenn vrezonek da Gonsorted S. A. V. eus Paris, a zivout tri Drouiz-Meur Kenta Skol ar Varzed : Ar Fusteg (Lemenik), Berthou (Kaledvoulc'h), ha Jaffrennou (Taldir). Evit ar wech kenta, eo bet diskleriet ar wirionez rik dirak ar Yaouankizou « Studi », a zo bet aliez diroudet o barn gant pismigerien evel Jakez Riou, Doue d'e bardono.

50 Brezoneger bennag a oa diredet da hop S. A. V. Gér galleg a-bet na oe leusket da dremen. Tommet eo bet kalonou ar Studierien gant dispakadenn labouriñ Barzed Breiz abaoe 1900..

Da heul an dastumadenn, eur gwest a zo bet moueziet evit kas gourc'hemennou ha trugarez d'ar Gorsedd, sinet gant :

Gab Jaffrez; Yann an Hir; Per an Hir; P. al Leaneg; Jorj al Leaneg; A. Daniel; Alis Ar Gwern; Gab Ar Moal; Ar Gwilhou; E. Jamet; E. Ar Barz; N. Moysan; Saik Ar Galliou; M. Quemener; E. Ar Manac'h; Guinard; A. Ar Floc'h; Germen Ar Breton; Y. An Du; F. An Douaron; F. Ar Fusteg; J. Tanguy; Yann Gwerchet; M. Miniou; Daniel Ar Fur.





Sant Suliak var ar Ranz

gant Iwan TILLENON (DOUGER KLEZE)

Sant Selia pe Suliak eo kosa parrez var aotchou ar Rance. Eus a bell e teuer da welet e keriaden Chablé eur mean-hir a 6 m. hanvet « Dant Gargantua ». An iliz a zo eur braoig eus an XIII^{et} kanved, gant eun tour a vrezel bet kizellet gwechall evit enebi ouz ar Saozon; siouas ar skeudennou, en dor-dal, a zo bet lod freuzet pe dibennet pe zoken bruzunet epad ar Freuz-Vras.

Eur stread voan, var zao, a bign da Venez Garrot; a bep tu doriou pouner, dantelezet ha melgret an hernaj, eus ar XVI^{et} kantved; prenecher-mein kizellet var grom; var an dachen uhel a-uz d'ar mor, kreiz c'houez ar gouez toueziet gant ezen bleuniou lann, e c'heller gwelet 42 tour-iliz, tro var dro. Pa vez sklear an amzer eo eaz o c'honta. Er pellder en eur vogidel glas-moug eus ar c'haera liou, e gwalarn; porz-mor Sant Malo, hag enez Cézembre; er sav-heol : Konk Gall (Cancale); steuen Sant Mikeal a zispleg skeuden gaer e abati begog er c'houmoul glasvez gant gwagennou ar mor bras. Larkoc'h : Avranches, Grandville; pelloc'hig c'hoaz Coutances. Tu ar c'hornog, rec'hier Dinan, plegou-kam ar Rance, krec'hieu Bécherel; er c'huz-heol, e tal an treid : aochou Rigourdain, gant eun nei-zad kontadennou koz, touez ar gerreg hag ar gwez glaz; du-hont, en aber ar C'houaille, e weler c'hoaz hoalennegou savet en XVIII^{et} kanvet gant ar c'hont de la Garaye, evit rei gounidegez da dud e amzer a oa dilabour, evel hirio. Padout rajent beteg 1880, hag e tigasent 250.000 lur ar bloaz d'o renerien, d'ar poent-ze.

E 550, e tigouezas Sant Selia e enezen Cezembre dirag Sant Malo, o tont eus Bro Gemri, kavel e dud. Tec'het rea malloz an dud-fallakr Saozon. En dro d'ezan, menec'h, vel Brandon. En eur chapel vihan, toullet er roc'h, e weler Brandon, Var enezen Cezembre c'hoaz, ar skeuden e dero a zo tene-reat, louedet, debret gant ar gozni. Merc'hed yaouank ar vro a zired di, da zanka spilhou en e galon, en e glin pe en e zorn, evit goulen ar c'hras da zimezi er bloaz.

Gant Brandon oa Lunaër, mab d'ar roue Hoël ha da Alma Pompa, Gallo-Romanez. Malo a brezegas var garreg Aaron, Magloire e Konkall, Samson e Dol, Jagut var gourenez Landoiad, Enogat, Briak, Servan hag all.

Sant Malo a gasas Sant Suliak da Vene Garrot, var ster ar Rance, lec'h e plantas e vaz eskob en douar. Sant Suliak a c'hourvezas evit en em ziskuiza. A hed an noz e savas parka-

dou kaol en dro d'ezan. E voued e vije. Douret mad e teujent da veza kaol-pomm bras kenan. Kement e kare e gaol, ma ne ginikfe morse d'an dud en dro d'ezan ha morze goulskoude na vije laeret.

Koulskoude, eur beure, al loden vrasa anezo a oa sammet kuit... An noz varlerc'h e touellas anezo; gwelet reas, d'an abar-daez, o sevel d'ar mene eur vanden moc'h-du, a zailhas var e gaol. E nebeut amzer e tebrjont an darn-vuia. Kaer en doa skei varno, na dec'hjont met pa oa leun o c'hof. Dont a reas da zonzj d'ezan neuze, penaos Sant Meven, dre Sin ar Groaz, a reas tec'het chatal gouez e abati, e Sant Yan Gaël. Ober reas raktal kroaziou bihan gant tammigou koatach, hag o flantas e pevar c'horn ar parkad kaol. D'an noz varlerc'h ar moc'h a deuas adarre; a renkadou stard e turiont ar c'haol pomm... ha kerkent e chomont a zao! Ar moc'h a oa chenchet en... hoalen! An oll dud diwar-dro a ziredas da welet! Berniou hoalen a oa kement, ma c'hellas Sant Suliac planta kaol hed e vuhez.

Gwer iliz Sant Suliak a ziskouez en tu diou : azenned, saout, kannet gant kouerien an amzer-ze. Koeffou gant ar merc'hed. Anaout a reer an « hoalenneg », aod Sant Suliak gant e bagou (gweren kinniget gant beleien ganet er barrez). Var eun all, e weler ar moc'h hag ar c'haol troet e hoalen. An oter gaera gant eun « Ave Maris stella », eur salut da itron ar mor : eur vag er penze, tud beuzet, pesketourien o veuzi a ginnig o ene d'ar Werc'hez. En tu kleiz d'an iliz, Sant Suliac a zisken e bro Breiz, eus eul laouer vaen; dont ra eus Bro Geumri. Dor e vez, skrivet varnan er bloaz 550 a zo savet diragoc'h!!! Eur weren all, warn' hi azenned daoubleget o fenn oll troet var adrenv; ar gontaden a c'houlouen beza diskleriet freaz.

Eur pardaez oa klouar an hanv; ar gourlen-vor a zav ar Rance beteg treujou an tiez izella er bourc'hig. An dour glas zo plean vel eur melezour. Toen ha tour an iliz a skiltr o skeud en dour e kemesk ar gwial hag ar fao en dro d'ezo, hag ar bizin torr var mein hanter-moal zo fanket gant al lagen. An avel sioul na rid ket an dour. Eur moraer, barveg vel eur bleiz-gouez a chak e gorn butun, azezet var eur mean sec'h. (Eost 1936.)

— Nan, emezan, an dour-beuz ze n'eo ket bet atao aman. Gwechall oa dindan-han douarou kempen ha druz : tiegeziou Sant Suliak ha Mordreuk. Kalz chatal a rede dreist-ho : azenned, niverus er vro, a c'hoarie oc'h en em zigelc'hena el librente vras... eun deiz, en eur c'hinaoui, hon azenned a welas var greac'h ar Garrot eur winien c'hlas o para en heol tom hag o tispaka c'houez-vat e rezin âw.

Chench boued vit an azenned vije eun dudi! D'ar red, d'an daou lam, e savont d'ar c'hreac'h a dreuz ar balan, ar brug, al lann. Eno oa manati Sant Suliak. Buan ar winiennou tener a oa bresset a bep tu; ar skourrou glas a oa lonket, hag ar rezin da heul!

— Sac'h an dien, eme Sant Suliak, va c'haol pomm goude beza debret gant ar moc'h!... ha setu ar winien c'hlaç o vont gant an azenned!!! Hag en eur zével e vaz a bastor e reas d'ezo tec'het! — « It, it, banden azenned daonet! »

Tec'het rejont goustadig, en eur zellet a-drenv, gant an avi o doa, da lonka c'hoaz glasvez ken blazus hag ken tener!

— Mad! me fell d'in e chomfent evelse pengammet emezan. Pa deuint en dro evelse, na welint ket va gwinién!

Daoust da-ze, an azenned 'a deuas en dro, mez, en eur vale var o c'hiz evit gellout gwelet kaerder ar glasvez-vad. Neuze avat, ez' eas droug er Sant. Skei reas var al leton gant e vaz... an douar a grenas, a strakas; eur gurun pouner a faoutas an oabl; an avel a c'houezas; an douarou, ar gwez, an azenned ha kement tra a oa lonket gant ar mor. Goulskoude e savas keuz er zant : eur ster-vor ken don, ken ledan zihunas en e spered koun ster e vro ginnidig en Kymru, pehini a c'heulias evit digouezout en Arvor. En eur frouden e welas en e spered ar sent breizad a heulias beteg eno : Malo, Enogat, Briak, Servan, hag e klevas o moueziou a hed an hentchou don a gas da Vene Garrot. Mont a reas da gaout Sant Lunaër.

Er c'havout a reaz o pedi, e donder ar c'hoajou bras ha tenval, var ribl ar mor. Kerkent, pa stouas Sant Suliak, eul lapousig bihan a deuas demdost d'ezan, var eur garreg. En e veg e touge eun toc'hod ed, hag e klaske en disc'hreuna gant ivinou e dreid bihanig; hag al lapous a dec'has hag a zistroas gant eun toc'hod ed all. Sant Lunaire laras da Sant Suliac heuil al lapous. Heman nijas gant e askellou-ber beteg eun draonien, lec'h ma poulze eun dachen gwiniç. Kaset e oa kelou d'ar roue Childebert. Ar roue a ginnigas d'ezan kement a zouar ma c'helfe hada, evit netra. En doare-ze oa hadet douarou Sant Suliac.

Hiviziken, Sant Suliak a chomas eno da bedi Doue, da c'houlén pardon da veza beuzet an douarou adalek Sant Servan da Dinan, elec'h beza hadet kement-ze a zouar druz. Eul loden eus an douar beuzet a dec'has d'an aod vras : dreist oll wardro maner de Rieux e Kastelnevez. Eun den fur, Poullou, a jomas el lanneier, etre kreac'h ar Beauchet hag hini ar Garrot, beteg ar vilién avel. En eur vont kuit, an dour-mor a leuskaz eur gwiskat hoalen var an douarou noaz. An dra-man a zeskas d'an dud ober hoalen : ar hoalennërez. Ar besketourien na zistrojont mui d'an doun vor; arc'hant bras a oa en o douarou.

Nebeut a nebeut, an taillou a ziframmas out-ho o hoalennërez. Brema zo kant vloas, n'oa mui nemet ugent douanier hag ugent vloaz zo, nemet daou, ankounac'heat eno!

Laouer-vaen Sant Suliak a zo breman e-unan war al lanneier dizec'het-ze! Al lapoused-mor a yud a hed an noz; an avel a lenv a dreus ar brug, ha, morzol ar c'hizeller-mein a sko heb ehan e mengleuziou Menez Garrot diskaret, heb eur sell truezus ouz al laouer.

Diskaret e ene, e vrud koz, an hunvreou, zoken koun ar sentkoz. Tadou kenta Breiz, etre Sant Malo ha Dinan a dec'h nebeut ha nebeut, vel ma red dour glas ar ster Ranz varzu ar mor bras, da veuzi en traou ankounac'haet.



TABUT AR REIZSKRIVADUR

Da viz Kerzu 1936, ni hag eun neubeut re all hon eus digemeret digant an Aotrou Xavier de Langlais, livaër hag arzour o chom en kastell Kohanno, parrez Surzur, Bro Wened, eul lizergelc'h d'en em gaout en Oriant, d'ar sul 27 a viz Kerzu, evit delc'her kuzul diwar benn adstumma reizskrivadur ar Brezoneg.

Ar mennoz laket en araok gant an Aot. De Langlais a oa unani ar yez lennegel hag ar gwenedeg, dre dostaat an eil ouz eben ho skrivadur. Goulennet e vije digant an daou rumm dilezel lizerennou, ha kemer reou all; evel ar *z* (gwechall *th*), a zo *h* en Gwened, hag a vije skrivet *zh*; evel al liesder, hag a zo *ou*, *eu*, hag a vije diagent *ow*; evel an *o* en *maro*, *beo*, en Gwened *u*, *maru*, *biu*, a vije skrivet *w*, *marw*, *biw*, etc.

An ide ze, evel an holl ideiou, a oa ennan mad ha fall.

Mez da c'houlenn' zo : daoust hag ar c'houlz eo breman eilpenna ar reizskrivadur laket war droad gant Ar Gonideg ha gant Vallée, war zigare hi unvani gant ar Gwenedeg?

Meur a hini o deus sonjet ne oa ket poënt teuler an dizurz e mesk ar Skrivanieren Vrezonek, hag e oa gwell pleal gant traou muioc'h red ha muioc'h pouezus.

Da vihana, hennez eo bet ali *An Oaled*, rag respontet am eus d'an Aotrou de Langlais ne welen ket tu *mont d'e voda-denn*.

A hend all, an Aotrou Vallée, hon Gramadeger broadel, n'en deus ket asantet e vije distummet e skrivadur, digemeret brema gant an holl en Kerne-Leon-Treger. Drek-an, e ma *Breuriez Veur ar Brezoneg* hag an Aotrou Ernault; drek-an e ma ivez gazetenn *Breiz*, gazetenn *Feiz ha Breiz*, ha gazetenn *Gwalarn*.

En *Breiz*, ar skrivanier brudet Potr Juluen (abad Clisson), en deus lavaret, en hano Tregeriz, ne oa ket ar mare da deuler eun ti d'an traon, war zigare sevel unan nevez, pa na oa na danvez na galloud d'hen ober.

An Aotrou Roparz Hémon, Rener *Gwalarn*, en deus embannet penoz « e oa bet laket e hano heb e aotre e touez Adstummerien an *Emglew Brezhoneg*, hag e oa kement-se eun dapa-denn. Ne felle ket d'ezan kerzet gant an Aot. De Langlais. »

Eun niver bras a Skrivanierien o deus lavaret o sonj. An Aotrou Corbes a c'hall beza ar Wirionez gantan pa lavar :

« — En kement Bro, emezan, a zo bet eur Rann-Yez trec'h d'ar re all, hag a zo deut da veza Yez lennegel. En Bro-C'hall, rann-yez an Ile-de-France. En Itali, rann-yez an Toscane. En Alamagn, rann-yez ar Sax. En Breiz, rann-yez Leon.

« Kaër he devo Bro Wened, he rann-yez, ar yaouanka eus rann-yezou Breiz-Izel, pegwir n'eo furmet nemet er xvi^o kantved, hervez an Aot. Loth, a chomo eur rann-yez lec'hel.

« Evel an holl rann-yezou all, urz a zo ganti da veva; urz a zo ganti da gaout he skrivanierien; nemet a-vat pa vo mennek da ziski Brezoneg en Skoliou ar Gouarnamant, ar Yez Unvan hepken a renk beza kenteliet. »

Evel ma lavar al latin : *Pars major trahit ad se minorem.*



VAR BE AN ALC'HOUEDER

gant Yann BOTHOREL (AR BOTBIHAN).

I

Harp d'an hent, e tal an nor vraz
Dindan eur men be, eur men glaz,
En bered Botmeur, kousk bre-
[mañ,
Nebeut a fleur en dro d'ezañ,
Uz d'ar prajou — oa lenn
[gwechall —
Ar barzik kaez *Fanchik Abgrall!*

II

Douaret eo bet ar bugel
E harz ar glao hag an avel...
Pa deu'r gwall amzer da ziroll
N'eus ket eur wezen da zistoll
Fourradou kri dreist ar maro
A c'houez deus ar yunou garo !

III

Evel eur goulmik — ken dister—
Araok kurun ha rust amzer
A nij buan a denn askel
Te peus stourmet betek mervel!
Perak eo deut ar maro kri
Abred d'az skuba mesk ar pri?

IV

Ablamour ar brava fleuren
A goll da genta he delien !
Mez hekleo da vouez skilt ha
[glan
Na vo biken mouget dindan
Al linser ganv! Bepred seder
E klefer sôn an Alc'houeder !

V

Betek aman, er vered noaz,
Teue bemde, a hed ar bloaz,
Eur vaouez koz, gwisket en du,
Da zaoulina, da drei pep tu...
Hirio e kousk er memez foz
Fanchik Abgrall hag e vamm
[goz !

VI

En tour uhel ar c'hloch a
[glemm...
'Tre an anaon n'eus ket a gemm!
Karget anken a vo peb dén,
Vel an deliou melen, a grén
Prest da vervel : « *Libera*—
[me !!!... »

Huelgoat, 1935.

— Daërou a red var ar men be.—





Kanig hor Breur Heol

gant GWILHERM B. KERVERZIOU.

Savet e-doug Bloaz Doue 1224 gant ar
Paour Santel, hon Tad St Fransez
ha lakeet e brezoneg (gwerzennou dieub) (1).

Holluhel, Hollc'halloudek, Doue da,
d'it bezet ar c'hanmeul, ar c'hlod, an enor hag an holl vennoziou;
d'it hepken, Holluhel, e tereont
na den n'eo dellezek d'az menegi...

Bez kanmeulet, Aotrou, gant da holl grouadurien
ha peurgetket hor breur an aotrou Heol
hag a ra an deiz, hag hor sklaera drezañ,
hag a zo brao hag a skin gant eur splannder meur :
achanout, Holluhel, e toug arouezidigez...

Bez kanmeulet, Aotrou, evit c'hoar Loar hag ar Stered :
en neñv o grejout sklaer ha prisius ha kaer...

Bez kanmeulet, Aotrou, evit breur Avel
hag evit amzer v Rao ha koumoul hag hinon hag an holl amzeriou
a roez doug ha dalc'h drezo d'az grouadurien...

Bez kanmeulet, Aotrou, evit breur Dour
pehini a zo talvoudus, hag izelek ha prisius ha glan...

Bez kanmeulet, Aotrou, evit breur Tan
a sklaeraouez an noz drezañ,
ha brao eo, ha laouen, ha kreñv, ha galloudus...

Bez kanmeulet, Aotrou, evit hor mamm an Douar
pehini hon doug hag hor ren,
hag a daol frouez a bep seurt gant bleuniou livet hag ar yeot...

Kanmeulit ha bennigit hon Aotrou hag E drugarezit
hag E servijit izel ha dilorc'h !

(Aman an daou boz diweza, a stagas Fransez ouz e Ganig war e
van, hag e kanas evitan Breur Ael ha Breur Leon da goulz e varo :) [dremen-

Bez kanmeulet, Aotrou, evit ar re a bardon
dre Garantez evidout, o c'houzañv klenved ha trubuilh !

Eürus ar re a c'houzañv e peoc'h
rag ganit, Holluhel, e vint kurunet !

(1) « Ar werzenn dieub a ra he mad eus diavaeziou mentadurel ha-
mentaduriez ar varzoniez hag e tremen e-biou da ziaesteriou pella men-
taduriez ar c'homz-plaen. Evel-se ez eo suraet he bezañs evel doare-skriva
aes dreist e-touez an dudou n'int ket hoalet a-wac'h gant eun diskoul-
madur aesoc'h c'hoaz : chom hep skriva. » (MAX EASTMANN*: Barzoniez
an Amzeriou-Nevez.)

Bez kanmeulet, Aotrou, evit hor breur Ankou
ne c'hell den beo ebet tec'hel dioutan.

Gwa d'ar re a varvo er pec'hed marvel,
eürus ar re a'n em gavo en ez Youl Santel
rak drouk ne vo ket ar Maro skorus en o c'heñver...

Sant-Brieg.

MON RÊVE

par Louise LAMBLAY.

*Je voudrais habiter un tout petit village
De Bretagne, enrichi d'un vieux clocher à jours,
Et là, loin d'une foule agaçante et volage,
Vivre tranquillement la chaîne de mes jours.
Je voudrais que ce lieu, composé dans mon rêve,
Fût l'hôte hospitalier des oiseaux et des fleurs !
Que la paix, la concorde y régnassent sans trêve
Que l'on y méconnût et la plainte et les pleurs.
Je voudrais qu'une lente et paisible rivière
Traversât cet éden rose et vert, en chantant,
Et pouvoir m'en aller chaque soir solitaire
Rêver non loin des bords d'un merveilleux étang...*

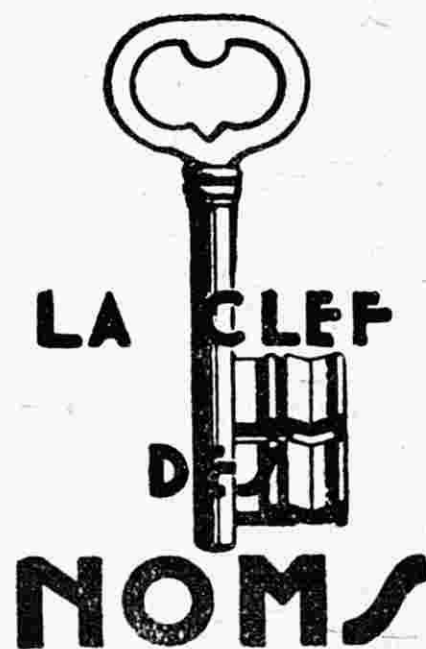
Lorient.



LA NUIT
COUCHETTES
**COUCHETTES TOUTES CLASSES
DANS LES TRAINS DU**
**RÉSEAU
DE L'ÉTAT**

3 ^{me} classe	20 ^f (hiver)	25 ^f (été)
1 ^{re} et 2 ^{me} cl.	25 ^f „	30 ^f „

AYEZ EN MAINS



par JAFFRENOU (Taldir)

Un beau volume de 152 pages, 10,70 f^o
Librairie PSYCHÉ, 36, rue du Bac,
Paris (7^e)



BREIZ EN DISKOUEZADEG VEUR

Bodadenn an Oriant, mar n'he deus ket gallet akordi war eur skrivadur boutin da K-L-T-G, a zo en em dapet war gein an Diskouezadeg Veur, a zigoro en Pariz da viz Even.

Moueziet a zo bet eun enebadenn eneb d'an Aotrou Aubert, Rener ar Pouellgor Breizek, pehini, war veno ar gonsorted das-tummet en Oriant, n'en deus ket sevennet e bromesa *aoza eur Sal a ratez-kaër evit ar Yez Brezoneg*.

« Les Associations Bretonnes réunies à Lorient,, représentant
« près de 2 millions de bretonnants... demandent une dernière fois
« qu'une salle spéciale soit réservée à la langue bretonne comme
« cela avait été décidé *et refusent par avance tout emplacement*
« *réduit* qui ne serait pas en rapport avec l'importance de la langue
« bretonne. »

An Aotrou Aubert en deus eilgriet d'ar rebechou stlapet gantan. Setu ama pennadou eus e lizer :

« Le Comité avait tout d'abord envisagé la présentation de la
« langue bretonne dans le cadre d'une salle de classe. La Commis-
« sion d'admission a repoussé cette suggestion, *et s'est même oppo-*
« *sée à l'admission de la Langue bretonne. J'ai mis ma démission*
« dans la balance si je n'obtenais pas satisfaction sur ce point.
« Alors, on me promet que la Langue bretonne figurerait dans la
« salle du Folklore.

« Mais le Comité est obligé de tenir compte qu'il lui faut pré-
« senter un tout dans un espace restreint. La Langue n'est qu'un
« des aspects de ce *tout* au même titre que l'Agriculture, la Marine,
« l'Industrie, l'Artisanat, les Beaux-Arts, le Tourisme.

« Le but poursuivi ne peut être atteint que par une discipline
« générale, dont les « Associations Bretonnes » ne sauraient être
« exemptées.

« Cependant, le Comité reste à la disposition de celles-ci pour
« recevoir leurs suggestions, qui seront plus utiles que les cri-
« tiques. »



KENSTRIVADEG KONTADENNOU

Ar gelaouengelc'h S.A.V. he deus renket eur genstrivadeg etre he lennerien.

Eur priz a 200 lur a vo roet da oberour ar gontadenn kavet ar wella gant ar varnerien.

Evel henn eo reizet ar genstrivadeg :

1) Ar gontadenn ne vern war be zanzez, ne c'hello ket kaout ouspenn 6 pajenn eus S.A.V. : war dro 8000 lizerenn.

2) An doare skriva a vo reizet hervez hini ar Brezoneg Unvan.

3) Dleout a reio ar genstriverien beza koumanantet da S.A.V., pe

kas 10 lur gant o skrid. Ouspenn, pedet int da zigas o c'hontadenn e peder skouerenn, pe ma m'hellont ket, da lakaat eiz real evit hi skrivmekanika.

4) Kaset a dle beza d'ar Merour. Aotrou Mazé, P, R. Bureau 23, Paris, arok ar I a viz Maë.

5) Evit kas da benn ar genstrivadeg e c'houlenn S.A.V. kaout da neubeuta dek kontadenn; a hend all, ne vefe graet ar varn nemet 6 miz goude an termen merket.

6) Na vo ket distroet d'ar skrivanierien an dornskridou o devo kaset, ha S.A.V. he devo aotre d'o embann pa garo.



P E D E N N D I V E Z A

gant Loeiz GOURLET (BODSPERN)

Doue ma mamm, Doue ma zad,
Deus da virout lawen ha mad
Kalon eur paour kêz barz breizad.

Na trist oun-me aboue pell zo,
O redek, paour, hentchou garo,
Hentchou 'n Estren, pell eus ma bro!

Deus 'ta buan, ô, deus timad,
D'am zenna 'maez a galonad,
Pe kollet oun neuze da vad.

Doue ma zad, Doue ma mamm,
Me fell d'in chom bepred dinamm;
Ma c'halon eeün, bepred diflamm.

Mar na zeus ket, gouzout rez-te
Siouaz d'in, kollet a vin-me.
Deus da lakat peuc'h em ene.

Pe ma bagik, kreiz mor ar bed,
Kas-digaset hep stur a-bed,
Ouz ar c'herreg a vo brêvet.

O deus eta, astenn da vrec'h;
Ma sikour da bignat d'an nec'h
Vit ma c'hellin mervel dinec'h.

Moëlan.

« Unan bennag eus skrivanierien S. A. V. en deus kemeret an hano Bodspenn, hep gouzout d'ezan moarvat e oa d'in-me. N'eo ket me am eus skrivet er gelaouenn-ze. L. G. »



VA ZAMM BUHEZ

gant Loeiz AR FLOC'H « STOURMER »

PENNAD I

Va bugaleach

Bodilis !... Bep tro ma klevan an hano-ze o tiston war muzellou unan bennag, va c'halon a drid em c'hreiz, ha bep tro ma welan kloc'hdi uhel va farrez, va spered a ve frealzet. Peb Breizad gwirion a gar e vro gaer Breiz, ha goulskoude n'eo ket evit miret da garet muioc'h bro e gavel eget an holl barreziou all a zo e Breiz. Gwelet em eus a vremen Leon, Kerne ha Treger, gwelet em eus ilizou-meur kizellet kaer, kloc'hdi dantelezet, kleuzet gant ar gwella kizellerien, ha goulskoude hini anezo n'eo ken c'houek d'am c'halon evel ma z'eo iliz koz ha kloc'hdi moan Bodilis.

D'ar seizved dervez a viz here 1866, aotrou persoun Sant-Thegonnek a eureuje daou zen; unan anezo, Laou ar Floc'h a oa eus ar barrez, ar plac'h nevez, Janned Queffurus, a oa eus Bodilis. An ozac'h iaouank, ganet er bloavez 1839, e miz genver, en devoa d'ar mare-ze seiz vloaz warnugent. E bried, ganet e miz ebrel 1837, a oa eun tamm kosoc'h, ar pezh a blije da Laou ar Floc'h, rak evel a ve lavaret, pa ve kosoc'h ar wreg eget an ozac'h, e ve peurliesha great tiegez mad.

Antronoz an eured, an daou bried a deuas da chom da Vodilis, d'ar Bugn, eun tammik tiegez bihan a seiz dervez arad a gavent eno da labourat. Va zad a oa kemener eus e vicher, hag ive eur gwir bazvalaner, evel ma oa d'ar mare-ze koulz lavaret an holl gemenerien. Ar Bugn a zo eur presbital koz, pemp minuten bale deus ar bourk. Va zad koz, eur c'halvez dispar da ober erer koat, a deuas di da chom eus a Winiventer. Ar pezh a garie a labour a gave da ober, hag e gwirionez, ezom labour en devoa, rak nao pe dek a vugale en devoa da vaga. Ar gosa anezo, Janned, eo a zimezas da Laou ar Floc'h er bloavez 1866, ha diouti hebken eo e komzin, p'e gwir eo va mamm. Pa oa plac'h iaouank, merc'h hena ar c'halvez brudet a blije d'ezi buez ar c'houentchou, ebatou ar bed a zisplije d'ezi evel ar pepr. Evelse, d'an oad a bemp bloaz warnugent, ec'h anzas oc'h he mamm he c'hoant da vont d'ar gouent, evit gwelloc'h a ze ober he silvidigez. Ar vamm glac'haret a zirollas da ouela, hag ar verc'h sentus a jomas er gear da skoria he mamm. Mont a reas da vatez, ha kement diner a c'houneze a roe d'he mamm, evit sikour maga he breudeur hag he c'ho-

rezed iaouankoc'h. Dre ma savent, ar vugale a ranke mont da c'hounid o zamm kreun etouez an dud.

Trizek miz goude an eured, da hanter gouel an Anaon er bloavez 1867, kemener Bodilis en devoa eur mab, ha war ar mean fount e oa roet d'ezan an hano a Yann-Loeiz-Mari Floc'h. Va zadkoz, tad va zad, ha va mamm-goz, mamm va mamm eo a roas d'in an hano-ze. Va zad paeron a oa Yann-Mari Floc'h, ha va mamm-goz a oa Mari-Loeiza Roignant. Dre-ze e tougan penn-da-benn hanoiou va zad ha va mamm-baeron. Hervez em eus klevet gant va mamm, e oan eur bugel hegas, kintus, tagnous, bepred o ouela, o c'harm, ha dreist-holl pa vije deut ar mare da lipat va banne leaz-bronn. War an deiz e kousker en eur c'havellig koat great a-ratoz evidon gant va zad-koz, ha pa deue an noz e vijen laket en eur vransell. Ar c'havell-bransell a oa staget gant peder funig voan oc'h sol ar gwelekloz, hag epad an noz, ma teuje d'in garm, va zad pe va mamm, an hini anezo a vije dihun, va luskelle en eur chacha war eul las-luren, stag oc'h va bransell. N'em oa nemed pevarzek miz, pa rankis mont da heul va mamm da Bloueskat. Va mamm geaz, taget gant ar sempladurez, a oa bet darbed d'ezi koll eul lagad, ha panefe eul louzaouer dispar war klenvejou an daoulagad, an aotrou Prouf o chom hirio e Montroulez, ha d'ar mare-ze e Ploueskat, n'ouzon ket petra vije deuet va mamm geaz da veza. Al louzaouer gwiziek a lavaras d'am mamm va dizon raktal. Ar pezh a c'hourc'hemennas a oa great, ha setu me digaset d'ar Bugn da zizon, e keit ma chome va mamm e Ploueskat dindan daouarn al louzaouer.

Eur pennadig goude, a veac'h em oa daou vloaz, unan eus va moerebed a oa o telc'her ac'hanon etal an tan etre he diwrec'h, n'ouzon ket penaoz oa digouezet d'in koueza diganti war an oaled, stoka oc'h skouarn eur pod houarn tomm, ha frailla evelse va chod deou. Ar pezh a ouezan hirio eo em eus kollet koulz lavaret mab va lagad deou ha va chod a zo chomet kleizennet.

N'em eus nemed eul lastez sonj da veza gwelet unan eus breudeur va mamm o vond d'ar brezel 1870.

Ar pezh a ouezan gwelloc'h eo an deiz ma varvas va mamm-goz, fraillet he c'halon o klevet laret oa lazet he mab kosa er brezel gant eun tenn fuzul e-kreiz e dal. Ar eontr-ze d'in a oa eun den a spered bras, dioc'h ma lavar va mamm, ha panefe ar ioul en devoa da sikour e dad da ober erer koat, e vije bet eat da vestr-skol. Meur a wech, eur jardiner bras eus Landerne, breur-kaer d'ezan, en devoa her goulennet da vond da zeski ar vicher gantan, met e vean, chom a ranke da ober micher e dad.

Er bloavez 1872, d'ar sul Bleuniou, sonj awalc'h em eus, e oa laket d'in va bragez kenta. Pell awalc'h a oa e oan o c'hortoz an dervez-ze, met va zad a lavare d'in e rankfen beza uhelloc'h eget ar c'hantolor abenn ma c'hellfe kemer ar muzul evit ober d'in eur bragez. Goulskoude n'oa ket tout al lorc'h e Pariz en deiz ma oan me eat d'an oferen bred gant va bonedig

round, va saro liou ar c'hesten ha va bragez marellet. Pell a oa e ouien tana eur c'horniad butun, ha butuna penn da benn eur c'horniad. Petra virfe! Bemdez tud a deue d'an ti da gerc'hat erer, kirri, killoreier ha traou all. An dud-ze holl a vije lavaret d'ezo dond da gemer eur banne d'an ti, hag er memez amzer e laken eur c'horniad butun. Ar pez a glasken oa : mond a rean d'o c'haout ha goustadik e lavaren d'ezo : c'houi peus eur c'hornig brao avad!

C'houi peus eur ialc'hig-vutun flour avad! Neuze e tennen va c'horn er meaz eus va godell, hag e lavaren ken brao ha tra : me m'eus eur c'hornig ive, sellit!... kargit anezan d'in!

Peurliesa ar baganiz a c'hoarze hag a leunie d'in va c'horn. Raktal e ieen d'an oaled, e roen eur c'hef tan d'an dud, hag evel just ne ankounac'haen ket lakat va c'horn butun da vogedi. N'em oa ket c'hoaz pemp bloaz, pa oan bet meur a wech gwelet e Montroulez, e Landi, e Sant-Thegonnek, e Rumengol hag all o vutuna gant kerniel hir. Ne ouezan na pe heur na penaoz em eus dilezet va c'horn butun, ar pez a zo sur, pa oan eat d'ar skol ne vutunen ket ken.

Em bugaleach ec'h en em blijen kalz e ti-kalvez va zad koz. An ti bihan-ze a zo stag oc'h an ti bras, hag hirio e talv d'ar verourien da lakat boued loened, ha benveou a bep seurt evit labour an douar. An ti-kalvez, d'ar mare ma oa va zad-koz ennan, red eo d'in hel lavaret, a vije bemnoz klevet eun drouz spontus ennan. Raktal ma vije lazet ar goulou rousin en ti bras, raktal an taoliou pouner a lake da zon eskenn vras va zad-koz. Meur a wech, pa vijen kousket war eur c'holc'hed e denn an armell, oun bet dihunet gant an trouz pouner a lakee da grena an ti a-bez. Meur a wech ive, va zad a zo bet eat en ti-kalvez da c'houlouen petra felle d'an ene evit beza tennet eus ar boan.

— Mar d'oud tra a-berz Doue, kaoze, ha me a raio evit ar gwella evidoud » a lavare va zad.

Hogen, biskoaz respont n'en deus bet, ne gleve grik keit ma veze en ti kalvez, hag a veac'h e vije kouezet en e wele, ma kleve adarre gwasoc'h cholori eget biskoaz.

Etre pemp ha c'houec'h vloaz em boa great eur c'hlenved bras, ha darbed oa bet d'in beza bet tumpet gant ar c'hlenved a grog peurliesa er vugale paour a c'hwad, er vugale maget dister. E miz meurz 1873 e oan eat d'ar park asamez gant va zad hag eun nebeud tud all. Laket oan bet da gouskat en heol oc'h kostez ar c'haë. Eun heur goude, eur boan benn diroll a grogas ennon, ha red oa bet va c'has d'am gwele. Tri devez goude ne oa warnon nemed liou ar maro. An aotrou kure a deuas d'am gwelet, ar mestr skol a deuas ive, hag an eil hag egile anezo a roas d'am mamm nebeud a fizians d'am gwelet o tistrei d'ar iec'hed. Koulsgoude, a nebeudou an eol moru a roas eun tamm nerz d'am gwad, a lakeas eun tamm rusder war va diouchod droug livet. An ankou a zistroas divarnon dremm dir e falc'h miliget, va leze da veva e-kreiz ar baourentez, ha koulsgoude leun a levenez. Nag a ebat em oa goude eur wech

pare, o redeg ar parkeier, al lanneier, ar c'hoajou tro-dro d'ar gear. Na me a vije lawen o vesa ar zaout, an denved a-gevred gant matez va zud. Nag a blijadur, pa deue an nevez-amzer o c'hoari lampat dreist ar c'haeou, dreist ar poullou dour!

N'em oa ket c'hoaz trizek vloaz, pa oan bet tapet gant eur mevel koz amezeg d'in, o neuial da viz meurz en eul lenn leun a lagenn hag a bri melen. Eur roustad bac'hadou em oa bet digant va zad pa erruis er gear, hag ar mestr-skol a roas d'in bara seac'h d'am lein antronoz.

Er bloavez 1875 e oan kaset d'ar skol da di ar skolaër. Eun tamm brao a aoun em oa oc'h an aotrou barvek a lavaras d'in mont da azeza er penn izela eus ar c'hlast. Koulskoude, eun amezeg d'in, azezet evel don war ar skaon diveza, a c'hoarze ouzin, hag a seblante lavaret d'in n'oa ket red d'in kemer re a nec'h.

Koulskoude prestik pemp pe c'houec'h ac'hanomp a savas evit mont dirak an daolen genta, taolen an A B C D. Eur c'honseurt, desketoc'h evidomp, a deuas diwar an daol genta, ha gant eur vialennig e tiskouezas d'eomp al lizeren genta, an eil hag an drede. Eiz dez goude e ouien dre n'envor kement lizeren a oa war an daolen genta, ha tri miz goude e lennen brao war va leor *Croix de Dieu*. An aotrou F... va mestr skol, a lavaras d'am zad e oan eur spered mad a baotr, nemed e oan jilouet.

M'oarvad va zad a lavaras d'an aotrou va flega a zoare, ha rei d'in an disiplin ken aliez vel ma vije red. Sonjal a ran ive e oa bet salaouet mad peden va zad, rak allaz siouaz, meur a wech em eus ranket asten va daouarn dindan skloumou an disiplin, hag ober kof-moan gant eun tamm bara heiz seac'h d'am lein.

Bloaz goude ma oan eat d'ar skol, e ouien lenn mad ar gallek, ar brezonek ha zoken al latin. Lorc'h a vije ennoun pa welen an dud en oferen o sellet ouzin o lenn em leor alaouret. Aoun bras em oa na vije tapet va leor ganen er penn-azen, ha teuler evez a rean euz-se. D'am nao bloaz e lennen mad *Buhez ar Sent* e brezoneg, ha va zad-koz, en e wele o selaou lenn, a lavare gwech ha gwech all oa eun dudi va c'hlevet o lenn pe *Buhez ar Sent* pe an *Aviel*.

Eun devez, an aotrou person, bet m'oarvad o welet unan bennag klanv diwardro, a dremenas dre dal an ti, va c'hlevas o lenn, hag a deuas goustadik en ti. Allaz! her gwelet em oa, ha kerkent ec'h ehanis da lenn. Hogen great oa d'in kendel-c'her, ha penn-da-benn e rankis lenn buez sant pe santez an dervez. Pa m'oa lavaret : *Tu autem Domine, miserere nobis* e respontas : *Deo gratias*. Ar beleg neuze a lavaras d'in mont antronoz d'ar presbital, hag e welche ha koulz oan da lenn latin evel ma oan da lenn brezoneg.

Antronoz oan hanvet da gurust en iliz va farrez. Va mamm a oa lorc'h enni o sonjal e vije gwelet bep sul he mab o sercicha ar veleien, ha va zad a zonje e oan o vont da c'hounit eur gwennek bennag hag eur gest ed ar bloaz. Hogen, me a

zonje rankchen bemdez dilezel abred deus ar mintin va c'hol-
c'hed tomm, evit mont da skorni va ezili en eun iliz avelek.

Ouspenn, klevet em oa lavaret e oa troet an aotrou kure
da chacha iud war diousskouarn ar gurusted n'en em gavent
ket d'an heur merket en iliz. Ha me em oa pemp minuten bale
da ober bemdez dre eun hent lous, abenn en em gaout en iliz.
E gwirionez e ranken gounit mad an nebeud gwenneien a vije
roet d'in bep tri miz gant an aotrou kure, tenzorer ar gurusted.

N'eus forz, poania rean da c'hounit, rak er gear e ioa eun
torrad bugale; seiz oamp er bloavez 1878. Er bloavez-ze eo e
ris va fask kenta. Va c'hatekiz em oa desket, darn anezan er
skol, darn all er parkeier o tiwall ar zaout; her gouzout a rean
dre n'envor p'e gwir oa deuet ganen ar priz kenta, eul leor
oferen, unan koant, eur « paroissien romain très complet du
diocèse de Quimper et de Léon ». Setu ma oa lorc'h er paotr,
ha n'oa ket heb abeg. Goude oferan ar gommunion, sonj em
eus, va mamm he devoa great d'in eur fritaden viou, ar c'hiz a
oa dre aman d'ar mare-ze, en envor eus viou pask. Va faskou
etouez ar vugale a ris gant eun doujans vras, gant eur feiz
birvidik, eur garantez tener evit Hor Salver Jesus Krist, kuzet
dindan spesou Sakramant an Aoter. D'ar mare-ze e plije d'in
lenn leoriou evel *Buez ar Zent, an Aviel, an Testamant koz
hag an hini nevez* ha meur a hini all eveldo. Pa vijen o c'hri-
zenna ar zaout e parkeier ar Bugn, e plije kalz d'in kana kan-
tikou, meuleudiou da Zoue, en eur ger, m'em bije bet eun
tamm muioc'h a boell, e vijen bet skouer ar vugale eus va oad.

Allaz! eur penn skanv ha dijall oun bet a viskoaz. E gwi-
rionez n'em oa ezom ebet d'en em jala, p'e gwir em oa kement
a c'hoantaen, boued ha dillad. Awechou evit gwir n'em bije ket
leun va c'hof, hag aliez ive va bragez a vije dic'haol, met perag
e lampen dreist ar c'haeou, perag e pignen e beg ar gwez uhela?

Tri bloaz a oa tremenet abaoe ma oan kurust e parrez
Bodilis, pa zigouezas ganen eun darvoud hag a zalc'hin envor
dioutan e doug va buhez.

Eun devez, va zad a c'hourc'hemennas d'am diou c'hoar
gosa ha d'in monet d'ar prat bihan da drei ar foen ha d'hen
bernia. Mont a rajomp hon tri d'ar prat gant bep a forc'h koat.
Eur pennad goude ma oamp en em gavet er prat, eur c'henderv
d'in hag eur geniterv a deuas d'hor sikour. Setu ma iee ar
foenn er vann gant an daou ganfart hag an teir ganfartez. Va
c'henderv ha me a ioa war gorf hor rochedou, hag ar merc'hed
war gorf o ivizou. An heol a oa tomm, hag al labour tenn, da
betra delc'her dillad tomm? E berr amzer ar foenn a oa troet
gant ar pemp forc'h koat. Hogen re abred oa her bernia da deir
heur e miz gouere. Ar baotred hag ar merc'hed n'o devoa netra
da ober nemed gortoz ma vije sec'het ar foenn gant an heol
bero. Setu ma oa great eur bern uhel a foenn e kreiz ar prat
evit c'hoari lamm-chouk-a-benn dreizan. Petra rajemp ken
nemed c'hoari d'an oad-ze?

E oamp a-zevri o lampat, koueza reamp a fardaklao war
ar foenn, c'hoarzin a reamp, ebat hor boa. Ar baotred a roe

lamm d'ar merc'hed, hag ar merc'hed a rea ive gwella ma c'hallent evit diskar ar baotred.

Allaz! ar bleiz a erruas war an denved, an aotrou person, trum evel eul luc'heden, a gouezas er prat ha gant e vaz penn-kamm a skoas ar re a dapas. N'en devoa gallet tapa nemed diou eus ar merc'hed, eur c'hoar d'in ha va c'heniterv. Redet en devoa war va lerc'h-me epad eur pennad, met allaz! Kaer en devoa bet dispourbella e zaoulagad ha fichal e vaz, e chomas e viz gantan en e c'henou. Pa oa eat kounnaret er meaz eus ar prat, ar vugale, evel ma oamp d'ar mare-ze, a c'houlenne an eil oc'h egile petra o devoa great evit kaout an enor da veza bac'hatet gant an aotrou person. A drazur an den Doue a zonje er pezh na zonzemp-ni ket, nag an eil nag egile ac'hanomp. N'eus forz, ar beleg a ieas war eun d'ar Bugn da ober hor boutou, ha great en devoa d'eomp peb a re. Me evit va foan a oa tennet er meaz eus renk ar gurusted, hag ar pezh a oa gwasoc'h, d'ar zul warlerc'h, ar beleg, ato e kounnar ouzin, a lavaras er gador dirag ar barresioniz e oan falla kalken a daole troad en douar. Konta reas dirag ar bobl fidel an torfet skrijus, mantrus ha sebezus a oa digouezet er barrez er iaou araok wardro teir heur, dirag lagad an heol.

Setu me ruz penn-kil-ha troad, ar barresioniz holl a oa kemennet d'ezo teuler evez ouzin. Koulskoude, an den a zo direbech e goustians, a c'hell delc'her uhel e benn, goude zoken ma ve bet tamallet e gaou. Setu ar pezh a ris. Antronoz vintin e iean d'ar skol evel diagent, ha va mestr ne lavaras ger ebet d'in, na biskoaz n'en deus diskouezet d'in e ouie ar pezh a oa c'hoarvezet er prat. Va zad hor gourdrouzas va diouc'hoar ha me, kompren a rea ne reamp er prat nemed c'hoariou bugale, ha ne zonzemp e droug ebet d'an oad-ze.

Er bloavezh 1880, va zad-koz a oa kabac'h, ne labourer mui. Dre-ze ne goue-ze ket nemeur a wenneien en ti, ar baourentez ar vrasa a rene er Bugn. Mestr an tiegez a oui ne oa ket ma zad a wel da c'hellout paea e C'houel-Mikeal, hag a lavaras d'ezan en em glask. Gwerzet oa bet ar marc'h koz, treut evel eun askell-groc'hen, hag an nebeut benviou labour-douar a ieas du-ma-duhont gant perc'hennou nevez. An holl arrebeuri n'oant ket red, a oa gwerzet. Ha c'hoaz, va zad a c'helle trugarekaat e vestr mad, d'an ampoent-se eil veur ar barrez, rak daou vloaveziad a renke d'ezan. Neuze e teujomp da chom d'ar bourk, d'eur c'hoz toull-ti enk hag earet fall. Va zad a ieas da derri mein, pe da ober labouriou all a-gleiz hag a-zeou, evit gallout dre eno gounit eun tammig bara da c'houec'h a vugale.

Me, pa vije achu ar skol, da beder heur, a ranke mont da geneuta, ha bep iaou e ranken ober ar memez labour, e-doug an deiz, koulz lavaret. Ped bragez em eus dic'haoliet o pignat e beg ar gwez pin a zo war hent Gwikar! Ped gwech n'eo ket bet red d'in redeg araok mistri ar gwez ze, a en em gave warnon pa vijen em gwir wella o trouc'ha skourrou seac'h! Ped gwec'h n'eo ket bet tennet diganen ha keneut ha liamm gant perc'hennou ar c'hoajou! Ha c'hoaz e vije brao d'in pa c'hellen

en em denna heb kaout chach-skouarn pe sklapennadou. Ha koulsgoude, setu an amzer wella em eus tremenet! Pa vije va zac'h oc'h va c'hein, leun a dammou kreun chomet e dilerc'h eur friko, me a vije seder o kana abouez va fenn *Son ar bilaouerien*. P'en em gaven er gear, va breudeur ha va c'hoarezed a vije lorc'h enno o sanko o dent lemm er bara gwiniz roet d'in gant tud ar friko.

Er bloavez 1881, wardro Gouel Yann, oan bet o klask va *Certificat d'Etudes*, e Landi. Ar mestr-skol a gave d'ezan e oan barrek, met allaz! korbellet oan bet. Pemzek dez goude, e oan mevel bihan en Inistien, e Bodilis-Kaol, Streo panez d'ar zaout a ranken da zastum bemdez, ha diwall ar verc'h vihan c'hoaz war ar marc'had, evit ma c'hallfe Soaz, va mestrez, ober labour an ti. Koulsgoude, eun devez e oan war ar c'har o renka plouz, Jean Mari, va mestr, a roe d'in forc'hadou, ha me a renke gwella ma c'hallen ar forc'hadou-ze er c'har. Kenta diviz em oa, oa santout en eun taol, biz ar forc'h houarn o vont e penn va glin deou. Neuze, en eur ouela e tiskennis diwar ar c'harrad plouz, ha va mestr am c'hasas raktal d'an ti. Ar gwad a ruille puill deus an toull great em glin gant biz ar foc'h. Soaz a wal-c'has va gar, a lakeas eun tamm amann dous war ar gouli, hag hen lienas gwella ma c'hallas. Antronoz vintin, en eur chil-gamma e iean d'ar gear.

Ar mestr-skol, meur a veach a oa-bet o terri he fenn d'am mamm, o lavaret d'ezi e rankfe lezer ac'hanon da vont c'hoaz eur bloaz all d'ar skol, oa pec'hed eviti va lezer heb va *Certificat*. Setu ma oa renket va lezer da zistrei d'ar skol. An aotrou person ive, savetkeus gantan, douetus, a deuas eur pardaezevez da c'houlenn oc'h va zad ha lezer a rafe ac'hanon da vont adarre da gurust.

N'em oa ket c'hoaz pevarzek vloaz, bihan ha kastiz oan evel eun den n'en dije nemed c'houiled da zebri bemdez.

Va zad a asantas gant plijadur, ha va mamm gant lorc'h. Antronoz vintin e ian a-nevez da respont an oferen ha da gana servichou. N'em oa ket muioc'h a zroug oc'h an aotrou person neuze eget n'am oa en deiz ma oan bet tapet gantan o c'hoari lamm-chouk-a-benn er prat, rak gouzout a rean mad oan divlam, hag hen ive a oa deuet da welet n'oan ket kablus. Pelloc'h goude oan deuet mad d'an aotrou, ha meur a vanne gwin a roas d'in a c'houdevez.

Er bloavez 1882, e miz even, e teuas ganen va *Certificat* d'ar gear. Lorc'h a ioa ennon, hag er mestr-skol a oa kement all, rak tri war bevar o devoa tremenet mad, a rea enor d'e skol.

Neuze e kave d'in n'em bije kavet den ebet ken d'ober skol d'in e Bodilis, nemed ar skolaer hag ar veleien. Disprizout a rean ar brezoneg.

Ne gomzen mui oc'h va mestr-skol nemed e galleg. Al labour-douar a gaven gwall-izel evit eun den hag a oa e *certificat* en e c'hodell. Koulsgoude oa bet red d'in mont da baotrsaout d'an *Ti-fourn koz*, eun tiegez bras e traon ar bourk. Luskellat a rean ar vugale vihan, c'hoari rean gant ar re vrasoc'hik

kas ha kerc'hat a rean ar zaout, lakat a rean plouz dindanno, delc'her a rean o lostou keit ma vije ar vestrez oc'h o goro, ha kant ha kant tra all ouspenn.

Koulskoude, eur merc'hervez e oan bet e Landi asamez gant va mamm. Eur boutou-ler hag eun tok nevez a oa prenet d'in gant arc'hant an tri miz. Va mamm, eur vaouez honest ma oa unan, eur vaouez douget da bedi Doue, a lavare d'in :

« Setu, va mab, emaut aze bemdez en iliz o respont an oferen, o kana servichou evit eneou an Anaoun, o kana an *Te Deum* evit enori an aelez a deu war an douar, o kana al *Libera* evit an dud varo. Daoust ha sonjet e peus eur wech bennag e brasder karg eur beleg, a zalc'h leac'h an aotrou Doue war an douar?

— Va Doue! a lavar is neuze d'am mamm, biskoaz n'em eus sonjet e traou evelse! Ober a ran va labour evel ma z'eo bet desket d'in, met ne zonzan ket pelloc'h.

— Pell a zo, Louis, emoun o pedi, o c'houlenn digant Doue evidoud ar c'hras da bignat eun deiz, ouz an aoter, ar c'hras da veza beleg.

— Hum, evit c'hoaz, va mamm, Doue n'en deus ket selaouet ho pedennou, rak n'en em zantan tamm ebet galvet da vont er stad a vuhez-ze.

— Gouzout a rez pegen dister eo micher da dad, ha pegement a boan o deus al labourerien douar o klask beva. Ahendall, pegen diez eo ober ar zilvidigez etouez ebatou ar bed, ha pegen eaz eo d'ar veleien en em savetei, o savetei ar re all. Gra ervad da zonz, rak poent eo d'id dibab da stad a vuhez. »

Biskoaz m'em oa sonjet kemer eur stad a vuhez, ne ouien ket zoken d'an oad-ze petra oa an dra-ze, d'ar just. Evit trouc'ha berr, eun devez e lavar is d'am mamm e oan kontant da vont war al latin, e ouien zoken kalz geriou, evel *Dominus*, le Seigneur, *Amen*, ainsi soit-il, ha kalz a re all ouspenn. Setu antronoz va mamm a ieas da veza koveseat, hag a lavar is d'an aotrou person e ranken beza galvet da vont da veleg, e vijen dalc'hmad o terri he fenn d'ezi o c'houlenn beza kaset war ar studi. Emichans, an aotrou person a lavar is d'ezi en em glevet gant an aotrou kure, rak d'al lun vintin 17 a vae 1883, an aotrou kure a erruas duman hag a lavar is d'in azeza, evit skriva ar pez a lavarche d'in.

Eun hanter-heur goude, ar beleg a ouie demdost va deskadurez hag a lavar is :

— Hiviziken e teui bemdez d'ar skol d'ar presbital, asamez gant J. G. eus an Traon-bihan.

— Antronoz vintin e oa lorc'h ennon o vont d'ar skol d'ar presbital, asamez gant va mignon J. dreist-holl abalamour ma oa heman eur mab pinvidik eus ar barrez. Seblantout a rea d'in klevet ar bourkiz o lavaret an eil d'egile.

— Sell a brepoz! Louis mab ar C'hemener a zo eat war ar studi! »

An aotrou kure a roas d'in da zeski ar gentel genta eus gramadeg Lhomond : *Rosa, la rose*. Va mignon J. a lavar is

d'in mont asamez gantan beteg e gear, e leinchen en e gichen, hag e lavarche d'e c'hoar gosa ober skol d'in war ar galleg. Mont a ris, ha deustu antronoz em oa skol dioc'h ar mintin er presbital, ha goude lein en Traon-bihan.

Va mignon J. n'en em sante ket galvet da chom da veleg er vro, mont a reaz da Boitiers d'ar Skol Abostolik, evit beza divezatoc'h misioner er broiou pell. Ober a reas d'in, gwech breman, gwech eur wech all, eun daolen ken kaer eus buhez santel ar visionerien, eus o foaniou, eus o flijaduriou, ma santis a nebeudou va c'halon oc'h entani oc'h stad a vuhez ar misioner, er broiou gouez. Eun devez e lavarais d'am mamm em oa c'hoant da vont gant J. d'ar skol da Boitiers, evit beza eveldan divezatoc'h misioner, e felle d'in gounit da Zoue eneou an dud gouez.

Va mamm geaz en em lakeas da ouela, gwasoc'h evit eur Vadalen, hag a lavaras d'in ne roje biken he asant d'in da vont ken pell-ze eus ar gear.

« E pelec'h eman Potiers? » sonjal a rea d'ezi e oa ar gear-ze en eun tu bennag e touez an dud du, hag e vije abred pe divezad debret pe lazet he mab gant ar gouezidi. Evel m'he devoa lennet meur a wech lizeri *Breurie ar Feiz*, e ouie ervad e vije merzeriet ar visionerien er broiou gouez, hag an taol-ze ive a en em gavche ganen me abred pe divezad. Evelse, kaer em oa hirvoudi, va mamm a hirvoude gwasoc'h egedoun, a lavare d'in e kave gwelloc'h va gwelet kalvez pe gemener er bourk dirag he daoulagad, eget va lezer da vont da visioner da veza lazet gant an dud gouez.

Koulsgoude me a stourme bepred, a zalc'he ato da gunudi, rak ne welen e buhez ar misioner nemed beachou hir da ober war ar moriou, broiou kaer da welet a-gleiz hag a zeou. Lennet em oa aliez liziri brezonek skrivet gant misionerien eus a Vreiz, ha ne lavarent ket e vijent ato en aoun da veza lazet. Gwelet em oa ive e Bodilis tadou misionerien o prezeg, hag o baro hir a blije kalz d'in, ha setu em oa c'hoant da veza eveldo.

Eus an tu all, e sonjen pe seurt doare a gemerche va zud evit va maga ha va skolia en eur skolach, p'e gwir o devoa re da ober a vreman. Va zad ive a zonje en dra-ze, hag a lavaras d'am mamm ar pez a oa en e spered.

— Lez anezan da vont, p'e gwir en deus c'hoant mont da redeg ar c'hwitell, unan eat diwar ar boued a vezo, hag ar Jezuisted a roio d'ezan gwelloc'h boued eget n'omp-ni gouest da rei.

— O Louis, ma ouesfez ar rann-galon a rez d'in, e lavarfez d'in a-grenn : nan nan, va mamm, ne zin ket, ne fraillin ket muioc'h ho kalon. An holl en ti a ouele gwalc'h o c'halon, ha va unan e poken d'am mamm, e lampen ganti evit he briata, e c'hlebien he zal roufennet gant va daërou bero.

PENNAD II

Skol Abostolik Poitiers

Koulsgoude, pennek evel eur Breizad e talc'hen ato mad, e

stourmen stard oc'h va mamm, hag abenn divez ar stourmadeg, an treac'h a chomas ganen, va mamm a asantas, enouet o stourm e vean.

D'an 22 a viz gwengolo 1884 e teuas d'in eus gar Landi eur bakadennig dillad roet d'in gant eun dimezell vad eus Brest. Gwiska ris raktal va dillad aotrou, ha me da welet Foar Vaze Landi.

D'ar merc'her warlerch, 25 a Wengolo, e lavaren evit ar wech kenta kenavo da Vodilis ha da Vodilizis. Seitek vloaz am boa...

Va zad a gase gantan oc'h e gein eur c'hasedig koat gwenn a ioa ennan eun nebeud dillad da chench, pa en em gavchen e penn va beach. Da c'hortoz an trein da erruont er gar, va zad a azezas war ar c'hased, en eur c'hornig distro er meaz eus an ti gar. E benn a oa gantan kuzet en e zaouarn, hag evit ar wech kenta her gwelen o ouela. Va mamm a oa en e gichen, beuzet en he glac'har. Kemeret em oa va billet evit mont beteg Poitiers, ha raktal e teuis da gaout va zud, a chome bepred er meaz.

Prestik an trein a c'hwitellas, ha va zad a zirollas da ouela p'her c'hlevas. Neuze e vriatas ac'hanon, ha gant eur vouez o krena e lavaras d'in en eur va starda war boull e galon :

— Kenavo, va mab keaz, kenavo er baradoz, rak da vamm ha me a vezo maro gant ar glac'har abenn ma tistroi. »

Pa glevas va mamm ar c'homzou-ze, e tiruillas gwasoc'h evit biskoaz an daëlou c'houero deus he daoulagad ruziet, ha pe oan o vont da lakat war he chod pok an disparti, e kouezas d'an douar, stok he c'horf.

An trein a oa er gar, rei a ris eur pok d'am mamm, lampat a ris trum en eur wetur, ha me en hent evit Poitiers.

Va unanig en eur c'horn, e ouelan dourek d'am zad, d'am mamm, d'am breudeur ha d'am c'hoarezed, a chome er gear. Beachi a ris e-doug an noz, ha da nav'heur deus ar mintin, antronoz, e oan e Poitiers. Eul lakez a c'houlennas kas va c'hased, her rei a ris d'ezan en eur lavaret e iean d'an niveren 11, rue des Buissons.

— A l'Ecole Apostolique alors! Bien! suivez-moi, mon garçon, c'est un bon bout de chemin. »

Mont a ris da heul al lakez, gwisket e glaz, hag eur c'hart'heur goude e oan e penn va beach. Eur paotr iaouank bras ha treut a deuas da zigerri an or, ha p'am gwelas e lavaras :

— Ah, c'est Le Floch!

Kaset oan raktal beteg an Tad rener.

Heman va briatas, hag a lavaras d'in em oa kavet eur famill nevez, eun tad mad ha breudeur karantezus. Gwir oa ar pezh a lavare. Eur pennad goude, an Tad Jezuist ha me a gemere penn an hent evit mont d'ar maner a oa tric'hart'heur vale eus kear. Bugale ar Skol Abostolik a dremene hep bloaz daou viz hanv er maner-ze a oa roet d'ezo gant an tad Jezuist, en devoa savet ar skol-ze.

Eur wech tremenet kear, va zad nevez a gemeras e chape-

led, ha me a reas evel dan, hag hon daou e pedemp ar Werc'hez da skuilla he gwella bennoziou war ar skol ha war ar skolae-rien. Koulsgoude n'oant ket evit harz da sellet a-gorn oc'h ar rezin reut a welen a bep tu d'in dre ma ieen gant an hent, bis-koaz n'em oa gwelet tachennadou rezin evelse.

Pa oamp digouezet en hor maner, va breudeur nevez a en em lakeas war eur renk, hag holl e pokchont d'in; e oan o breur. Eiz dez goude, maner Itron-Varia al Lili a ioa dilezet, mont a reamp holl d'hon ti e kear, evit heulia skol ar Jezuis-
ted.

Me oa laket er bederved klas, an Tad de B. a rea d'in skol latin, hag an Tad M. a ziske d'in eun tamm gregach ha saoznek. Red eo anzaou e oa ar Jezuis-
ted kelennerien dispar, ha n'eo ket heb souez int bet a viskoaz brudet ha darempredet gant an dud pinvidika eus ar vro.

D'ar mare-ze, er bloavez 1884, me em oa seitek vloaz. Pem-
zek vloaz hanter em oa pa oan kroget da zeski al latin, e miz mae 1883. Setu ma oa tremen poent d'in chacha, ha sank a em spered ha latin ha gregach ha c'hoaz eur bern traou all. Er skol gant aotrou kure Bodilis, e c'hoari-
en muioc'h evit na labourer, ha dre-ze, pa en em gavis e Poitiers, e kavis mignon-
ned hag a oa kalz iaouankoc'h hag ive kalz desketoc'h egedon. Kaer em oa deski ha deski ato, ec'h en em gaven bepred dindan va beac'h. Va zad-rener a dlefe beza va laket er bempved klas, met m'oarvad e sonje n'oan ket re iaouank da vont e bederved. Labourat a rean eus va gwella, evit deski Virgile ha Ciceron ha ganto ar *Cyropédie* hag all.

Vu buhez e Poitiers a zo bet eur vuhez a evurusted. Dizour-
si, dibreder oan eno, ha ne zonten nemed beza eun deiz eur Pes-
ketaer mad a eneou da Zoue. Gwech ha gwech e skriven d'am
zud, ha bep tro e lavaren d'ezo ne c'helled ket beza evurusoc'h. Hunvreal a rean awechou e vijen oc'h ober katekiz d'ar goue-
zidi, pe o kouskat en o zouez. Bep sizun e teue lizerou digant
misionerien iaouank, ha d'ar zul goude lein, an tad-rener o
lenne d'eomp en eur vali gaer, dindan disheol ar gwez uhel e
maner Itron Varia al Lili. Va spered a venne nijal beteg ar
broiou leac'h ma oa ar visionerien-ze, hast em oa da veva ar
vuez a renent a-bell bro, tanva o zrubuillou hag o flijaduriou
a felle d'in.

Pa deuas ehan-skol pask, e oamp eat da dremen pemzek
dez d'ar maner. Eno e vijemp laket da ober a bep seurt labou-
riou. Darn a skube ar c'hampreier darn a iea da labourat er
jerdrin vras. Setu ma oa lavaret d'in eun devez kemer eur
valaen, ha mont da skuba eur gampr eus ar zolier genta. E oan
a-zevri krog gant va labour, pa glevis eur strakaden, eur weren
diwar unan eus ar prennester a oa brizillet. An tad-rener e
kounnar a lampas er meaz eus e gampr, evit gwelet petra oa
c'hoarvezet. Pa welas an tammou gwer war leuren ar gampr,
ha me en o c'hichen, e tamallas deustu d'in an torfed. Kaer
em oa lavaret d'ezan n'oant ket kablus, kaer em oa en em
zifen, lavaret oa torret ar weren gant eur mean stlapet eus an

diaveaz, n'am c'hrede ket, me oa an torfetour, ha me hebken. Ma vije bet ganen ar mean taolet er gampr, em bije gallet her c'hemer da dest, met allaz! me ive em oa hen taolet er meaz.

Abaoue an darvoud-ze, an tad-rener a c'hoarze melen ouzin, evitan e oan eur gaouiad, eun den kuzet, eun treitour marteze. N'eus forz, pe gwir n'oan ket kablus, n'em oa ket a c'hoant da veza kemeret evit beza a-ratoz kaer torret ar weren-ze. Mont a ris da heul va breudeur d'ar skol, poania rean gwasoc'h evit biskoaz da ober mad va deveriou ha da zeski a zoare va c'henteliou. Kastiza rean gwella ma c'hallen va ioulou fall, rak c'hoant em oa da veza e gwirionez eur skouer a santelez evit va breudeur, a oa aleiz anezo iaouankoc'h egedoun.

Koulskoude, pa deuas divez miz gouere, bugale ar Skol abostolik a ieas evel kustum da dremen an hanv d'ar maner a anavezomp. Bemdez eun tamm studi, ha kalz a labour douar a reamp er maner. Eun devez, eur Breizad all ha me a oa merket d'eomp mond da zastum deliou seac'h d'ar c'hoad, o bernia a zoare, evit ma vije easoc'h o lakat er c'har-bihan.

Setu ma oa va c'henseurt ha me o c'hoari gouren war ar bern deliou, pa en em gavas an Tad-Rener warnomp. Heman ne reas ket d'eomp evel a reas gwechall person Bodilis, ne skoas ket ganeomp, rak n'oa baz ebet gantan. Gourdrour a zoare a reas ac'hanomp hon daou, lavaret a reas d'eomp hon devoa dizentet a grenn oc'h reolen ar Gouent, a zifenne ar gouren hag ar c'hoariou daouarn. Setu 'ta antronoz, da beder heur eus an abardaez, bourrig ar maner va c'hase da c'har Poitiers.

Eur veraden daelou a skuillis o kwitaat an ti-ze, eleac'h oan bet evurus epad bloaz, devez evit devez. Wardro pemp heur pe pemp heur hanter e kemeren e Poitiers an trein a dlie va c'has da Vreiz.

En em gavet e Tours, e ranken chom eur pennad mad da c'hortoz eun trein all, hag a iea warzu Raozon.

En em lakat a ris en eur c'hornig eus a gar vras da zebri eun tamm bara ha kig, naon em oa d'am c'hoan. Eur beachour all a oa em c'hichen hag a rea evel don.

— Red e vezo d'in, emeve, debri va zamm kig araok an hanter-noz, rak warc'hoaz ema ar gwener.

— Il y a bien longtemps que le vendredi ne m'étouffe plus, ne m'empêche pas de manger de la viande » a lavaras hen d'in en eur c'hoarzin.

Ar c'homzou-ze a vroudas ma c'halon, hag a lakeas ar rusder da bignat d'am zal, rak sonjal a rean ne dlee beza den ebet hag a zebreche kig da wener. Pelloc'h goude n'em oa lavaret grik ebet d'am c'henbeachour, eul lastez aoun em oa outan.

Eur pennad goude e pignis en trein, hag en hent evit Breiz. Wardro peder heur diouz ar mintin, eur Roskoad ha diou Chikoloden iaouank a bignas er wetur, hag a azezas em c'hichen. Edoug an hent, etre Raozon ha Plouigno, ne reant nemed en em harlinkat « evit miret da gousket », emezo. Me a ziskennas e gar Plouigno, rak eno, etal maner Trojoa, em boa eur eontr

hag a labourer war an hent-houarn, mestr e oa hen war eun neubeud kantonierien.

PENNAD III

Kenta karantez. — Kolach Lesneven.

Va iontr ha va moereb va digemeras eus ar gwella, ha goude lein, va zeir geniterv ha me a ieas d'ober eun dro vale da vourk Plouigno. Wardro kuz heol, em oa lezet an teir blac'h iaouank da vond d'ar gear da sikour o mamm da ober he labour. Me a ieas daved va iontr, a oa en devez-ze o labourat etal gar Plouigno, en tu Montroulez. Evel ma oa kustum, an tonton Laou a ranke lipat eur bigorn en hostaleri ar gar, ha me a ieas d'he heul en ti. Me, pa m'oa evet eur banne, a gave d'in em oa trawalc'h, hag a deuas er meaz da gemer an ear iac'h. Demdost da gloued an hent houarn, diou blac'h iaouank a zivize, a c'hoarze. Me a zonje e ranke Soazig, va c'heniterv, beza unan anezo, ha mont a ris beteg eno, lawenik.

Pa oan tost d'ezo, e welen n'oa ket va Saozig ganto, hag e oan o vont da dec'het diouto, n'o anavezen ket, n'em oa ket ezom d'en em emell deus o c'hoziou.

— Ne gleves ket, paotr koant, Mari aman he deus c'hoant ober eun dousik diouid! a lavaras unan anezo. Te a zo kenderderv da Saozig Trojoa, ne ket ta?

— Ia, emeve, en eur zistrei oc'h an diou blac'h iaouank.

An diou ganfartez iaouank a deuas beteg ennon da gaozeal ganen. Mari a oa he elin deou war skoaz gleiz he mignonez, c'hoarzin a reent o diou ouzin, tan ar garantez a lakea o c'halonou da virvi. Me ive a verve va gwad em gwazied, o sellet oc'h ar gened a bare splann war taliou diroufen an diou blac'h c'houezek vloaz. Evit ar wech kenta em buhez, e santis nerz ar garantez o kemer va c'halon hag o lakat da drelli va daoulagad. Chomet e vijen bet da gomz gant an diou douken iaouank epad pell amzer, ma ne vije ket deuet va eontr d'am galver da vont gantan d'e di gard e Trojoa. C'hoant awalc'h am oa da ziskouez va c'harantez d'an diou blac'hig koant, met sonjal a rean oa pec'hed pokat d'ar merc'hed iaouank, hag e kwitaïs anezo, va c'halon broudet gant kleze ar garantez.

Pelloc'h goude ne welis ken an diou heizez iaouank, daoust ma 'z oun bet meur a wech e Trojoa. Koulskoude, pep tro ma tremenan dre c'har Plouigno, e ran eur zell war al leac'h em oa bet an eurvad da welet ar plac'h kenta a entanas va c'halon. Abaoue ive e prizan ar c'hoef-touken war an holl goefou a Vreiz-Izel, rak seblantout a ra d'in gwelet dindan ar c'hoef-ze lagad koant va mestrez kenta o lugerni evel eur c'hef-tan alaouret.

Antronoz da ziv heur goude lein, e kemeris an trein ha wardro teir heur e oan e gar Lanndi. Eur c'hart heur goude, va c'halon a dride o sellet oc'h kloc'hdi va farrez, n'em oa gwelet bloaz a ioa. Ar pardaez a oa o tont, pa oan oc'h en em gaout er gear. Va mamm a oa war an daol o wriat, etal eur

prenestr biñan. Sebezet oa bet p'am gwelas, rak ne oa ket oc'h va gortoz. Va zad a oa aet da wriat war ar meaz, d'ober enn dillad justin a oa red o c'haout abenn Sul bras ar Rozera. Me oa azezet e kougñ ar c'heuneut, etal an tan, p'en em gavas va zad dioc'h e zervez. Va mamm kerkent a lavaraz d'ezan oan en em gavet er gear.

— Pegwir eman o klask poan? a lavaraz va zad.

Me a lampas gantan evit pokat d'ezan.

— Ha petra ri breman, va mab kez? a c'houlennas ouzin.

Va mamm n'oa ket bet nec'het evit kavout respont :

— Da Lesneven e zaio e c'haol en deiziou-all-man.

Me ne lavaren netra, hag a leze ober.

Pell a oa e vije va mamm bep lun e Lesneven o werza koz-dillad nevez great gant dillad koz. Oc'h ober an tammig kem-verz-ze e talc'he bara d'he bugaligou. Va zad a labourere koulz lavaret noz ha deiz, hag aliez sul-gouel, evit sikour va mamm da ober bonedou rond ha chosouneier mezer, tennet deus mantellou koz.

D'ar mare-ze, an aotrou E... a oa person e T..., demdost da Lannilis. Eul lastez kar oa d'am mamm, eun den a galon oa ive, red oa gwelet hag hen a roche enn dra bennag da sikour paëa ar skolaj evidon.

Eul lunvez da noz, goude he marc'had e Lesneven, va mamm a gemeras penn an hent evit mont war droad da Lannilis da loja. War an hent e kavas eur vaouez vad, bet e Lesneven o werza priach, hag a lavaraz d'ezi sevel er c'har, e vije kaset war hed tri-c'hart leo eus he lojeiz.

Antronoz vintin va mamm a ieas da T. P'en em gavas er presbital, oa an aotrou E. er gegin, echu gantan e oferen. Goude m'he devoa kontet va mamm he c'haoz, ar beleg a lavaraz d'ezi e ranke va gwelet, araok mac'h asantche rei evidon eun dra bennag e skolach Lesneven.

Eur sadornvez goude lein, divez miz here 1885 oa, va mamm ha me a ieas war droad da gouskat da Lesneven; demdost da bemp leo hor boa da ober.

Antronoz, raktal goude an oferen, e kemeremp penn an hent evit mont da T. peder leo hanter eus Lesneven. Ar gousperou a oa oc'h echui pa en em gavchomp er bourk. Mont a rachomp raktal d'ar presbital, ha kaout a rachomp ar eontr er gear. Hogen eur vadiziant a ioa er porched, me a ieas da gana an *Te Deum*, evit diskouez d'am eontr beleg e ouien kana. Pa oa echuet ar vadiziant, e teujomp hon daou d'ar presbital. Neuze ar beleg a c'houlennas ouzin perag n'oan ket chomet e Poitiers.

— N'en em blijen ket keit-se eus ar gear, aoun em oa na vije marvet va zud gant ar rann galon, ha kalz a draou all c'hoaz a ioa o nec'hi va spered.

Abenn divez an abaden, ar beleg mad a lavaraz e roje dek lur bep miz evit sikour paëa ar skol evidon. Kalon va mamm a dride, me ive a oa lawen. Antronoz vintin, goude beza poket

start d'am eontr beleg ha d'e c'hoar, e pignen asamez gant va mamm en eur c'har a dlie hor c'has beteg Lesneven. Va mamm a reas he marc'had, ha me a droidellas e kear, da c'hortoz ar pardaez. Araok pignat er c'har hon c'hase da Vodilis, va mamm a ioa bet o kavout Rener ar skolach, o lavaret d'ezan e tlien en em gavout d'al lun warlerc'h 2 a viz du 1885. Setu me a wel da veza kraouiet evit eur pennad mad.

Al lunvez-ze a erruas re vuan. Pa oan o tebri va lein en eun hostaleri e Lesneven, eur vaouez pinvidik eus a Winevez, a oa em c'hichen, hag a gomze oc'h va mamm :

— Hag ho mab a zo o vont d'ar skolach, a c'houlennas-hi.

— Ia, ia, eme va mamm, en drede klas e za.

— Va mab d'in-me a zo ive en drede, a lavaras ar vaouez pinvidik.

— Gwasa zo, eme va mamm, heman ar paourkeaz paotr-man, a zo paour raz, ha mil boan em bezo o telc'her bara d'ezan, rak pemp all a zo c'hoaz er gear.

— Deuit ganen-me bremaik, maouez, a lavaras plac'h Gwinevez d'am mamm ha me a gaozeo gant Keginerez ar skolach, ha mar teuan a-benn eus va zaol, ne gousto ket eul liard d'eoc'h maga ho mab.

Va mamm geaz ha me a valee skanv warlerc'h mamm ar beleg a zeuaz goude Misioner er C'hanada. Wardro div'heur e iajomp d'ar skolach, hag eur pennad goude e oamp o varvaillat gant keginerez ar skolach.

— Heman ar paotr-man, Mari, ne vezo tamm ebet falloc'h evit sikour ac'hanoc'h da walc'hi al listri, ha c'houi, evit e boan, a roio d'ezan souben kig ha bara chomet en dilerc'h ar skolaerien.

— Oh ia avad, eme va madoberourez, leiz e gof en devo bemdez ma kar va sikour da zistaolia da vare lein ha da vare koan.

Setu 'ta, trugarez da vaouez Gwinevez, ma oa tennet eur beac'h pouner diwar diouskoaz va zad ha va mamm geaz. Diou wech bemdez, raktal m'em bije lipet va zouben, e tennen digant ar skolaerien ar plajou, an derinennou a ioa ar re war an taoliou, hag e kasen anezo d'ar vatez da walc'hi. Neuze e teuen da zebri ar pezh a vije roet d'in, ha kerkent ma vije lipet an askourn, e kemeren eun torch-listri, hag e sikouren ar vatez, va madoberourez, da sec'hi ha da renka al listri. Gwech ha gwech e chome e dilerc'h va c'henskolaerien tammou bras a gig-moc'h, hag en doare-ze, bep lun, e c'hallen rei d'am mamm a deue d'am gwelet, peadra da derri o naoun d'ar c'hoarezed ha d'am breur er gear.

Eun devez, sonj em eus evel pa vije deac'h, e oan o pourmen war an dachen pa deuas eur paotr eus ar c'hlas uhela da chacha war va roched, a deue er meaz eus va bragou!

Eur c'hoarz a savas, an holl a deuas trum en-dro d'in, da weled petra ioa c'hoarvezet. Neuze ar rhetorician a lavaras d'ar c'hanfarted :

— Voyez sa culotte de missionnaire! Mettons chacun deux sous, et on va lui en payer une neuve! »

Kerkent ar peziou daou wennek a gouezas puill e tok ar paotr iaouank, hag antronoz me em oa eur bragez hag eur saestamm nevez da wiska.

Lorc'h a ioa ennon, daoust m'em oa bet eun tammik mez.

Nag a blijadur em eus bet e skolach Lesneven epad tri bloaz! Mennout a ran gouela, pa zonjan hirio en amzer evurus em eus tremenet er skolach sioul-ze, eleac'h n'em eus bet nemed mignoned. Pa ian da Vrignogan, e sellan bep tro oc'h an aod eleac'h e vijemp bep bloaz da C'houel Iann o neuial. Nag a ebat hor bije eno o c'hourvez war an teven, pe o redeg etouez ar reier goloet a vezin glaz. Nag a blijadur hor boa o vont bep sul goude ar gousperou da ober eur valeaden da Sant-Egarek, eur c'hart-leo eus kear. O leac'h dudius, n'ez ankounac'hain biken!

Pa deue miz gouere, pa vijemp krog gant deveriou ar priziou, neuze, da veurz ha da iaou goude lein, e iamp holl da neuial da lenn Penmarc'h, e parrez Sant-Fregann. An heol tomm, ar parkeier leun a ed melen, ar girsier marellet gant bokedou a bep seurt liou, a ioa evit ar skolaerien iaouank eun daolen dibriz a c'hened dispar. Skolach Lesneven a zo bet a viskoaz brudet evit beza gant ar re wella a zo en Akademi Raizon.

Me a en em gave deus Poitiers, eleac'h n'oa ket war dost ken krenv ar skol. Biskoaz e skolach ar Jezuisted n'em oa klevet lavaret e vije roet gwerziou latin da ober. Hogen, deustu en devez kenta e Lesneven, e ranken kregi da ober al labourze. Va c'henseurted a oa ganto er c'hlas peb a leor hanvet : *Gradus ad Parnassum*. Me ne ouien hano ebet eus al leor-ze, ha pa oa roet unan d'in, ne ouien ket petra da ober gantan.

Antronoz vintin e oa deiz al *littérature grecque*. Va c'henseurted o devoa abenn ar bevare a viz du boulc'het al labourze, ha me a oa evel eur genaouek, ne ouien ket zoken skriva hano ar barz brudet Homère skriva rean : *Au maire; Et radote*, eleac'h Hérodote. Biskoaz n'em oa klevet hano eus a gement all!

Boutet en eun taol abalamour d'am oad er c'hlasiou uhel, ne c'hellen ket gouzout ar pezh a vije desket er c'hlasiou izel. Ne ouien na tamm istor grek na tamm istor an amzer goz e Rom. Setu ma oan evel eur genaouek etouez va c'henseurted o devoa holl tremenet dre ar c'hlasiou izel. Evelse n'oun bet biskoaz krenv em c'hlasiou, diez e vije bet d'in beza. Ouspenn, kustum da veza ato tostoc'h d'al lost eget d'ar penn, e talc'hen mad d'am renk, rak biskoaz n'em eus bet ioul da veza da genta. Evelse, pa deue mare ar priziou, ar mare da vont d'ar gear, e vije gwelloc'h ganen gwelet piou a roje d'in eur bragou koz, eur vantell goz, eget gwelet piou a roe ar priziou. Gouzout a rean e pliche muioc'h ar re-ze d'am zud eget leoriou ru ar skolach. Er bloavez 1887, em oa dastumet eur zac'had brageeier

koz hag eur zac'had mantellou, roet d'in gant heman ha gant henhont. Eur zac'had bara hag eur banerad kig moc'h em oa bet ive, peadra evit ar gear. Evelse va zad a oa lorc'h ennan o kana er c'har en eur vont d'ar gear. O kerc'hat ahanon me oa bet, hag eur banne bennag en devoa lipet war an deiz gant eun amezeg koz d'ezan, hag a oa d'ar mare-ze goveller e Lesneven.

Pemzek dez goude ma oan en em gavet er gear, e teuas paper d'am zad eus ar skolach. Arc'hant bras a ioa da baea eno, tremen daou-c'hant lur dilerc'h a verke ar paper.

Me neuze, diez va fenn, a skrivas d'am contr beleg, evit goulen outan hag e sonj e oa da baea evidon. Lavaret a ris d'ezan ouspenn em oa great va zonj da vont da vartolod, e oan o vont da Vrest da glask beza digemeret er Fourriered, ne felle ket d'in kendalc'her gant ar studi beleg.

Eur mignon d'in eus Bodilis va foulzas ha va zouellas, en eur lavaret d'in e vijen kalz evurusoc'h, e vije ebatoc'h va doare evel martolod eget evel beleg.

« Pa vezi martolod, a lavare hen d'in, e c'hounezi deustu arc'hant founnus, e c'helli deustu rei sikour d'az tud. Ma zez da veleg avad, e peus labour gortoz c'hoaz, ha da dud keiz a vezo bepred dindan o beac'h ganez. Setu aze eman da dad o terri e gorf e gopr-eost, ha te koulz ha me a zo dre aman o trei mein da zec'hi. Deomp da vartoloded hon daou, kemeret e vezimp da skriva er bureoiou. »

Tri pe bevar devez goude, ec'h en em gave eul lizer digant va contr-beleg ha lavaret a rea d'in n'oan nemed eur farser, eur penn-skanv. Va c'hoar eo a lennas al lizer d'am mamm, ha p'en em gavis en ti evit debri va c'huchen batatez kroc'hen hag all, e oant o diou o ouela etal an oaled. Va mamm neuze a lavaras :

« Te, va mab eo ar c'hosa eus va bugale, ha ganes eo em eus ar pounera kroaz. Gwel, eman echu dija ganes da studi, er bloaz a zeu, ma ves kontant e zi d'ar seminer, e vezi evurus, ha ni ganes. Hag emaud e sonj breman freuza al labour great, ec'h ankounac'haes ar boan hor beus bet ganes, da dad ha me! »

Gouela rean, ha pokat a rean a-greiz va c'halon d'am mamm ha d'am c'hoar en anken. Goulen a ris pardon outo, ha raktal e skrivas d'am contr, da lavaret d'ezan e kendalc'hen gant va studi, em oa keuz da veza re vuan selaouet va mignon toueller.

Goude 'n eost 1887 oan eta eat adarre d'ar skolach, er rhetorik e iean. A-zevri oan en em laket gant va leoriou, rak e miz gouere 1888 oa d'in tremen kendamouez (examen) ar Seminer. Ouspenn, breman em oa c'hoant mont d'ar Seminer, evit tec'hout eus ar vicher soudard. Va zad a oa bet e Landi o tenna em leac'h d'ar billed, ha tennet en devoa an niveren 134, war 167 a oa en tenn er bloavez-ze e kanton Landi.

Evel kustum, va mamm a deue bep lun d'am gwelet ha da ober he marc'had; plijadur he dije ato o konta d'in nevez-

tiou Bodilis, ha me ive em bije ebat o klevet menek eus ar pez a dremene.

Bep lun ive koulz lavaret, eur paotr bennag eus ar skolach a roe d'in dre guz eul lizer bennag da gas e kear, hep tremen dre zaouarn ar Rener. Me a roe al lizerou-ze dre guz ive d'am mamm. Gouzout a rean e tizenten oc'h reolen ar skolach o rei en doare-ze lizerou d'am mamm da lakat er post e kear. Met bah! ar baotred a roe al lizerou-ze d'in-me, a roe d'in ive meur a dra, dillad hag eur gwennek bennag ouspenn. Ne zonjen ket kennebeut oa ken grevus evel ma oa ar pez a rean.

Eun devez, va mamm a oa deus ar pardaez-noz o lakat gaz-mill el lamp; kregi reas an tan ennan, hag ar pez a ioa gwasoc'h, e bleo va mamm e krogas ive, ha panefe va c'hoar gosa, a daolas eul linser d'ezi war he fenn, e vije bet devet ez veo. An dra-ze oa e miz meurz 1888.

Va mamm a rankas chom teir zizun bennag war he gwele. Va zad neuze a deuas e leac'h va mamm da ober marc'had Lesneven gant eur zac'hadig dillad-koz. Ne vije ket aliez, rak va mamm ne leze ket kalz a dro gantan da vond.

Eul lunvez eta va zad a deuas d'am gwelet, just d'ar mare ma oa ar skolaerien o vont d'ar studi. Me her gwelas e toull an nor, a dec'has eus ar renk hag a ieas da lavaret kenavo d'ezan. Dre-guz e rois d'ezan eul lizer, hag e lavarais d'ezan her lakat er vouest. Va zad a lakeas al lizer trum en e c'hodell ha gantan etreseg ar post. E oa o vont da deuler ar paper en toull, pa welas n'oa timbr ebet warnan. Neuze, e teuas en dro d'ar skolach, hag e c'houlennas va gwelet ha kaozeal ganen.

— Ar Floc'h, eme ar porzier, a zo o studia, mar ho peus eun dra bennag da rei d'ezan, roit anezan d'in, ha me her roio d'ezan.

— Eul lizer en deus roet d'in bremaik, ha n'eus timbr ebet warnan, hag oun nec'het gantan, eme va zad.

— Roit al lizer d'in, ha me bremaik a entento outan evel m'eo dleet, a lavaras paotr an nor.

Va zad ne zonje ket hirroc'h, a gave d'ezan e c'helle beza dinec'h o rei al lizer-ze d'an hini a ioa karget eus holl gefridiou ar skolach.

Ar zervicher feal a ieas raktal da ziskouez al lizer da rener ar skolach, hag eun hanter-heur goude e oa galvet Ar Floc'h da vont da gaout ar Principal. E meur a dra e sonjen en eur vont goustadik.

Marteze, emeve, eman va eontr beleg aze, deuet da baea evidon, ha da lavaret d'in kemer kalon beteg ar penn diveza.

En eur ger, e mil dra e sonjen, ha ne zonjen ket el lizer. Pa oan eat e kampr ar Rener, oan laket da azeza war eur gador. E oan o sonjal en dle em oa dastumet, pa ziskouezas an aotrou eul lizer d'in, ha n'oa timbr ebet warnan.

— C'est comme cela que vous oubliez d'affranchir les lettres que vos amis et collègues vous donnent pour mettre dans les boîtes aux lettres de la ville?

Darbed oa bet d'in sempla o klevet ar c'homzou-ze. An aotrou Rener a reas d'in eun tamm sermon freaz ha dichek, met ken sabatuet oan ma ne gleven na n'ententen netra.

— Enfin! à Pâques nous vous dirons ce que vous aurez à faire, vous pouvez vous sauver » a lavaras d'in en eur zigerridor e gampr.

Gwenn evel eur goaren werc'h oan c'hoaz pa oan azezet er studi, ha va diousskouarn a voudinelle, ha va daoulagad a drelle em fenn. Edoug an nozvez ze ne serris ket eul lagad, ne rean nemed sonjal em buhez tremenet, hag ar gwabren eus va buhez da zont a welen o para uz-d'am fenn, tental oa-hi meurbed. Sonjal a rean oan bet torret eus a gurust, oan bet ta let er meaz eus skol Poitiers, hag e oan adarre entremar da veza taolet war vor kounnaret ar bed.

Evelato, vakansou Pask a deuas, ha d'al lun da greizdeiz, e oamp holl oc'h taol o tebri kig ha farz, pa erruas paotr al lizerou en ti. Me a redas er meaz da ouela, e keit ma oa va c'hoar o lenn al lizer dirak ar famill a-bez. Eur pennad goude, e welis va mamm glac'haret o tont da harpa-he fenn oc'h moger diaveaz an ti, ha prestik va c'hoar gosa a reas evel di. O diou ec'h hirvoudent, e skuillent eur mor a zaelou. Me, kuzet adreg eur c'hrac'hell geuneut, a hirvoude evel do. Koulskoude, pa oa ehanet eun tamm o daelou da redek, e redis beteg enno, hag asamez ganto ec'h is d'an ti. Va zad a oa e penn an daol, doaniet e galon, enkrezet e spered, gouzout a rea petra en devoa great. Ober a reas eur zell ouzin, eur zell a dristidigez hag a c'hlac'har divent, pa oan o kregi el lizer milliget, lezet war an daol etouez ar bruzun farz.

— Petra ri breman, va mab kez? a c'houlennas hen ouzin, en eur waska va dourn en e hini.

— Da soudard e zin bremaik, goude an eost, hag emichans em bezo muioc'h a eurvad eno eget n'em eus bet beteghen er skolachou. Da c'hortoz, e klaskin labour en eun tu bennag, evit gounit va zamm kreun.

D'ar zadorn warlerc'h oan bet e Landerne asamez gant va zad, war droad oamp eat, evel kustum. Pa oamp o tremen Ti Robée, war bord an hent koz eur c'hart leo deus Sant-Servez, daou baotr iaouank, daou vignon d'in a oa war treujou o dor. Mont a ris d'o c'haout, ha va zad, dierc'hen, a iea ato gant an hent. Pedet da gemer eur banne, va zad a deuas en-dro. Meur a gont a oa bet etre an daou vreur ha me, lavaret a rean d'ezo n'oan ket mui er skolach. Ar re-man a lavaras d'in neuze e tlefen mont da ober skol d'ezo, e oant o studia evit o brevet, nemed e oant pell c'hoaz da veza desket awalc'h.

— Kaozeit araok gant ho tud-koz, hag em berr en dizro eus a Landerne, c'houi a lavaro d'in pe ec'h asantint pe ne raint ket.

An daou goz a asante, ha d'al lun warlerc'h e oan kelenner e Sant-Servez, en ti ma z'eo ganet ennan Yann d'Argent.

En ti-ze em oa va boued hag ugent real ar zizun. N'oa ket

druz ar bae, met va labour n'oa ket tenn. Skol a rean bemdez d'an daou baotr iaouank, hag ouspenn e studien va unan evit esa tremen ar brevet, evit mont da vestr-skol.

D'ar 16 a viz gouere 1888 e oanbet e Brest oc'h esa tremen ar brevet, ha korbellet oan bet deustu en devez kenta, dre ma n'em oa ket kavet an tu da lavaret just petra oa ar c'homzouman.

— « Démontrez que chacun est le fils de ses œuvres, et que cette assertion est plus vraie aujourd'hui qu'autrefois. »

Daou ha daou ugent oamp, ha nao ha tregont a oa bet korbellet. Eun tammik mez em oa goudeze oc'h en em ziskouez d'am daou skolaer iaouank.

(Da heulia.)



CHEZ LES SPHYNX

par F. TALDIR JAFFRENOU.

J'ai été trois ans sur le front français. En 1917, les Américains accoururent à la rescousse. Ils réclamèrent des officiers de liaison, des interprètes et des instructeurs sachant l'anglais. Une mission fut formée sur le modèle de celle qui existait déjà à l'armée britannique. Le général Raguenaud en prit le commandement.

Je fus affecté à cette mission. L'examen d'interprète ayant été favorable, j'entrai CHEZ LES SPHYNX, ainsi appelés parce qu'ils portaient au collet la tête de l'animal fabuleux. Ce corps spécial avait été créé par Bonaparte pendant la campagne d'Egypte en 1798. En France, de 1914 à 1919, son effectif ne dépassa pas 3.000 hommes.

J'ai passé dix mois avec le 1^{er} corps d'armée constitué par les U. S. A. Puis, sur ma demande, je fus muté à l'armée britannique, en la même qualité. J'ai extrait de mes notes le récit des quelques mois passés parmi nos alliés anglais, parce qu'il me paraît cadrer avec le but de notre Revue, qui est de maintenir et de promouvoir des relations étroites entre Celtes des deux côtés de la Manche, et subséquemment entre Français et Anglais.

A 20 h. 15, je pris à la gare du Nord, à Paris, le rapide de Calais, étant muni de l'indispensable ordre de transport A 2.

Dans le compartiment de 2^e classe où je montai, je me trouvai le voisin d'une jolie blonde de type flamand, portant la trentaine, et fort peu sauvage. De ces femmes « de guerre » empressées à vous conter leur histoire, bien qu'elles ne vous aient jamais vu, et qu'elles sussent qu'elles ne vous reverront jamais : peut-être à cause de cela.

— « J'étais, me dit cette belle inconnue, propriétaire d'une exploitation agricole à Launoy, près de Lille, et le 2 août 1914, mon mari rejoignit son régiment d'artillerie. Le 20 août, les Allemands approchant, il fallut fuir. Je fis un colis de hardes, et à pied, je pris la route de Saint-Omer. J'étais enceinte. Je m'arrêtais dans une ferme, où l'on m'accueillit et j'enfantais dans une remise.

« Aussitôt rétablie, je repris la direction de Saint-Omer, avec mon enfant entre les bras. Là, des amis m'accueillirent et me procurèrent une habitation vacante. J'y suis depuis bientôt 4 ans. Je reviens de Normandie, où j'ai rendu visite à des amis réfugiés... Vous êtes interprète, monsieur ?

— Oui, madame.

— Il y a beaucoup d'Anglais à Saint-Omer. Si le hasard vous y amène un jour, n'oubliez pas de venir me demander l'hospitalité. »

Ayant dit, la voyageuse s'endormit sur mon épaule, avec la plus grande familiarité, ce qui ne me donna pas le temps de lui demander son nom ni son adresse.

Deux heures du matin. Le chef de gare crie dans la nuit :

— « Rang-de-Fliers ! »

C'est ici que je devais descendre. Pas un réverbère dans cette gare, à cause des raids d'avions ennemis. Je descendis à tâtons, portant ma cantine et ma musette. Et le rapide démarra vers le Nord.

Dans la salle d'attente, un poêle rougeoiait. Quelques soldats français et anglais, qui avaient flairé la chaleur, s'étaient groupés autour, fumant et crachant. Derrière le grillage ajouré de la salle d'attente, le chef de gare, qui avait un poêle pour lui tout seul, triait ses papiers. Il fallait passer là le reste de la nuit, car le train de Berck n'était qu'à 6 heures.

Vers 5 heures, comme une blafarde clarté commençait à poindre, je me glissais hors de la gare. Les autres firent de même. Au bout de 150 mètres, un lumignon perça la ténèbre, semblant nous faire signe. C'était un estaminet. Des voix éraillées montaient de l'intérieur. Ce cabaret providentiel était ici la Maison du Bon Dieu. Il y avait un poêle flamand tout rouge, du café bouillant, de la gnolle. A petites lampées, en ingurgitant sa bistouille, on attendrait le jour.

Enfin, l'heure approche. Un tortillard crache à la gare une fumée épaisse. En moins d'une heure, il faisait le trajet de Rang à Berck-sur-Mer.

Aussitôt arrivé, je m'informai du dépôt-école des interprètes. On me l'indiqua, installée dans une ancienne pension de famille, une « polyclinique ». On m'y reçut avec beaucoup d'égards. Un planton me conduisit à une chambre, que je partagerai avec un autre sous-officier. A ce moment, il y avait fort peu de *Scholars*. Tous avaient été expédiés vivement au front, en raison des demandes intenses, depuis la reprise de l'offensive par l'armée anglaise. Au nombre des stagiaires, je rencontrai un Breton, Le Pautremat, professeur d'anglais au lycée de Saint-Brieuc.

La première prise de contact eut lieu à la popote, à midi. Elle était installée dans l'arrière-salle du Café Central de Berck-Plage. Nous y mangions à une douzaine; tous me firent l'effet d'être de *true gentlemen*, soit d'origine, soit que quatre années de fréquentation des officiers anglais eussent déteint sur leurs manières. Leurs uniformes khakis sortaient de chez le *Select Tailor*. A côté mon khaki américain faisait pauvre. La plupart portaient le ruban du *Distinguished Service Order*, et plusieurs brisques de front. Depuis de longues années, ils boulinguaient de régiment en division, de division en dépôt, où à tour de rôle, les interprètes fatigués étaient autorisés à venir prendre quelques jours de repos.

On ne saurait faire aucune comparaison entre cette école et

celle de Biesle, Haute-Marne, pour les interprètes des Américains. Là-bas, installation de fortune; ici, une organisation stabilisée, d'où l'on se flattait de ne laisser sortir que des hommes affinés, rompus au *fashion* anglais : aussi grande différence entre les deux écoles qu'entre les deux peuples.

Les stagiaires de l'école de Berck disposaient d'un club, installé au Casino des Dunes. On y trouvait salle de lecture, salle de billard, bains, tennis et jeux divers.

L'école était commandée par les capitaines Phélizon et de Saint-André. Ils étaient entourés d'un cadre sédentaire d'officiers professeurs, de sous-officiers de discipline, de soldats secrétaires, en tout douze ou quinze « embusqués » pour un dépôt administrant 1.500 interprètes. C'était un record de bonne foi et de conscience.

Le régime des interprètes de passage était sévère. A son immatriculation, tout nouvel interprète était soumis à une interview du capitaine commandant portant sur ses opinions, patriotiques, sociales, philosophiques.

Il s'agissait, pour l'officier, responsable de la direction à donner à son élève, de se rendre compte si son degré d'éducation lui permettait de remplir un poste en activité auprès des chefs, ou si sa place était plutôt dans un conglomerat d'interprètes traducteurs. Une des qualités les plus prisées était *le flegme* : c'est-à-dire la froideur, le manque d'émotivité, le verbe lent, l'acceptation des faits sans réaction apparente. Des pancartes le disaient dans les salles aux moins perspicaces : « *Défense expresse de prononcer ici aucune parole de découragement ni de lassitude.* »

En fait, la liberté de critique était supprimée à tout interprète de l'armée anglaise. Je ne tardais pas à remarquer que ce *silence* était d'ailleurs devenu une deuxième nature chez ces Français sélectionnés, ce qui tendit à me faire admettre que la généralité des Français pourrait, quoi qu'on dise de leur versatilité, acquérir, par l'éducation nordique remplaçant l'éducation latine ce calme qui leur fait défaut lorsque des événements imprévus viennent bouleverser leurs habitudes ou exciter leur sensibilité. Ici, à longueur de jour, personne ne commente les nouvelles de la guerre, *ni pour ni contre*. Elles sont ce qu'elles sont. Chacun peut en penser ce que bon lui semble, mais ne communique au dehors aucune impression. Celui qui le ferait serait tenu pour mal éduqué. Quant on avait vécu avec les Poilus, on mesurait l'abîme qui les séparait de ceux-ci, dressés d'autre manière. Apprendre à se taire, quelle qualité chez la race qui sait se discipliner jusqu'à garder le silence lorsqu'elle est aux prises, de toutes ses forces matérielles et morales, avec le plus puissant ennemi.

Je remarquai aussi que les interprètes jouissaient à Berck de la plus haute estime. Malgré leur distinction vestimentaire, qui devait aller de pair avec celle des officiers britanniques, aucun poilu, aucun habitant, ne songeait à les traiter d'embusqués. On se rendait compte dans la zone des Anglais, que l'interprète de troupes était *un combattant*. Chacun connaissait leur conduite héroïque de la première année de guerre, quand ils n'étaient que quelques centaines à la « misérable armée de French », où ils avaient à faire *seuls* toute la liaison avec les Français. Combien d'entre eux furent tués pendant la Retraite de la Marne, et lorsqu'il fallut, en 1915, étendre le front anglais jusqu'à Arras, et au début de 1918, lorsque la ruée allemande surprit les Anglais entre

Amiens et Noyon ! Depuis la reprise de l'ultime offensive inter-alliée de juillet 1918, leur rôle devenait de plus en plus dangereux, par suite du rideau de gaz dont les Allemands couvraient leur retraite.

Aussi, l'école de Berck se vidait-elle chaque jour un peu plus de ses occupants, et me rendis-je compte que je n'y ferai pas un plus long séjour.

..

Je devais, cependant, apprendre mon métier. Aussi, suivais-je les cours avec ardeur, de façon à être à la hauteur de ma tâche.

Les interprètes étaient attachés aux troupes combattantes à raison d'un par grande unité, avec détachement de relève au Q. G. de la division. La grande unité était le bataillon (synonyme de régiment) à l'effectif de 1.000 hommes commandés par un lieutenant-colonel. Les gradés étaient dans la proportion de un sur quatre. On était gradé à partir de sous-caporal, ou *lance-caporal*. Le bataillon comprenait 4 compagnies de 16 pelotons et 64 sections. Le peloton, commandé par un lieutenant; la section par un n. c. o. (*non commissioned officer* ou sous-officier). Dans chaque peloton, 2 sections de fusiliers et 2 de mitrailleurs.

La grande unité de cavalerie est le régiment, divisé en 4 escadrons, divisé chacun en 4 *troops* ou sections.

A noter que ni le bataillon ni le régiment ne portaient de numéro, mais étaient désignés, comme chez nous sous l'Ancien Régime, par le nom de leur comté de recrutement : *Devon Battalion, Leicester Regiment*.

La grande unité d'artillerie était la batterie, chacune divisée en 3 sections de 2 canons pour la *Field Artillery* et de 4 canons pour la *Heavy*.

Le génie formait une arme indépendante. Il comprenait deux branches, les *Engineers*, et les *Pioneers*.

Enfin, les *Expeditionary Forces* étaient complétées par le *Royal Air Force*, ou Aviation, et la *Mechanical Transport Supply Column*, ou service automobile de transports.

Les services annexes des états-majors de divisions comprenaient : les *Signals* (télégraphe, téléphone, T. S. F.), les *Medicals* (sanitaires), les *Supplies* (ravitaillement), les *Postals*, les *Transportations* (communications), le *Judge Advocate General Department* (justice militaire), le *Chaplain's Department* (aumônerie), l'*Intelligence Service* (sûreté générale), la *Provost Branch* (gendarmérie), et sous le nom d'*Ordnances*, l'habillement, l'armement, l'éclairage.

Chacun de ces services comprenait cinq officiers supérieurs, ainsi nommés : *Director General, Director, Deputy Director, Assistant Director, Deputy Assistant Director*.

On voit que l'armée anglaise ne le cédait en rien à l'armée française pour la multiplication des rouages honorifiques de l'arrière.

Enfin, il y avait 3 bataillons dans une brigade, 3 brigades dans une division, 3 divisions dans un corps d'armée, et 3 corps d'armée dans une armée.

Dans ce formidable organisme de l'armée britannique, créé de toutes pièces depuis le commencement de la campagne, et se développant, se perfectionnant sans cesse, comme celui des Etats-Unis, jusqu'à pouvoir devenir, dans un an de plus, une masse

disciplinée absolument écrasante, alimentée par un empire de plus de 150 millions de sujets, et qui emporterait comme fétus de paille les derniers régiments décimés et affamés des Allemands, quelle fonction était dévolue à l'interprète français ?

Je ne parlerai que pour les mentionner des Interprètes R. A. T., affectés comme traducteurs aux formations de l'arrière.

L'interprète de troupes avait un rôle de premier plan.

A chaque état-major de corps d'armée était attaché un officier interprète, du grade de lieutenant, rarement de capitaine, commandant, outre son propre personnel, les sous-lieutenants interprètes attachés à chaque division et leur personnel qui a varié, d'après le capitaine directeur de l'école de Berck, D. de Saint-André, de 14 à 30 interprètes auxiliaires. Ces interprètes auxiliaires étaient sous-officiers, brigadiers ou soldats. Lorsqu'ils n'avaient aucun grade, leur mission était plus difficile, et leur situation plus délicate vis-à-vis des autorités alliées. Leur nombre était de 2.000 en 1918. En ce cas particulier, la France a manqué à la justice et à la dignité en n'assimilant pas au grade d'adjudant à titre temporaire tous les interprètes, quels qu'ils fussent, ainsi qu'elle l'a fait dans d'autres branches spécialisées, par exemple pour les médecins, les vétérinaires, les pharmaciens, qui sont pourvus d'office d'un rang dans la hiérarchie.

L'interprète de troupes devait tout d'abord jouer un rôle d'administrateur, protéger les populations françaises contre les abus de pouvoir des unités alliées; évaluer les dommages-intérêts et les régler par arbitrage; servir d'intermédiaire entre le commandement militaire allié et l'autorité communale et civile française. Ceci représentait à l'arrière du front un travail énorme.

Toutefois, le rôle d'administrateur n'a été qu'accidentel.

Au début de la guerre, les Anglais ont été amenés à se méfier des Français. En août 1914, le maréchal French et le général de Lanrezac, ne voulant pas confier à un interprète la traduction de leur dialogue, ne purent se comprendre et ce premier contact leur laissa une impression de malaise. Nos alliés n'eurent plus la sensation de se faire « rouler » du jour où ils purent coordonner leurs opérations avec les nôtres, grâce à l'organisation méthodique qui fut donnée au service des interprètes dès la stabilisation des fronts. Celui-ci se vit chargé de la « liaison » stratégique et tactique entre les états-majors.

Jusqu'en 1917, la liaison franco-britannique sur le champ de bataille même n'avait de raison d'exister qu'aux deux points extrêmes, à l'aile gauche (Belgique), et à l'aile droite (Somme). Mais à ce moment, le mélange des divisions britanniques avec les françaises devint plus fréquent, et le capitaine interprète de Saint-André fut chargé de rédiger une instruction relative au contact franco-britannique qu'approuva le général de Laguiche, chef de la mission française près l'armée britannique.

D'après ce règlement, l'officier interprète de corps d'armée et son groupe d'interprètes (de 14 à 30) étaient chargés d'assurer la liaison sur le champ de bataille, à tous les points de contact inter-alliés d'infanterie et d'artillerie.

Pour cela, il fallait des hommes braves, ayant, comme les interprètes automobilistes de l'armée américaine, *le courage de l'homme isolé*, le plus difficile de tous.

— « Je tiens à rendre hommage à ces braves gens, nous dit le capitaine de Saint-André, qui ont montré leur valeur à tous les

points de vue. En mars 1918, un petit détachement de 70 interprètes avait été chargé de rattacher à tout risque les liaisons franco-britanniques, pulvérisées dans le trou créé devant Amiens par les Allemands, entre la V^e armée britannique et l'armée française. L'un d'eux offrit son cheval à un général de cavalerie démonté; l'autre, pris dans une compagnie de chasseurs à pied, s'était vu décerner un « cor de chasse » par ces poilus, parce qu'il « aurait été digne d'être chasseur ». Un autre sillonnait à moto les routes les plus bombardées pour porter des renseignements à un général anglais qui le trouvait « aussi utile que tout le reste de son état-major réuni ». La proportion des tués et des blessés interprètes, vu le petit nombre d'hommes engagés, a été de l'ordre des pertes de l'artillerie. »

Enfin, dans la guerre de mouvement, l'interprète de liaison devait assister aux relèves de troupes, prêter la main à la prévôté et à la sûreté pour la recherche des trainards et des suspects, organiser les évacuations des malades et des blessés *civils*; enfin, comme nous le verrons après l'Armistice, remplacer les maires, administrer les communes et ravitailler les populations.

Lorsque les troupes étaient au repos, dans les cantonnements, l'interprète avait encore une autre fonction, qui chez les Français, est remplie par le « fourrier ». D'accord avec le *Town-Major* ou major de la garnison, il dressait un état des logements (*Billeting*) sur des imprimés spéciaux qu'il portait sur lui, et les répartissait entre les officiers et les bureaux de compagnie. Au départ de la troupe, il recueillait et instruisait les réclamations (*claims*).

Le cours du capitaine de Saint-André m'était complété par un cours du soir que mon camarade de lit, le maréchal-des-logis Lamuray, me faisait avant de s'endormir.

— « Tu dois savoir tenir ton rang là-bas, disait-il; alors tu auras le maximum de considération. Quand tu arriveras dans la division ou la brigade qui te sera désignée, tu auras à choisir entre la table du général (ou du colonel) et celle de l'officier d'approvisionnement (*Supplies*), ou celle du chef (*Sergeant-Major*). Tout dépend des goûts. Si tu as de l'estomac et de l'argent, prends le premier parti.

« Tu seras de toutes les réceptions, mais il faut savoir jouer au bridge. Tu seras décoré D. S. O. (*Distinguished Services Order*), ou D. C. M. (*Distinguished Conduct Medal*). Tu feras venir de chez toi 400 francs par mois pour ajouter à ta solde de 400, car les officiers anglais ne te feront pas l'*injure* de payer pour toi. Ils te décrètent leur pair.

« Mais supposons que tu aimes mieux vivre effacé, tout en faisant ton devoir, supposons que tu préfères les ressources du Système D. des Français à l'apparat britannique, fais-toi l'ami du lieutenant des *Supplies* ou du *Sergeant-Major*. De temps à autre, tu leur procureras des locaux idoines à un paisible cantonnement; tu dégouteras quelque bonne dame capable de leur faire de « la cuisine française » qu'ils apprécient mieux que la leur, tu feras venir du champagne, et tu seras « le roi de la popote », où tes dépenses seront inexistantes. »

Ainsi parla Lamuray, blanchi sous le harnois.

Il y a huit jours que j'étais à l'école et déjà, des bureaux, le bruit transpira qu'on m'enverrait au front dans 48 heures. Je profitais de ce répit pour visiter Berck-Plage et les alentours. Je poussai jusqu'à Grosliers, dans les terres, où était installée une

école d'artillerie (*Gunnery School*). Ici, la mer a des horizons illimités. Les plages sont aussi unies que des vélodromes. Dans le vieux temps, Berck-Ville touchait à la mer, mais en raison de l'envahissement des sables, elle s'en trouve maintenant à un kilomètre. Il a fallu suivre la fantaisie du flot et construire à sa proximité Berck-Plage, où sont les hôtels (transformés en hôpitaux) et les villas des baigneurs. Le sable reste encore le grand ennemi. Chaque jour (en temps de paix) des équipes de cantonniers le chassaient des rues et des quais. Livré à lui-même il envahirait tout. Du côté du quartier Rotschild, des villas abandonnées depuis la guerre étaient calfeutrées de monticules de sable fin, qui en recouvraient même les toits.

La mer elle-même est limoneuse, et ne charrie que du sable. A perte de vue, la falaise s'étend vers le Nord, jusqu'à Paris-Plage.

**

Un jour, quatre années après la déclaration de guerre, je flânais comme d'habitude autour du tableau où s'affichaient les mutations du lendemain, quand je lus :

« JAFFRENOU, François, maréchal-des-logis, ira à la 37^e division d'infanterie, 4^e corps d'armée, 3^e armée, général Byng. »

Cela fit Byng aussi dans mon crâne, comme un coup de battant de cloche. En avant donc ! La nuit se passa blanche, pourquoi le nier ? Qu'était cette 37^e division ? Une galloise ? Quitter le dépôt pour le feu, après quatre ans de guerre, n'était-ce pas défler la Fortune, qui jusqu'ici m'avait épargné ? Ne prenai-je pas, imprudent, le contrepied des autres, qui s'ingéniaient à revenir de l'avant à l'arrière, fût-ce au prix d'une blessure, tandis que moi je remontais volontairement de l'arrière à l'avant ?

Mais une hantise m'entraînait vers le front. Je voulais de l'imprévu, des sensations que je ne retrouverai plus : je me morfondais d'être éloigné de cet incendie qui dévorait le monde sur une étroite zone, et qui se déplaçait maintenant vers l'Est à une vitesse accélérée. Encore quelque temps, et j'arriverais trop tard. Il n'y avait plus un jour à perdre, pour jouir de la dernière flambée, de l'apothéose finale de quatre ans de tragédie.

Le lendemain matin, j'obtins une audience du capitaine de Saint-André.

« — Mon capitaine, lui dis-je, je suis sans doute le seul soldat français parlant couramment la langue galloise et possédant des relations personnelles dans cette province de la communauté britannique. Voilà pourquoi j'ai sollicité et obtenu l'honneur de servir comme interprète au milieu de son infanterie. Ma requête, appuivée par une éminente personnalité bretonne, a été accueillie par le général Mordacq et vous devez avoir reçu des ordres dans ce sens. »

« — Secrétaire X..., dit-il, passez-moi le dossier du maréchal-des-logis Jaffrennou. »

Le dossier fut ouvert devant moi. Il s'y trouvait mes pièces maricules, mes fiches de positions, et une certaine note provenant directement du ministère de la Guerre, et ordonnant : « l'affectation de ce spécialiste de la langue celte à l'une des divisions galloises ou écossaises ».

« — C'est exact, fit le capitaine. J'avoue n'avoir pas prêté attention à la copie de cette note, dont l'original se trouve au Q. G. de la mission à Montreuil-sur-Mer... »

« — Alors, obtiens-je satisfaction ?

« — Pas précisément. La 37^e division est anglaise. C'est la division des « Fers à Cheval » (1). C'est la 38^e qui est galloise. Il y a eu erreur d'un chiffre vous concernant. C'est un peu de ma faute, de n'avoir pas porté attention à cette note. C'est bien la première fois... J'en référerai.

« — Cela retardera-t-il beaucoup mon départ ?

« — Oui, un moment.

« — Alors, n'en faites rien. Ce qui est écrit est écrit. Je prends la 37^e.

« — Et vous faites bien.

« — Pourquoi, mon capitaine ?

Il réfléchit une seconde, comme s'il devait répondre, et :

« — Mon ami, vous êtes Breton, n'est-ce pas ?

« — Oui, mon capitaine.

« — Vous savez le sacrifice qui a été demandé aux Bretons par le commandement français ?

« — Certes.

« — Eh bien, il en va de même pour les Gallois, dans l'armée britannique. Depuis quatre ans, les deux divisions qu'a fourni cette principauté n'ont jamais été relevées. Elles ont été décimées plusieurs fois et reformées en ces derniers temps d'éléments qui ne sont plus uniquement gallois. Les interprètes qui ont été attachés à ces troupes de choc y ont été tous tués ou évacués pour blessure. Je vous le dis bien sincèrement. Mon ami, le sort vous favorise, gardez la 37^e... »

Le secrétaire me délivra aussitôt mon ordre de route : « Montreuil-sur-Mer, Saint-Pol-sur-Ternoise, Arras. »

Je bouclai mon barda : havresac, musette, bidon; mes cuirs, mon étui-révolver, un manteau de drap khaki dit *British warm*, calot, képi, casque et un sac à avoine avec deux couvertures.

Un petit train partant de Berck me débarqua à Montreuil-sur-Mer à 10 h. 30. J'avais le temps de visiter cette ville, à laquelle il faut accéder par une côte escarpée, montant de la gare.

Montreuil-sur-Mer? Pourquoi sur Mer? La mer est loin là-bas, vers l'Ouest. A peine distingue-t-on une ligne d'horizon grise, que l'on suppose être la limite de la terre. Et cependant, il y a 1.000 ans, cette ville offrit un refuge aux barques des moines bretons de l'abbaye de Landévennec, fuyant les ravages des Normands.

C'est ici que se réfugièrent nos compatriotes, emportant avec eux les reliques de saint Gwennolé.

Aujourd'hui, Montreuil-sur-Mer était le siège du G. Q. G. britannique (*General Headquarter*) et de la Mission Française près de l'armée. Sous l'œil des n. c. o's un *platoon* de *tommies* faisait du *drill* (exercice) sur la grand'place. Dans les rues, beaucoup d'officiers d'état-major l'air affairé. Enseignes, affiches, avis, étaient en anglais. La pittoresque cité était enfermée dans une ceinture de larges remparts, fortifications médiévales très bien conservées, et dont j'eus tout le loisir de faire le tour. Ils étaient si larges, que des allées de boules y avaient été aménagées pour les paisibles bourgeois du temps de paix.

A midi, je m'enquis d'un bon hôtel, et je fis un plantureux

(1) Chaque division se distinguait par un tap ou écusson sur le bras gauche. A la 37^e un fer un cheval. Chez les Gallois, un Dragon rouge.

déjeuner, à côté de secrétaires anglais qui menaient une existence de fonctionnaires réguliers.

A 15 heures seulement, j'avais un train pour Arras, le seul. Je grimpai dans un compartiment déjà occupé par deux permissionnaires français qui allaient à Arras. Nous passons Saint-Pol, puis Favy. Au crépuscule voici Aubigny-en-Artois.

C'est ici que j'ai cantonné en octobre 1914, conducteur à la Section Sanitaire automobile du 33^e corps d'armée. D'ici, nous allions relever les blessés dans les lignes, entre Arras, Sainte-Catherine et le Mont-Saint-Eloi. La gare suivante était justement Mont-Saint-Eloi. La nuit était tombée ; on n'apercevait plus les silhouettes des fameuses tours qui étaient démolies. Non loin d'elles, se trouvait le château du docteur-maire, M. Gernez, dont la famille fut pour moi si accueillante, et Villers-en-Bois où le général Pétain avait son poste de commandement, et où souvent m'appela mon service. Vieux souvenirs confus, que d'autres ont effacés.

Enfin, voici Arras. On apercevait dans la nuit quelques édifices éboulés, et des rails à l'infini. Un noir opaque. Pas une lumière. Le train n'allait pas plus loin. Des soldats anglais descendirent et se perdirent on ne sait où. Nous décidâmes nous trois de passer le reste de la nuit dans le train. J'allumai une bougie, et après avoir bouché hermétiquement les fenêtres avec des couvertures, nous cassâmes la croûte. Puis au concert d'une tempête furibonde, qui faisait tanguer le wagon, nous nous étendîmes sur les banquettes.

Au matin, le froid nous mit debout.

— Il faudrait boire un jus, fit Théon, artilleur, originaire de Marcoing.

Nous gagnâmes la ville détruite. Arras n'était en effet qu'un monceau de ruines. On dirait de quelque Pompéi. L'hôtel de ville était un amas informe de pierres. Cette place, je me la représentais, le soir du 4 octobre 1914, quand je reçus l'ordre, sous la première avalanche d'obus qui y tombait, de déménager les services de l'Intendance et de les transporter à Aubigny. Comment échappai-je alors à la mort ? Et dans ces mêmes lieux, je revenais la défier. Enfin, nous découvrîmes dans le silence une espèce de boutique avec une table et du feu dans l'âtre. Une mégère habitait cet antre entre quatre pans de mur. Elle vendait du café. Elle pleurnichait.

« — Quel triste sort le mien ! Je n'ai pas quitté Arras pendant quatre ans de bombardement ; j'ai ravitaillé les soldats, et voilà qu'hier soir plusieurs Anglais sont venus et m'ont volé mes économies. Qué malheur, ah ! qué malheur ! »

Réchauffés, nous retournâmes à la gare. Théon et moi nous nous séparâmes.

..

J'allai m'informer au *Railway Transport Office* de l'emplacement du Q. G. du général commandant la 3^e armée. M'y étant présenté, je fus aimablement reçu par le *poll* de réserve des interprètes, que je trouvai en train de déjeuner de thé, de biscuits et de confitures. On ne se privait pas ici. Devinant sans doute que mes 24 heures de trajet m'avait creusé l'appétit, ils m'invitèrent à partager leur menu et me firent don d'un gros fromage de Ches-

ter. Ils mirent une auto à ma disposition pour me conduire à mon poste au Q. G. de la 37^e D. I. à Beaurains.

J'y accédai par une route criblée de trous d'obus. A droite et à gauche, les canons gris étendaient leurs gueules courtes et crachaient vers les lignes allemandes, distantes de trois kilomètres. De temps en temps, un obus ennemi passait en sifflant et allait creuser une brèche de plus dans les murs d'Arras.

A Beaurains, le *poll* des interprètes était réduit à quatre, dont un sous-lieutenant. Je me présentai à ce dernier, nommé Duffit, qui lâcha des ah ! de satisfaction.

— Voilà plus de 15 jours, s'écria-t-il, que je vous espérais. L'interprète X... du régiment des *Signals* (télégraphistes), a été gazé et évacué. Le dépôt de Berck ne semble pas pressé.

— Quand je suis parti, mon lieutenant, le dépôt était presque vide : tous les interprètes disponibles avaient été mutés.

— Nous sommss ici quatre pour un boulot montre. Je vais d'ailleurs vous présenter.

Flairant l'arrivée du « nouveau », les collègues étaient au guet. Ils accoururent de différents abris.

— Voici Deffontaines, dit le lieutenant, un Parisien comme moi, sa bedaine vous indique sa profession. Dans le civil, il y a très longtemps, il était maître d'hôtel. Voici Master Quénet, l'homme à tout faire, qui est de Quimper, en Basse-Bretagne, et un autre Breton encore, Quéguiner ; enfin, Guyot. Quéguiner et Guyot, nos plus jeunes collègues, sont attachés aux bataillons ; vous serez à la disposition du régiment de signalisation. Du reste, je vous confie à Master Quénet, qui vous mettra au courant. Ensuite, je vous présenterai au général Bruce Williams, suivant l'usage. »

Ayant dit, l'officier se retira.

— Il se noie dans un verre d'eau, fit Quénet, gouailleur. Si nous n'étions pas là pour lui relever le moral... Mais, fit-il, vous êtes Breton, il me semble que ce nom, Jaffrennou, me dit quelque chose...

— Un certain Barde, vous rappelez-vous ?

— Que je remue mes souvenirs ! Oui, un Barde qu'on appelait Taldir.

— C'est lui-même.

— Ah, ça, par exemple, c'est extraordinaire. Tenez, écoutez-moi cet air...

Et il se mit à fredonner le *Bro goz ma Zadou*.

— Il y a Quéguiner, ici, qui le joue au piano chaque fois qu'il trouve quelque part un coucou délabré. Quéguiner, saluez le Barde. Il est timide, Quéguiner. C'est un gosse que la guerre a pris au biberon. Il était instituteur libre à Jersey, alors, on l'a mis d'office chez les Anglais.

Quéguiner, grand garçon joufflu de 24 ans, rougit comme une fille.

— D'où êtes-vous, lui demandai-je.

— Je suis de Taulé, en Léon.

Guyot ne disait rien. Il admirait cette effusion entre Bas-Bretons.

— Master Guvot, continua Quénet, est le philosophe de notre club. Autrefois, il était quelque chose comme curé ou frère, en tout cas, il portait la soutane.

— Ne touchez pas à notre religion, Master Quénet.

— Je m'en garderai bien, Master Guyot...

Guillaume Quénet et Joseph Guyot étaient fort distants l'un de l'autre; ils différaient aussi bien d'opinions que de caractères. Quénet était sceptique, Epicure et Voltaire tout ensemble, Guyot avait gardé, sous l'habit militaire, les mœurs austères du congréganiste.

Guillaume Quénet, de la classe 1901, était interprète d'anglais depuis le début de la guerre. Il avait fait tous les bons et les mauvais coins d'Ypres à Montdidier. Dans le civil, il était chef de bureau à la préfecture du Finistère, et marié à une institutrice. Grand, grisonnant, la moustache épaisse, le teint rose, il avait du pur Anglais, dans l'extérieur, mais sa volubilité toute celtique le trahissait. Il parlait un anglais aussi argotique que les plus *hooligans* des tommies des faubourgs, aussi sa popularité à la 37^e était-elle considérable.

— Aujourd'hui, me dit-il, repos pour vous. D'ailleurs, en face, les Boches sont tranquilles. Je vais vous montrer la carrée où vous pourrez étendre votre couverture et votre sac de couchage. Puis nous irons déjeuner à la popote des sous-offs, les N. C. O's, de l'état-major, présidée par mon vieil ami Yperson, sergent-major cinq fois rempilé, qui a fait l'Égypte et les Indes, et qui est un type des plus curieux. Après-midi, suite des présentations : 1) au général; 2) au commandant des signaleurs.

A midi, tous se donnèrent rendez-vous dans une baraque en bois, où se tenait le mess des sous-officiers, une douzaine environ, plus les interprètes. On me fit l'honneur de me placer à la droite d'Yperson, grand et maigre gaillard blanchi sous le harnois, la poitrine barrée de rubans multicolores.

Après que, par politesse, il m'eut questionné sur les coins où j'avais fait la guerre, la conversation roula sur la prochaine grande offensive. Yperson, très fier d'être dans les secrets des dieux, nous exposa que Foch et Haig avaient arrêté l'autre jour à Mouchy-le-Châtel un plan d'attaque finale qui devait tout emporter.

La I^{re} armée française entrevait la première dans la danse au sud de Saint-Quentin. Elle serait appuyée immédiatement par la IV^e armée britannique, général Rawlinson, et par la III^e, la nôtre, général Byng.

Objectif : emporter la ligne Hindenburg, traverser l'Escaut, s'ouvrir la route de Cambrai.

La 37^e division devait s'ébranler la première dans 48 heures, avec comme objectif direct : enlever Croisilles. La guerre de mouvement allait commencer. Nous nous réjouissions à cette perspective.

Quénet se montra plein de verve; il se voyait déjà sur le Rhin, et parlait des Gretchen d'un air entendu. Malgré ses cheveux prématurément blancs, il était d'une verdeur de langage que Guyot qualifiait de diabolique. Il sacrait des *fakking* et des *damn'd* comme un matelot de *His Royal Navy* avec un accent de *native speaker* qu'aucun de nous ne pouvait acquérir. Aussi était-il populaire chez les Tommies, et tous s'adressaient à lui comme à la gazette des derniers tuyaux.

Quéguiner, lui, était un Léonard réservé; l'habitude qu'il avait eue, tout jeune, de se soumettre à la hiérarchie, lui permettait de suivre une conversation sans y prendre part, approuvant indifféremment les uns et les autres. Les Anglais l'appelaient Kitchener,

depuis que Quénet leur avait expliqué que Quéguiner voulait dire la même chose en breton.

Le collègue Guyot était autrefois religieux Mariste. Il était d'un optimisme, vrai ou concerté, qui révélait une sensibilité émoussée. La longueur de la guerre n'avait pas troublé sa sérénité. Il disait l'accepter comme un sacrifice, en vue de sa rédemption. On disait qu'il accomplissait son rôle d'interprète avec une conscience scrupuleuse, et la conscience, exagérée sans doute, de son humilité et de sa petitesse. Il vivait à part, évitant toute familiarité.

Comme il professait la conviction que Dieu avait tout prévu et que rien ne servait de lutter contre le sort, il ne surchargeait jamais son bagage de *corned beef* ni de couvertures. Mais sur ce détachement des biens de ce monde, Quénet veillait, et sans que s'en doutât le bon religieux, qui pouvait en attribuer le mérite à la Providence, il ménageait toujours à notre « anachorète » une large part aux distributions de vivres, auxquelles celui-ci, plongé dans ses méditations, négligeait parfois d'assister.

Dans l'après-midi, je fus présenté au général Bruce Williams, homme de haute taille, à la tête carrée, paraissant indulgent et amical. Sur les parements rouges de sa tunique élégante, les ors mats mettaient une note imposante. Il se promenait de long en large dans son bureau, entre deux tables couvertes de cartes et de graphiques.

Il me questionna sur mes états de services, et me dit que je serai le bienvenu à la 37. Il me dit qu'il avait toujours eu satisfaction des interprètes français sous ses ordres.

De là, je me rendis à l'autre bout du village, où dans une grange ouverte était garés la camionnette et le matériel de signalisation.

Le commandant Bedford me reçut et me passa ma consigne :

Venir tous les matins aux ordres; me tenir en liaison téléphonique avec les batteries d'artillerie française de 155 qui se trouvaient à la droite de la division, et leur transmettre en français les rectifications de tir.

Il me présenta ensuite au gardien du matériel et le pria de me délivrer tout ce dont je pourrais avoir besoin. Ce garde était le caporal Robert Llewelyn Roberts, chez qui je devinais tout de suite une origine galloise, à cause de son nom.

Pour en avoir le cœur net, je lui dis à brûle-pourpoint en langue kymrique :

— *Ai Cymro 'dych-chwi?* (Etes-vous Gallois ?)

— *Ia, 'dwy. A chwitha hevyd?* (Oui, je suis. Et vous-même aussi ?)

— *Nage. Brython o Frainc wedi dysgu cymraeg.* (Non. Breton de France ayant appris le gallois).

Le brave Tommy n'en pouvait croire ses oreilles. Mais quand il m'eut dit qu'il était de Colwyn Bay, et que je lui eus parlé de son pays de *Gogledd* que j'avais si souvent visité, que nous eûmes fait état des noms des Bardes les plus célèbres de Cambrie, et les splendeurs des *Eisteddvodau* (festival populaire national), il ne sut comment me témoigner sa joie. Il me combla de cigarettes, d'allumettes, de bougies et de savonnettes, choses précieuses qu'il ne délivrait qu'au compte-goutte, aux parties prenantes, et pendant les trois mois que je passai à cette division, il fut toujours à ma disposition, avec sa camionnette, pour m'éviter les marches au cours des changements de cantonnement.

Dans la nuit du 8 au 9 août commença le bombardement le plus violent que j'eus jamais entendu. Plus de 500 bouches à feu crachaient à la fois le fer, le feu et les gaz sur les tranchées devant Quéant et Croisilles. Dominant les abois rageurs des *field guns*, les canons lourds pilonnaient d'obus de 155 et de 305 les arrières des Allemands.

En quelques heures, plus de cent mille projectiles s'abattirent sur la fameuse ligne Hindenburg, sans que l'artillerie ennemie fut à même de riposter dans la même proportion à ce déploiement d'une puissance inouïe de destruction, soigneusement préparée.

La force matérielle des alliés dépassait du double, à ce tournant de la guerre, celle que pouvait lui opposer un ennemi qui commençait à se démoraliser.

A la pointe du jour, cent cinquante petits tanks (chars d'assaut), qui se tenaient camouflés dans la campagne, s'ébranlèrent tous à la fois sur une seule ligne, traversèrent nos tranchées sur des passerelles de fer que les pontonniers y avaient apportées la veille, et suivis de trois vagues d'assaut se succédant de cent mètres en cent mètres, — en tête les grenadiers, puis les fusiliers, puis les nettoyeurs, — enfin le service de récupération.

Les Allemands furent complètement enfoncés : cette première journée marqua sur certains points une avance de 10 kilomètres dans le saillant d'Arras à Soissons.

Les jours suivants, les succès s'affirmèrent : 40.000 prisonniers, 500 canons de pris. Le 8 août 1918 sonna le glas de l'armée allemande.

Les chars d'assaut emportaient la reddition de détachements entiers; des compagnies levaient la crosse en l'air. D'autres troupes, en se repliant sans combattre, reprochaient aux renforts montant de prolonger inutilement la guerre, que devant la coalition du monde, mieux valait demander la paix. Heureux d'en avoir fini, les milliers de prisonniers, jeunes gens presque tous, se pressaient vers l'arrière, encadrés de cavaliers hindous. En sens inverse, les convois de *lorries*, tous de couleur khaki, comme les canons, comme les uniformes, donnant une impression d'invincible raz de marée, jetaient nuit et jour des renforts sur l'avant, de sorte que les derniers venus poussaient sur les premiers et inondaient positivement les ennemis sous le nombre.

Les Services Sanitaires automobiles faisaient la navette avec une régularité mathématique; les blessés et gazés étaient enlevés rapidement des postes de secours et évacués dans le minimum de temps sur les centres d'hospitalisation d'Avesnes, d'Aubigny-en-Artois et de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Dans cette mêlée, j'accompagnai le commandant des *Signals* Bedford, dans les visites qu'il faisait à ses éléments volants. Ceux-ci, aussitôt un bond en avant acquis, déroulaient derrière les premiers rideaux de fantassins leurs bobines de fils téléphoniques, et en un tour-de-main, sous le feu, installaient leurs appareils, et informaient aussitôt les états-majors de brigades, d'où par un autre réseau volant, l'état-major de division recevait sans interruption les nouvelles de la progression minute par minute, et transmettait ses ordres. Ainsi, grâce à la perfection du service de

signalisation, la liaison par coureurs, si aléatoire et si dangereuse, se trouva virtuellement supprimée pendant cette offensive.

Le 21 août, le maréchal Haig transmit l'ordre à la III^e armée, qui s'était organisée sur ses positions, de se reporter en avant. Comme celle du 8, cette attaque fut préparée avec les mêmes moyens : bombardement formidable et ininterrompu de 11 heures du soir à 5 heures du matin. Puis, la masse de 60.000 hommes de cette armée, Anglais, Gallois, Ecossais, Canadiens, Australiens, se rua une deuxième fois à l'assaut de la fameuse ligne Hindenburg, dont les places d'armes, construites en béton, portaient des noms de héros germaniques, Wotan, Siegfried, Niebelung, Odin, Lohengrin, Faust, etc., furent trouvées littéralement réduites en morceaux par le pilonnement dont elles avaient été martelées sans répit, avec une précision de tir due aux concours de l'aviation, qui en avait soigneusement relevé les plans.

Le 23 août, l'état-major de la division se transporta à Henedecourt.

Comme les journaux ne nous parvenaient plus, les tuyaux d'Yperson étaient attendus avidement à la popote. C'est ainsi que nous étions tenus au courant de l'avance de l'armée du général Debeney en direction de Saint-Quentin.

Nous demeurâmes l'arme au pied pendant quinze jours, pour donner le temps, nous disait-on, à l'offensive des Américains de Pershing en Woëvre, et à celle des Italiens du général Diaz en Champagne, de s'aligner sur l'avance franco-anglaise.

Enfin, le 9 septembre, nous apprîmes d'Yperson que le général Bruce Williams était prévenu de se préparer à un nouveau déplacement.

A Cassel, le maréchal Foch s'était rencontré avec le maréchal Haig et le roi Albert I^{er} de Belgique. Un plan d'opérations décisives avait été décidé. L'armée belge tout entière, appuyée de la II^e armée britannique, d'un corps d'armée français, d'une division de cavalerie, et d'un groupement de camions de T. M. français fourni par le G. Q. G., devait, sous le commandement d'Albert I^{er}, percer en direction de Bruges et de Gand.

Le 12, Yperson arriva radieux de l'état-major. Les Américains avaient emporté le saillant de Saint-Mihiel et fait 10.000 prisonniers.

Nouvelle période de repos de la III^e armée jusqu'au 27 septembre.

Ce jour-là, les cohortes des tanks se remirent en marche à travers la plaine et, suivis de l'infanterie, elles atteignirent, sans rencontrer de résistance sérieuse, le canal de l'Escaut, qu'elles traversèrent sur des ponts de radeaux, non sans que de nombreux engins ne tombâssent à l'eau et ne s'y embourbâssent. On ne perdit pas son temps à les en dégager. Longtemps après, on les y voyait encore.

Le 29, toute l'armée monta ses tentes aux portes de Cambrai. Notre division était à Colimpré. Sur un effectif de 11.500 hommes, ses pertes étaient les suivantes : 475 tués, 880 blessés ou gazés. Ses prises étaient de 2.500 prisonniers, 70 canons et un matériel hétéroclite, dont il n'était pas fait cas, et que les récupérateurs enlevaient et entassaient dans des parcs de triage de plein air.

Le 1^{er} octobre, clairs sonnans, tambours battant, bag-pipes ronflant, la 37^e D. I. entra à Cambrai, un Cambrai en partie incendié, et totalement vide d'habitants. Ceux-ci avaient été priés

Dans la nuit du 8 au 9 août commença le bombardement le plus violent que j'eus jamais entendu. Plus de 500 bouches à feu crachaient à la fois le fer, le feu et les gaz sur les tranchées devant Quéant et Croisilles. Dominant les abois rageurs des *field guns*, les canons lourds pilonnaient d'obus de 155 et de 305 les arrières des Allemands.

En quelques heures, plus de cent mille projectiles s'abattirent sur la fameuse ligne Hindenburg, sans que l'artillerie ennemie fut à même de riposter dans la même proportion à ce déploiement d'une puissance inouïe de destruction, soigneusement préparée.

La force matérielle des alliés dépassait du double, à ce tournant de la guerre, celle que pouvait lui opposer un ennemi qui commençait à se démoraliser.

A la pointe du jour, cent cinquante petits tanks (chars d'assaut), qui se tenaient camouflés dans la campagne, s'ébranlèrent tous à la fois sur une seule ligne, traversèrent nos tranchées sur des passerelles de fer que les pontonniers y avaient apportées la veille, et suivis de trois vagues d'assaut se succédant de cent mètres en cent mètres, — en tête les grenadiers, puis les fusiliers, puis les nettoyeurs, — enfin le service de récupération.

Les Allemands furent complètement enfoncés : cette première journée marqua sur certains points une avance de 10 kilomètres dans le saillant d'Arras à Soissons.

Les jours suivants, les succès s'affirmèrent : 40.000 prisonniers, 500 canons de pris. Le 8 août 1918 sonna le glas de l'armée allemande.

Les chars d'assaut emportaient la reddition de détachements entiers; des compagnies levaient la crosse en l'air. D'autres troupes, en se repliant sans combattre, reprochaient aux renforts montant de prolonger inutilement la guerre, que devant la coalition du monde, mieux valait demander la paix. Heureux d'en avoir fini, les milliers de prisonniers, jeunes gens presque tous, se pressaient vers l'arrière, encadrés de cavaliers hindous. En sens inverse, les convois de *lorries*, tous de couleur khaki, comme les canons, comme les uniformes, donnant une impression d'invincible raz de marée, jetaient nuit et jour des renforts sur l'avant, de sorte que les derniers venus poussaient sur les premiers et inondaient positivement les ennemis sous le nombre.

Les Services Sanitaires automobiles faisaient la navette avec une régularité mathématique; les blessés et gazés étaient enlevés rapidement des postes de secours et évacués dans le minimum de temps sur les centres d'hospitalisation d'Avesnes, d'Aubigny-en-Artois et de Saint-Pol-sur-Ternoise.

Dans cette mêlée, j'accompagnai le commandant des *Signals* Bedford, dans les visites qu'il faisait à ses éléments volants. Ceux-ci, aussitôt un bond en avant acquis, déroulaient derrière les premiers rideaux de fantassins leurs bobines de fils téléphoniques, et en un tour-de-main, sous le feu, installaient leurs appareils, et informaient aussitôt les états-majors de brigades, d'où par un autre réseau volant, l'état-major de division recevait sans interruption les nouvelles de la progression minute par minute, et transmettait ses ordres. Ainsi, grâce à la perfection du service de

signalisation, la liaison par coureurs, si aléatoire et si dangereuse, se trouva virtuellement supprimée pendant cette offensive.

Le 21 août, le maréchal Haig transmit l'ordre à la III^e armée, qui s'était organisée sur ses positions, de se reporter en avant. Comme celle du 8, cette attaque fut préparée avec les mêmes moyens : bombardement formidable et ininterrompu de 11 heures du soir à 5 heures du matin. Puis, la masse de 60.000 hommes de cette armée, Anglais, Gallois, Ecossais, Canadiens, Australiens, se rua une deuxième fois à l'assaut de la fameuse ligne Hindenburg, dont les places d'armes, construites en béton, portaient des noms de héros germaniques, Wotan, Siegfried, Niebelung, Odin, Lohengrin, Faust, etc., furent trouvées littéralement réduites en morceaux par le pilonnement dont elles avaient été martelées sans répit, avec une précision de tir due aux concours de l'aviation, qui en avait soigneusement relevé les plans.

Le 23 août, l'état-major de la division se transporta à Hendecourt.

Comme les journaux ne nous parvenaient plus, les tuyaux d'Yperson étaient attendus avidement à la popote. C'est ainsi que nous étions tenus au courant de l'avance de l'armée du général Debeney en direction de Saint-Quentin.

Nous demeurâmes l'arme au pied pendant quinze jours, pour donner le temps, nous disait-on, à l'offensive des Américains de Pershing en Woëvre, et à celle des Italiens du général Diaz en Champagne, de s'aligner sur l'avance franco-anglaise.

Enfin, le 9 septembre, nous apprîmes d'Yperson que le général Bruce Williams était prévenu de se préparer à un nouveau déplacement.

A Cassel, le maréchal Foch s'était rencontré avec le maréchal Haig et le roi Albert I^{er} de Belgique. Un plan d'opérations décisives avait été décidé. L'armée belge tout entière, appuyée de la II^e armée britannique, d'un corps d'armée français, d'une division de cavalerie, et d'un groupement de camions de T. M. français fourni par le G. Q. G., devait, sous le commandement d'Albert I^{er}, percer en direction de Bruges et de Gand.

Le 12, Yperson arriva radieux de l'état-major. Les Américains avaient emporté le saillant de Saint-Mihiel et fait 10.000 prisonniers.

Nouvelle période de repos de la III^e armée jusqu'au 27 septembre.

Ce jour-là, les cohortes des tanks se remirent en marche à travers la plaine et, suivis de l'infanterie, elles atteignirent, sans rencontrer de résistance sérieuse, le canal de l'Escaut, qu'elles traversèrent sur des ponts de radeaux, non sans que de nombreux engins ne tombâssent à l'eau et ne s'y embourbâssent. On ne perdit pas son temps à les en dégager. Longtemps après, on les y voyait encore.

Le 29, toute l'armée monta ses tentes aux portes de Cambrai. Notre division était à Colimpré. Sur un effectif de 11.500 hommes, ses pertes étaient les suivantes : 475 tués, 880 blessés ou gazés. Ses prises étaient de 2.500 prisonniers, 70 canons et un matériel hétéroclite, dont il n'était pas fait cas, et que les récupérateurs enlevaient et entassaient dans des parcs de triage de plein air.

Le 1^{er} octobre, clairons sonnans, tambours battant, bag-pipes ronflant, la 37^e D. I. entra à Cambrai, un Cambrai en partie incendié, et totalement vide d'habitants. Ceux-ci avaient été priés

par les Allemands, devenus subitement d'une grande humanité, de quitter la ville et de prendre la route de Belgique, en raison du bombardement anglais.

A la suite des *Signals*, Roberts gara sa camionnette et mon barda dans la cour du Grand Séminaire de Cambrai, transformé en *Resting Camp*.

Je partageai une cellule de clerc avec Roberts et Baartman, cavalier canadien; nous dormions à même le plancher, en ayant soin de barricader la porte le soir, en raison de l'afflux des milliers d'hommes cherchant à se caser dans cet établissement, pour passer la nuit à l'abri.

Au fur et à mesure de leur avance, les Anglais s'organisaient partout, comme s'ils devaient faire un long stationnement.

Le *Railway Transport Office* montait ses bureaux et commençait immédiatement le travail de remise en état de la voie ferrée, détruite par l'Allemand en retraite. Quarante-huit heures après notre arrivée à Cambrai, un train relia Marquion à Colimpré, mais le pont de chemin de fer étant sauté, il ne put pénétrer dans la gare principale que bien plus tard.

Nous restâmes huit jours à Cambrai, qui furent occupés, collectivement, à reconstituer les unités, et individuellement à faire toilette — car parmi les Anglais, les soins corporels passent avant même le manger. — On voyait les simples soldats se laver les dents et se raser *tous les jours*, puis coquets et pimpants, déambuler en ville, tout comme si elle n'avait pas été déserte.

Enfin, le 12 octobre, nous repartîmes vers d'autres cieux. Le 4^e corps d'armée, dont la 37^e faisait partie, entra dans Solesmes. En cours de route, quelques combats d'arrière-garde allemande contre nos éclaireurs, quelques fusillades sans grand dommage. Le plus dangereux étaient les gaz toxiques que l'ennemi étendait en nuages bas sur ses arrières pour protéger sa retraite, ce qui ne permettait guère de se séparer des masques.

Plus nous laissions derrière nous l'ancien front, moins le pays avait souffert. La ville de Solesmes n'avait pas été évacuée. Seulement, les habitants logeaient dans les caves ou dans les dépendances de leurs habitations, ayant dû laisser les meilleures places aux conquérants.

Je me suis arrêté devant une maison de coin, où flotte le drapeau de la *Red Cross*, et j'entre au hasard, dans l'espoir d'y trouver un endroit où me loger.

Des secrétaires étaient déjà installés, écrivant des fiches pour les morts, les blessés, les malades. Un petit sergent affable commandait et m'accueillit courtoisement.

« — Master Interpreter, et comment donc? Il y aura toujours de la place pour un Français. Le propriétaire de cette maison et sa femme, qui ont élu domicile dans le sous-sol pour laisser l'immeuble aux Allemands, disposent d'une chambre vacante. Voyez ça avec eux. »

Je descends à la cave, accompagné de mon sergent. Il est 20 heures. Nous tombons en pleine dînette de l'homme, sa femme et deux jeunes filles.

On se lève, on me fait fête. Je suis le premier soldat français qu'on ait vu à Solesmes depuis quatre ans. On ouvre des boîtes de *corned beef* (fourni par nos *Supplies*). On fait bouillir du thé, et puis c'est l'heure des épanchements.

Le jeune sergent me semblait bien expansif pour un Anglais.

Qu'est ce type au visage pâle, aux cheveux bruns? Un Irlandais! Je m'en doutais. Je lui décline à mon tour ma nationalité. Breton. Nous voilà grands amis.

Nous accablons notre vieil hôte Méchinot de questions.

Il était, dit-il, camionneur. Les Allemands lui ont d'abord volé ses chevaux, puis ses voitures. Ensuite, ils sont venus en masse cantonner à Solesmes, et ont réquisitionné tout. Ils ont relégué la famille dans la cave. Lui, sa femme, ses filles, ont pu vivre quatre mortelles années ainsi, dans un souterrain humide, éclairé par le soupirail de la rue. Les persécutions qu'ils ont subies ont été indicibles. Le père Méchinot a été frappé, battu, condamné à des amendes, enfin emprisonné. Les femmes ont été humiliées, assaillies par les tentatives d'ignobles gredins, non des soldats, mais des officiers. Cette maison de coin n'était pas pour la troupe. Avant de déguerpir, il y a à peine 48 heures, les odieux *Junkers* avaient emporté les bibelots, le linge de corps, les petits meubles, tout ce qui ne pesait pas trop lourd. L'armoire à glace avait été chargée dans un fourgon.

C'est ainsi que les Allemands ont compris, jusqu'à la fin, la « guerre fraîche et joyeuse », dont aux dires de Tacite, il y a déjà 2.000 ans, ce peuple avait « fait son industrie ».

On doit actuellement montrer en Bochie, dans bien des maisons particulières, les « trophées » rapportés de la France du Nord-Est, des bijoux de femmes, des dentelles, des pendules.

Comment, après avoir été abreuvés de tant de honte par des militaires, ces gens-ci peuvent-ils encore regarder des soldats? Non, ils ne confondent pas les Anglais avec les Allemands. Ils leur sont reconnaissants de les avoir sauvés; le peu qu'il leur reste, ils veulent le donner, et c'est de tout leur cœur que les filles de Méchinot sautent au cou du petit sergent irlandais.

Quant à moi, on me conduit à une chambre du premier, où couchait il y a quelques jours un *Hauptmann* wurtembergeois.

Au matin, après avoir bien dormi dans un lit, je rêvai que j'étais en Bretagne, et que j'entendais sonner les binious, dans un festival où passaient des bragou-braz et voletaient des ailes de coiffes blanches.

Quelle est cette hallucination? Je cours à la fenêtre.

Un bataillon de Highlanders, en grande tenue, précédé d'une fanfare de cornemusiers (*Bagpipers*), défilait sur la place de Solesmes.

Le 1^{er} novembre, la 37^e division transporta son quartier général à 8 kilomètres plus à l'est, dans un petit bourg appelé Neufville.

Les cinq interprètes installèrent leur bureau dans une maison vide en face de l'église.

Je reçus comme mission de pousser des reconnaissances en arrière du rideau des combattants pour récupérer les civils en état d'errance, les ramener à Neufville, les identifier, les loger si possible, ou leur délivrer des passeports pour rejoindre l'intérieur, s'ils en avaient le désir.

Je logeai chez Madame l'Institutrice, dans une mansarde.

Nous avons tenu un Conseil de guerre le lendemain de notre prise de possession de Neufville. Le sous-lieutenant Duffit présidait, assisté de Quénet, greffier, et de Deffontaines, ministère public.

Nous avons fait comparaître le maire, nommé par les Alle-

mands, le sieur Hauteœur, et lui avons signifié notre jugement : vu les nombreuses plaintes des habitants contre ses prévarications, nous le déclarions déchu de ses fonctions.

De toutes parts, des ruraux cachés, dispersés, égaillés comme des moineaux dans ces foules armées, sortaient de leurs cachettes et venaient nous demander des sauf-conduits. Ces pauvres gens étaient dans le plus affreux dénuement qu'on puisse s'imaginer. Hâves, en guenilles, ils portaient sur eux les stigmates de quatre ans de privations et d'esclavage.

Quelle délicate besogne, la nôtre, d'obtenir des soldats anglais qu'ils les laissassent réintégrer leurs demeures occupées par eux... Il fallait user de diplomatie, surtout faire appel à la pitié des chefs d'unité, pour les convaincre de partager au moins leurs logements avec l'habitant revenu.

Cependant, la terreur du soldat ne s'effaça pas bien vite de l'esprit de ces populations sauvagement opprimées. Quelle docilité dans l'obéissance !

Un jour, une femme mourut. Nous téléphonâmes à l'interprète Courtin, prêtre, en service dans la division néo-zélandaise, de venir à cette occasion rouvrir l'église de Neufville au culte catholique.

Cette femme, la première défunte civile depuis la délivrance, eut des obsèques chrétiennes solennelles.

Mais les événements se précipitaient...

Les éléments avancés du 4^e corps étaient aux portes de Maubeuge. Nos lignes aux lisières de la forêt de Mormal.

Les Allemands perdaient le contact.

Le 7 novembre, un sans-fil au général Bruce Williams apprit que les plénipotentiaires allemands Ersberger et von Hintze avaient traversé les lignes des Français, entre Trélon et Fourmies, et qu'ils venaient solliciter un armistice.

Cette nouvelle déchaîna l'enthousiasme.

Le général décida aussitôt de profiter de ce répit dans les opérations pour ordonner une *parade* (revue).

Devant l'église de Neufville, il y a une vaste place où s'alignèrent en carré des détachements des quatre brigades de la 37^e, de l'artillerie, de l'*Army Service Corps* (train), des *Engineers* et des *Signals*.

Une petite tribune, au fond du placître, était réservée au *Padre* (chapelain), qui y apparut en soutanelle et en surplis blanc, et commença par entonner un cantique, dont les soldats reprirent le chœur. Puis il fit un prêche.

Cet apparat religieux était de tradition à chaque revue.

Le prêche terminé, le général parla à son tour et célébra les exploits de la 37^e qui avait été engagée depuis l'offensive du 8 août.

Puis des décorations furent remises.

Aux dernières nouvelles du 10 novembre, que le général fit afficher à la porte de son Q. G., on lut avec stupeur et satisfaction :

« Le kaiser et le kromprinz ont abdiqué. »

La guerre va finir.

Toute la matinée du 11 novembre, l'énervement se lisait sur tous les visages. A 11 heures, expirait le délai imparti aux Allemands pour accepter ou refuser les conditions des Alliés.

La matinée se passa à boucler ses cantines pour un départ

certain : pas d'armistice, c'est en avant. Avec l'armistice, c'est en arrière.

A 11 h. 30, l'anxiété se dissipe.

L'armistice était accepté et l'Allemagne se proclamait en République !

Le kaiser s'était enfui en Hollande...

Heure historique, qui marquait le commencement d'une ère nouvelle... et de difficultés grandissantes.

Dans l'après-midi, un ordre de repli fut communiqué à la division, qui devait établir ses cantonnements à Caudry et à Béthoncourt.

Mais avant de quitter Neufville, les interprètes décidèrent d'offrir un dîner au sergent-major Yperson.

Nous avions un convive de plus, un gendarme français, nommé Le Gall, originaire des Côtes-du-Nord, attaché à la police divisionnaire.

Et la réunion, arrosée comme il convenait de bouteilles amenées par Quéguiner, se termina par le chant du *Bro Goz ma Zadou*, où Yperson reconnu l'air de *Old Land of my fathers*.

Avant de quitter ce pauvre village dévasté, je voudrais graver dans la mémoire des lecteurs qui n'ont pas vu les horreurs de la guerre sur un territoire civilisé, la grande misère de ses habitants, spoliés de tout par un envahisseur sans entrailles. Qui dira la haine profonde de ces Français pour les « Boches » ? S'effacera-t-elle jamais ?

Ils ont été volés, pillés, battus, déracinés, mis plus bas que terre, pas traités comme des hommes. La plupart des femmes ont été obligées, il faut bien le dire, de prêter leur corps aux conquérants ou gare à leur vengeance.

M^{me} Huin et sa fille étaient revenues à pied de Maubeuge. A leur départ, il y avait encore un mobilier. A leur retour, il n'y a plus *qu'un bois de lit*. Tout enlevé, et pour quelle utilité ? Pour le plaisir de faire le mal.

« — Il nous faut fuir, se sont dit les Allemands. Mais nous ne laisserons rien après nous. »

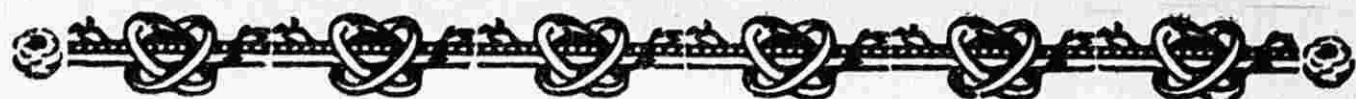
Attila et ses Huns disaient aussi :

« — Là où nos chevaux ont foulé la terre, l'herbe ne pousse plus. »

La guerre de mouvement était finie. Je donnai mes couvertures à la mère Huin.

(à suivre.)





Les grands Tumulus Néolithiques de la côte morbihannaise

par Alexandre GOICHON.

I. — *Considérations Générales sur les Tumulus*

Si loin qu'on remonte dans l'histoire, le tumulus apparaît comme un suprême hommage rendu à la dépouille des héros et des chefs. Le livre de Josué nous apprend qu'on éleva sur les restes mortels d'Absalon « un grand monceau de pierres ». L'immense bûcher, où fut consumé le corps de Patrocle, fut, d'après Homère, tout entier recouvert de terres accumulées. Hérodote, de son côté, nous parle d'un tertre énorme, érigé par les Lydiens sur le tombeau du roi Alyattes, père de Crésus; ce tertre avait plus de six stades, c'est-à-dire plus d'un kilomètre de circonférence.

Bien avant que chantât Homère, les hommes dressaient déjà des tumulus en l'honneur de leurs morts. Ceux de la côte morbihannaise sont probablement les plus anciens et certainement les plus remarquables que l'on connaisse. Mais nul ne nous a livré les noms des personnages éminents qu'ils abritèrent, et nous ne savons rien du peuple, sans doute puissant et riche, qui les édifia.

A côté de ces grands tumulus, qui datent, comme nous le verrons, de l'époque néolithique, il en est d'autres, beaucoup moins importants, que nous ont légués les âges du bronze et du fer. Je ne m'occuperai que des premiers, qui sont particuliers à la Bretagne ou, plus exactement, à la région de Carnac-Loctmariaquer. La plupart d'entre eux, grâce aux inscriptions lapidaires qu'ils recouvrent ou au mobilier qu'on y a recueilli, sont devenus célèbres, et leurs noms, Kercado, Mont Saint-Michel, Mané-er-H'roëck, Gavrinis, Tumiac, etc., se retrouvent dans tous les manuels d'archéologie préhistorique.

Mais qu'est-ce qu'un tumulus? Ce mot, emprunté à la langue latine, signifie « tertre, éminence, élévation », et il sert à désigner une butte artificielle, de dimensions plus ou moins considérables, édifiée au-dessus d'une ou de plusieurs cryptes funéraires.

C'est Jacques Cambry, à qui l'on doit déjà l'expression « menhir », qui le premier, en 1805, employa le mot « tumulus » dans le sens universellement adopté aujourd'hui, mais ce n'est que bien plus tard que ce mot devint d'un usage courant. Pour les premiers archéologues bretons, tout tertre tumulaire était une *tombe*, un *barrow*, un *cairn*. Maudet de Penhouët définit ainsi ces deux derniers mots, qui sont d'origine anglaise : « On dit *barrow*, lorsque la butte est formée de terre et revêtue de gazon, et *cairn*, ou *carne*, lorsqu'elle est composée de pierres perdues. » (1)

(1) MAUDET DE PENHOUËT : *Recherches historiques sur la Bretagne*, Nantes et Paris 1814.

Il y a, en effet, quant aux matériaux employés, plusieurs sortes de tumulus. Les uns sont faits de terres rapportées (tumulus de Crucuny), ou de vase marine (tumulus de Mané-Lud), les autres sont formés de grossiers amas de pierres (tumulus de Gavrinis) ou de couches alternées de ces divers matériaux (tumulus du Mont Saint-Michel).

Lorsque le tumulus se compose uniquement de pierres ou de moellons, on lui donne le nom de « galgal », mot emprunté, paraît-il, à l'hébreu. On désigne aussi de ce nom les tas de pierres, plus ou moins considérables, qui entourent les cryptes incluses dans un tumulus de terre ou de vase.

Les tumulus sont de forme circulaire et plus ou moins conique, comme ceui de Kercado, ou de forme allongée, comme celui du Mont Saint-Michel. Leurs dimensions sont des plus variables. C'est ainsi que le tumulus de Kercado a 30 mètres de diamètre (à sa base) et 3 m. 50 de hauteur, alors que celui de Tumiac, également circulaire, atteint 15 mètres de hauteur et 53 mètres de diamètre. Mais le tumulus Saint-Michel l'emporte sur tous les autres par ses dimensions exceptionnelles. Sa longueur est de 120 mètres, sa largeur de 56 mètres et sa hauteur de 10 mètres. C'est une véritable colline artificielle, qui domine, de ses 40.000 mètres cubes de matériaux rapportés, les sombres Alignements du Ménéac et le vaste panorama de la baie de Quiberon. Son édification a demandé, évidemment, moins de science, moins d'habileté technique que la construction de tel dolmen ou l'érection de tel menhir, mais elle n'en a pas moins exigé une somme prodigieuse de main-d'œuvre et de temps, qui fait encore aujourd'hui notre étonnement et notre admiration.

Un tumulus, qu'il soit de terre ou de pierres, comprend, en réalité, deux éléments tout à fait distincts : d'une part, une construction sous-jacente, à destination funéraire, et, d'autre part, des matériaux d'enveloppement, ayant pour objet de protéger celle-ci contre les intempéries et, sans doute aussi, contre les profanations. Ces deux éléments ont été construits, évidemment, l'un après l'autre et à un intervalle plus ou moins rapproché. Mais il se peut, comme l'a supposé le commandant Devoir, que les deux parties du tumulus ne soient pas toujours contemporaines. Un monument, exposé pendant des siècles à l'air, a pu, à un moment donné, pour des raisons qui nous échappent, être recouvert d'un tertre tumulaire, et c'est vraisemblablement le cas des tumulus de Kercado, de Gavrinis et du Petit-Mont, qui, tous les trois, recouvrent, exceptionnellement, un dolmen à galerie.

A ce propos, il me semble utile de rappeler que les dolmens à galerie, tels que nous les voyons en Bretagne, sont faits, exclusivement, d'énormes pierres brutes, d'où le nom de monuments mégalithiques, — *mégas lithos*, grande pierre, — qui leur a été donné. On désigne également de ce nom les menhirs isolés, les alignements et les cromlechs.

Les parois d'un dolmen sont constituées par des piliers verticaux, plantés solidement en terre, et le plafond par des tables, de dimensions volumineuses, posées à plat sur les piliers. Le monument se compose d'une ou de plusieurs chambres et d'un couloir d'accès, plus ou moins long, qui n'est, particularité importante, jamais fermé. La chambre principale est, en général, d'une hauteur plus que suffisante pour qu'un homme de taille moyenne puisse s'y tenir debout.

Bien différentes sont les constructions enfouies sous un tumulus, à l'époque même de son édification et faisant manifestement corps avec lui. Ce sont, ou des chambres rectangulaires, plus ou moins basses, dont les parois, faites de supports renversés et d'assises de moellons, soutiennent, tant bien que mal, des tables mégalithiques, — ou de simples coffres, d'une technique grossière, avec toiture de pierres arcbutées ou disposées en encorbellement, — ou bien encore des fosses recouvertes soit d'une dalle reposant sur le sol, soit de pierres superposées.

Comme il est facile de s'en rendre compte, toutes ces cryptes n'ont, au point de vue architectural, rien de commun avec les belles et robustes constructions surélevées que sont nos dolmens. Cependant, des savants de la valeur de Déchelette parlent couramment de « dolmens à maçonnerie de pierres sèches », comme si l'on pouvait concevoir un dolmen, — un dolmen véritable, — sans de solides piliers mégalithiques pour supporter le poids énorme de ses tables. On donne également le nom de « chambre dolménique » aux chambres, grossièrement aménagées, dont j'ai parlé plus haut, et qui, presque toujours fermées, ne rappellent en rien les chambres vastes, hautes et facilement accessibles, des dolmens à l'air libre. Autant comparer une cave à un monument de plein air.

L'homme des tumulus, on ne peut en douter, n'est pas le même que l'homme des dolmens. Ils appartiennent, sinon à des races, tout au moins à des civilisations différentes, et il est plus que probable qu'à l'époque où furent édifiés les grands tumulus de la côte morbihannaise, la tradition religieuse des dolmens était depuis longtemps perdue.

D'après Déchelette, tous ces tumulus qui s'échelonnent, en un ensemble unique, de la rivière d'Étel à la presqu'île de Rhuys, en passant par Belz, Carnac, Locmariaquer et les îles, seraient de la fin du Néolithique, « malgré l'absence du cuivre, avant-coureur habituel des objets en bronze » (1).

On sait que l'apparition du cuivre caractérise la période de transition, dite Enéolithique ou Chalcolithique, qui relie l'âge de la pierre polie à celui du bronze. Cette période, assez mal définie d'ailleurs, n'a pas laissé de traces dans le Morbihan, où le cuivre ne s'est rencontré que mêlé à des objets en bronze (2).

Les grands tumulus de la côte morbihannaise, n'ayant livré ni métal, ni poterie appartenant aux âges du bronze ou du fer, doivent donc être considérés comme antérieures à l'époque des métaux, sans qu'il soit possible de préciser davantage. Les colliers en callaïs qu'on y a recueillis étaient accompagnés d'un mobilier purement néolithique, ce qui permet d'affirmer que la callaïs est apparue en Bretagne, non pas à l'âge du bronze, comme on le soutient fréquemment, mais dès l'époque de la pierre polie (1).

Le peuple qui construisit ces tumulus usait des deux modes de sépulture, inhumation directe et incinération. Quatre de ces tumulus, sur dix, ne contenaient aucune trace d'ossements. On s'est demandé si, dans ce cas, le tumulus n'avait pas été élevé à la mémoire d'un grand personnage, dont le corps, disparu en mer

(1) Joseph DÉCHELETTE : *Manuel d'Archéologie Préhistorique*, tome I, page 393, Paris 1924.

(2) D'après les estimations les plus modérées, l'âge néolithique ou de la pierre polie aurait duré, en France, de 7 à 8.000 ans. Les premiers objets en bronze sont apparus 2.000 ans environ avant notre ère.

ou ailleurs, n'avait pas été retrouvé. Il est plus simple de supposer que l'absence d'ossements est due à la lente décomposition des restes, incinérés ou non, qui y avaient été ensevelis. On ne doit pas oublier, en effet, que ces tumulus ont quatre mille ans au moins d'existence et que plusieurs d'entre eux avaient été violés bien avant les fouilles qui y furent pratiquées de nos jours.

II. — *Tumulus recouvrant un Dolmen à galerie*

Ces tumulus, ou plutôt ces galgals, sont au nombre de trois; ils sont situés à Kercado, commune de Carnac, à Gavrinis, commune de Baden, au Petit-Mont, commune d'Arzon.

Les dolmens qu'ils abritent sont, des innombrables dolmens de la région, les seuls qui ne soient pas à l'air libre, et, coïncidence curieuse, ils sont tous les trois recouverts, non pas de couches superposées de matériaux divers, mais exclusivement de pierres. De plus, ils sont à chambre unique, et leurs parois intérieures portent, comme plusieurs de nos dolmens à l'air libre, de nombreuses inscriptions gravées.

KERCADO

Le tumulus de Kercado se trouve à peu de distance et au sud de la queue des Alignements de Kermario. Il est circulaire et mesure 30 mètres de diamètre à la base sur 3 m. 50 de hauteur. M. Zacharie Le Rouzic, l'éminent Conservateur du Musée de Carnac, le restaura en 1924 et constata que les pierres sèches qui le constituent avaient été, non pas entassées au hasard, mais placées à plat les unes sur les autres et toutes inclinées vers le centre. Au cours des travaux, M. Le Rouzic mit à jour un pavage extérieur au galgal, d'une largeur de 5 à 6 mètres, et, au delà de ce pavage, une enceinte circulaire, formée de 27 blocs couchés ou debout : 9 de ces blocs, situés au sud, se touchent, ce qui semble indiquer que cette enceinte était formée, à l'origine, d'une suite ininterrompue de pierres levées, en grande partie disparues aujourd'hui.

La chambre du dolmen est à peu près carrée; elle est située exactement au milieu du galgal et mesure 2 m. 90 de profondeur sur 3 mètres de largeur. Sa hauteur est de 2 m. 50, alors que la chambre du dolmen de Crucunô, en Plouharnel, — la plus haute de toute la région, — atteint à peine 1 m. 90. Ses parois sont formées de 8 supports, qui, à vrai dire, n'en sont pas, car ils sont séparés de la table de recouvrement par un intervalle de plus de 50 centimètres, rempli de pierres sèches.

La galerie, orientée au Sud-Est, a 7 mètres de longueur. Elle se compose de 9 supports et de 5 tables. Les supports, sauf à l'entrée, sont surmontés, comme ceux de la chambre, d'une maçonnerie grossière, ce qui permet, particularité des plus rares, de parcourir debout la galerie.

Cette tombelle fut explorée en 1863, pour le compte de la Société Polymathique du Morbihan, par René Galles, qui constata que, « dans des âges anciens », elle avait déjà été visitée. Une table de la galerie, qui reposait sur un mur de pierrailles, était brisée et obstruait l'entrée. Lors des travaux de restauration, les deux fragments de cette table furent plantés, en guise de supports, de chaque côté de la galerie, mais rien n'indique, et c'est regrettable, l'origine de cette destination nouvelle.

René Galles, au cours de ses fouilles, découvrit des ossements

humains, qui semblaient être le résidu d'une incinération, du charbon de bois très bien conservé, deux petites haches polies, l'une en diorite et l'autre en jadéite, 7 perles en callaïs, 3 pendeloques en schiste, une pointe de flèche en silex, de forme ogivale, et des fragments de vases caliciformes et autres. Tous ces objets sont au Musée de Vannes (1).

A l'entrée et de chaque côté de la galerie se dressait une muraille grossière, qui s'est écroulée, lorsque M. Le Rouzic voulut la consolider. Derrière chacune de ces murailles s'en trouvait une autre, plus solide et sans doute plus récente. Au cours des travaux, plusieurs foyers furent mis à jour dans la chambre et à l'entrée même de la galerie.

Une partie du centre du galgal avait été bouleversée à une époque indéterminée, et tout au sommet furent découverts les restes d'une construction moderne, qui dut servir de soubassement à une croix, depuis longtemps disparue, mais dont le souvenir s'est conservé dans le nom de la butte : *Mané-er-Groéz*. A cet endroit se dresse aujourd'hui un menhir, de 2 m. 15 de hauteur, qui gisait au pied du galgal, et que M. Le Rouzic suppose avoir occupé autrefois le faite du monument.

Parmi les innombrables trouvailles faites dans le galgal même, M. Le Rouzic recueillit deux morceaux de peroxyde de fer, des fragments d'amphore et des tessons de poterie romaine. Le monument fut donc violé du temps de César, et l'on sait que, dans les temps modernes, il servit de dépôt d'armes aux Chouans.

Dans ces conditions, il est difficile de se faire une idée de ce qu'était primitivement le dolmen de Kercado. Il se peut fort bien que, lors de son occupation par les uns ou les autres, les supports de la chambre et de la galerie aient été surhaussés pour rendre le monument plus facilement habitable, ce qui expliquerait la hauteur, tout à fait insolite, et de la galerie et de la chambre. Il est non moins probable que les foyers de la galerie, avec leur charbon en parfait état de conservation, nous dit René Galles, sont dus aux Chouans ou aux réfractaires qui s'y réfugièrent à la fin du XVIII^e siècle. Quant aux doubles murailles de l'entrée, elles sont, sans aucun doute, indépendantes du dolmen primitif, et y furent ajoutées après coup, lors de ses occupations successives.

Quoi qu'il en soit, ce monument contenait un mobilier d'une abondance exceptionnelle. M. Le Rouzic, venant après René Galles, y recueillit, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du dolmen, les restes de 41 vases, dont quelques-uns du type caliciforme, 4 pointes de flèche à ailerons et pédoncule en silex, très finement retouchées, 1 pointe en silex jaune du Grand Pressigny, des centaines d'éclats de silex et de quartz, 1 collier de 147 perles en callaïs, 17 petites perles en matière blanche provenant d'un autre collier, 6 fragments de haches polies, 16 percuteurs en quartz, 7 grattoirs en silex, 4 molettes à broyer le grain et 1 meule en granit, des débris

(1) R. GALLES : *Tumulus et dolmen de Kercado (Carnac)*, Vannes 1864. — Les vases dits caliciformes ont la forme d'une tulipe ou d'un gobelet. Ils sont généralement décorés, sur tout leur pourtour, de bandes horizontales pointillées, alternant avec des bandes unies.

Paul DU CHATELLIER (*La Poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*) a constaté que les zones pointillées étaient obtenues par l'impression, dans la pâte fraîche, d'une bande d'étoffe à gros grains.

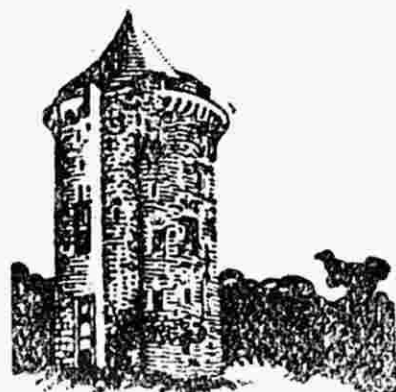
d'ossements incinérés, dont 16 dents humaines, des quantités de bois, etc., etc... (1)

Parmi les trouvailles faites par M. Le Rouzic, et que l'on peut voir au Musée de Carnac, se trouvent également deux minces lamelles d'or, aux extrémités repliées, mesurant 9 millimètres de long sur 4 millimètres de large. Comme tous les objets en or, d'ailleurs assez rares, recueillis dans nos dolmens à l'air libre, ces lamelles sont en or natif, non pas fondu, mais simplement martelé.

Cinq supports du dolmen portent des signes gravés, ainsi que la face intérieure de la grande table recouvrant la chambre. Parmi ces gravures, il en est une qui représente ce qu'on appelle une hache-charrue, c'est-à-dire une hache à large tranchant et à manche épais, surmonté d'une boucle de préhension. Les autres gravures représentent des dessins géométriques juxtaposés, carrés, rectangles, trapèzes, cercles, où l'on a vu des parcelles de terrain, des sentiers, des points d'eau, etc., constituant, en quelque sorte, un plan cadastral. Mais il se peut que ces dessins, le plus souvent informes et sans signification apparente, soient tout simplement des motifs décoratifs, dus au seul caprice du graveur. Sur l'un des supports, la disposition des dessins est telle qu'ils semblent la « représentation naïve d'un éléphant richement caparaçonné et monté par son cornac » (2) (à suivre.)

(1) Z. LE ROUZIC : *Dolmen à galerie sous tumulus de Kercado, commune de Carnac, Vannes 1927.*

(2) Marthe et Saint-Just PÉQUART et Zacharie LE ROUZIC : *Corpus des signes gravés des Monuments Mégalithiques du Morbihan, Paris 1927.*



“ O B E R ”

Cours gratuits de Langue Bretonne
par correspondance
professés par

M^{me} MARGUERITE GOURLAOUEN

Rue de la Corderie, DOUARNENEZ (Finistère)

Nul n'a plus de raison pour prétexter :

— « C'est trop difficile. » Ou « C'est trop cher. » OBER
a résolu les difficultés.



L'IRLANDE

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE HUMAINE

par Albert DEMANGEON.

(fin)

DUBLIN

En face du promontoire gallois de Holyhead, en face du débouché de la plaine anglaise de Chester, DUBLIN s'est fondée en un point où la plaine irlandaise s'ouvre vers la mer sans obstacle ; elle surveille l'entrée naturelle du pays ; elle occupe la tête des communications vers l'Ouest. Lorsque, à la fin du XVIII^e siècle, on conçut le plan des canaux irlandais, Dublin devint l'origine des deux voies navigables qui unirent la côte orientale au Shannon. Le Grand Canal, qui atteint le fleuve à Ballinasloe, et le Royal Canal, qui le rejoint en amont du Lough Rée ; vers 1810, le Grand Canal était la route des voyageurs et des marchandises d'Est en Ouest ; de nos jours, c'est à Dublin que convergent le plus de routes et de voies ferrées permettant la traversée de l'île. Aussi Dublin n'est pas, en réalité, une ville d'origine irlandaise ; comme cité, elle doit sa première fonction à l'étranger ; les Vikings en firent une base pour opérer dans l'intérieur ; jusqu'à l'arrivée des Anglo-Saxons, elle demeura pour les Irlandais la cité des « Ostmen », un campement d'ennemis, un glaive dans le flanc de l'île ; autour de Dublin, beaucoup de noms de lieu, comme Dalkey, Lambay, Howth, Oxmantown, sont d'origine scandinave. Puis Dublin devint la citadelle des Anglais, colonie étrangère peuplée par des gens de Bristol et placée sous l'invocation de saint Wesburgh, dont une église paroissiale porte encore le nom. Au cours de son histoire, elle a toujours gardé ce caractère de poste étranger, de colonie britannique plantée en territoire irlandais. Depuis l'établissement des Anglais au XIII^e siècle, jusque vers le milieu du XVII^e siècle, elle conserve l'aspect d'une forteresse, groupée autour du Castle et de Christchurch Cathedral, avec des rues étroites et tortueuses. A partir du milieu du XVII^e siècle, jusqu'au début du XVIII^e siècle, la colonisation anglaise prend pied victorieusement partout ; la forteresse n'a plus de raison d'être ; la ville devient une sorte de capitale coloniale, résidence de tout ce qui représente la métropole ; elle déborde au delà des anciens remparts et s'étend vers le nord et vers le sud de la rivière ; alors se constituent les deux immenses parcs, St Stephen's Green au sud, Phoenix Park au nord, espaces de verdure dignes de ceux qui font la parure de tant de villes anglaises.

A partir du XVIII^e siècle, une autre forme de vie pénètre la cité, elle devient une ville d'affaires ; elle se développe vers l'est, le long de la Liffey ; elle suit pour sa propre extension le développement du port. De cette époque de prospérité commerciale datent les principaux monuments de la ville : la Bank of Ireland (Parliament House), la façade de Trinity College, la Custom House, la National Gallery, le Muséum, la Bibliothèque.

Dublin était déjà, au début du XIX^e siècle, une grande ville; elle avait 186.000 habitants en 1822, alors que Belfast n'en comptait que 39.000. Elle conserve ce caractère de ville capitale, s'accroissant, non par bonds, comme Belfast qui tripla de 1821 à 1851, mais régulièrement, par la force acquise, par la vertu de sa fonction politique et de sa masse populaire. Elle atteint 233.000 habitants en 1841, 289.000 en 1901, 305.000 en 1911; avec ses faubourgs, elle comprenait, en 1925, 438.000 habitants. Au cours des récentes années, un caractère nouveau s'ajoute à l'économie de Dublin; la ville déborde sur sa banlieue et forme une grande agglomération urbaine. Il y a un « Greater Dublin » qui s'étend au nord sur Clontay, Drumcondra, Glasnevin, Kilmaintowa au sud-est sur Rathmines, Penbroke, Blackrock, Kingstown, Killiney. A 10 kilomètres au sud-est, Kingstown est devenu le port de vitesse de Dublin, point d'arrivée des services rapides de Holyhead; c'est, du reste, entre Kingstown et Dublin que fut ouvert en 1834 le premier chemin de fer irlandais. Annexes dublinoises aussi, toutes les plages de Hont, Malaside, Skerries, Balbriggam, et Bray, et les villégiatures charmantes qui s'accrochent aux monts de Wicklow, Toxrock, Stillorgan, Dundrum.

Rien ne rappelle à Dublin la puissante industrie de Belfast, création moderne de la houille et de la machine. La fonction industrielle de Dublin, desservie par un port artificiel, repose sur la transformation des produits du sol irlandais et sur la proximité du marché britannique. Les deux plus célèbres industries de Dublin sont la distillerie et la brasserie. La distillerie produit d'énormes quantités d'alcool; elle en a exporté, en 1917, 120.000 hectolitres pour la consommation et 500.000 pour des usages industriels. Il existe à Dublin d'immenses brasseries qui emploient une grande partie de l'orge récoltée en Irlande et qui font venir leur houblon du Kent et d'Amérique; elles travaillent surtout pour le marché britannique et extérieur; elles exportent, bon an mal an, près de 1.500.000 hectolitres de « porter ». A elles deux ces industries occupent plus de 8.000 ouvriers. D'autres sont venues s'établir à côté d'elles, profitant des commodités d'un bon port et d'une grande ville : fabrique d'engrais chimiques, traitant les phosphates d'Amérique et d'Afrique; fabrique de biscuits, employant les farines exotiques; manufacture de tabacs; fabriques de savon, de bouteilles, de chaussures, imprimeries, ateliers de chemins de fer, en un mot tout le groupement d'industries variées, appelé par l'existence d'une grande ville de pays agricole. Ce qui domine dans la physionomie de Dublin, c'est son rôle de capitale, de résidence « coloniale » et commerciale, qui en fit une grande ville bien avant l'essor des cités modernes. S'il n'y avait pas Belfast, on pourrait comparer l'Irlande, avec ses campagnes sans grandes villes, avec son énorme capitale et son port agricole de Cork, à l'Angleterre rurale du moyen-âge, qui avait Londres et Bristol, ou bien à quelque colonie, comme l'Australie.

V. — Les relations économiques de l'Irlande

En fait, toute l'économie irlandaise se présente depuis des siècles comme dépendante de l'économie britannique. Plus proche du continent européen, plus riche en relations, la Grande-Bretagne a toujours devancé l'Irlande dans l'évolution matérielle; elle a toujours pesé sur elle de tout le poids de sa fortune. Métropole puissante, elle l'a considérée comme un domaine colonial, succursale de

ses grandes entreprises mercantiles, auxiliaire de son développement industriel. L'Irlande connaît les avantages de cette dépendance économique, puisqu'elle possède à ses portes, pour certains de ses produits, l'énorme marché britannique. Mais elle en a souffert aussi, ayant vu tuer chez elle toutes les initiatives qui pouvaient menacer d'une concurrence le travail de la métropole, comme l'industrie de la laine.

Les mines de houille irlandaises contiennent environ 175 millions de tonnes de charbon. Mais, comme leurs conditions d'exploitation sont malaisées et souvent la qualité du combustible inférieure, l'extraction ne donnera pas de bénéfices tant que la houille britannique parviendra à bon marché dans les ports irlandais. Quant au combustible, l'Irlande dépend des houillères écossaises pour ses comtés du Nord, des houillères du Cumberland et du Lancashire pour ses comtés du Centre et du Sud. Le charbon britannique représente plus du quart (en valeur) des matières premières importées en Irlande. Alors que la consommation de charbon par tête est de quatre tonnes en Grande-Bretagne, elle ne dépasse pas un demi-quintal en Irlande. Quant aux minerais métallifères extraits en Irlande, c'est au delà du « Channel » qu'on les transporte pour les traiter : le minerai de fer de l'Antrim se dirige vers les fonderies de l'Ayrshire et du Pays de Galles; le minerai d'aluminium vers les usines de Kinlochleven et de Fogers sur les bords du canal Calédonien. Le peu de pyrites de cuivre produit par l'Irlande s'expédie à Swansea et dans le Lancashire.

Pour les produits agricoles, la vraie richesse de l'Irlande, c'est le marché britannique qui règle l'économie irlandaise; ses fluctuations se traduisent par les vicissitudes de la production. Quand l'économie pastorale de la Grande-Bretagne se développe, celle de l'Irlande en pâtit; tantôt son bétail ne se vend plus, comme en 1666 et en 1678; tantôt, comme au début du XVIII^e siècle, elle ne peut plus exporter sa laine. « On croyait sans doute, dit un pamphlet de 1731, que l'Irlandais était un genre d'animal tout à fait différent des autres hommes et que son estomac était conformé pour digérer la laine. » Quand la Grande-Bretagne s'industrialise, que sa population s'accroît et qu'elle a besoin de grains, l'Irlande augmente ses emblavures, comme en 1786 et au début du XIX^e siècle. Lorsque, au milieu du XIX^e siècle, l'Angleterre ouvre ses ports aux blés étrangers, l'Irlande fait retour à la pâture, et elle trouve dans les grandes villes et les centres industriels de Grande-Bretagne un débouché pour les produits de son élevage. Depuis plus de trois siècles, entre ports irlandais et ports d'en face s'effectuent des transports de bétail sur pied, tels qu'il n'existe actuellement dans le monde aucun courant commercial de cette nature plus ancien et plus puissant. Chaque année, des centaines de milliers d'animaux franchissent la mer pour atteindre en Grande-Bretagne les centres de consommation ou les lieux d'engraissement. D'autres pays expédient en poids plus de viande à la Grande-Bretagne que l'Irlande; mais elle est, par excellence, le grand fournisseur du bétail sur pied. Au bétail il faut ajouter les autres produits agricoles : beurre, fromage, lait condensé, volaille et œufs, pommes de terre, lard et jambons. Comme l'Irlande vit de l'agriculture et qu'elle exporte ses produits agricoles vers la Grande-Bretagne, on peut dire que, sans la Grande-Bretagne, elle ne pourrait pas subsister. Elle vit en satellite, attendant de sa puissante voisine les ordres et les commandes, tenant d'elle tout le jeu de ses importa-

tions et de ses exportations. Sur le total des importations irlandaises, 77 % provenaient de la Grande-Bretagne en 1909-1913; 88 % en 1918; 78 % en 1920. Sur le total des exportations irlandaises, 96,1 % se dirigeaient vers la Grande-Bretagne en 1909-1913; 99 % en 1917; 94 % en 1918; 88 % en 1920.

La mer elle-même qui entoure l'Irlande n'est pas irlandaise. Aux côtés de la marine britannique, il n'y eut, dès les débuts, aucune place pour une marine irlandaise. A la fin du XVIII^e siècle, il fut interdit aux navires irlandais de transporter d'une colonie à l'autre les produits coloniaux. En 1728, l'Angleterre avait accaparé les deux tiers du commerce maritime de l'Irlande; en 1778, les sept huitièmes; au milieu du XIX^e siècle elle en avait pris la totalité. Dès lors tous les produits irlandais partirent de l'île sur des navires anglais; tous les produits du dehors arrivèrent en Irlande sur des navires anglais. Pratiquement, de nos jours, c'est encore par la marine britannique que l'Irlande prend contact avec le monde, et même le plus souvent par l'intermédiaire des ports britanniques. Sans doute Belfast, Dublin, Londonderry, Cork reçoivent directement des cargaisons de blé et de maïs d'Amérique. Mais à l'exportation, les ports britanniques s'interposent presque toujours entre l'Irlande et l'étranger. Les ports d'exportation de l'Irlande à destination de l'Amérique ne sont pas Limerick, ni Galway, ni même Dublin, mais Liverpool et Glasgow. Entre l'Irlande et l'Amérique, il n'existait, jusqu'en 1920, aucun service direct de paquebots: les émigrants irlandais passaient par Liverpool. Le commerce du monde longe l'Irlande presque sans l'effleurer. Cette servitude économique se relâchera sûrement par l'effort de l'Etat Libre d'Irlande. L'Irlande nationale a le désir de prendre en mains propres son commerce extérieur. Depuis 1920, des services directs unissent l'Irlande à certains ports du continent (France, Espagne, Belgique). Une ligne régulière l'unit à New-York. Naturellement, c'est avec la Grande-Bretagne que les services sont les plus denses et les plus fréquents. Pour ne parler que des communications rapides, les lignes les plus importantes sont les suivantes: 1° de Larne à Stranraer (57 km. 5); 2° de Belfast à Fleetwood, Heysham et Liverpool; 3° de Dublin et Kingstown à Holyhead (112 km.); 4° de Rosslare à Fishguard (100 km.).

Maintenant que l'Irlande forme, pour la plus grande partie de son territoire, un Etat indépendant, ces liens qui l'unissent à la Grande-Bretagne ne paraissent pas devoir se briser. Aucun Irlandais sérieux ne peut y penser. L'Irlande vit de la Grande-Bretagne: c'est à elle qu'elle vend ses bestiaux, son beurre, sa bière; c'est d'elle qu'elle reçoit ses capitaux, son charbon, ses étoffes, ses farines, ses engrais, ses machines; il y a entre les deux îles un lien économique puissant, et il ne peut être question pour l'Irlande de vivre à part. Ce que l'indépendance politique apportera, ce sera le moyen de rendre cette association d'intérêts plus équitable en laissant aux Irlandais la direction de l'exploitation de leurs richesses. L'avènement du nouveau Dominion signifie plus de liberté et plus de justice dans la gestion des intérêts moraux et matériels de la nation irlandaise. Les liens de vasselage entre l'Irlande et la Grande-Bretagne l'avaient placée dans la situation d'une sorte de Colonie. Du fait du statut de Dominion, ces liens sont tombés. Mais il en est d'autres qui tiennent de la proximité géographique des deux pays, et de leur structure économique.



LE PARLER GALLOT

par THÉOPHILE JEUSSET

Origine et caractères du parler gallot

Au temps où le Gouvernement central était encore dans les langes, où un enseignement d'Etat, unifié, n'existait pas, fleurissaient sur le sol de France les divers dialectes issus de l'effondrement du latin.

Deux groupes se les partageaient : au nord les parlers d'oïl; au sud les parlers d'oc.

Les principaux de ces dialectes, alors égaux en force, étaient pour la langue d'oïl : le *picard*, le *normand*, le *français*, le *lorrain*, l'*angevin*; pour la langue d'oc le *provençal* qui s'étendait de Nice à Toulouse, le *gascon*, l'*auvergnat*, le *limousin*.

En ce temps-là un comte de Poitiers écrivait en langue d'oc.

Sur les frontières, le *flamand* des Francs-Saliens, l'*alsacien* des Francs-Ripuaires, le *basque* des Ibères, le *breton* des Celtes, avaient refoulé la masse romane, sans toutefois la dominer bien loin.

Les parlers romans que les linguistes rattachent au tronc angevin étaient les plus à l'ouest de la langue d'oïl; ils touchaient au breton et avaient pour voisins le normand et le poitevin, tous deux du même rameau.

..

On appelle aujourd'hui *gallot* ou *gallo*, le parler roman de la Haute-Bretagne. D'où vient ce mot?

Son origine bretonne ne fait pas de doute. On y retrouve le singulier de *Gallaoued*, mot qui désigne tous les Français sans exception. Le « gallot » désigne donc simplement un dialecte français, mieux : roman.

Comment ce mot breton a-t-il pu passer dans le vocabulaire littéraire au point de baptiser le parler de toute la Haute-Bretagne? Nous croyons que son introducteur fut Paul Sébillot. Mais il ne l'a point inventé. Dans les cantons morbihannais voisins de Ploërmel et de Vannes, où l'opposition entre les deux populations, la romane et la celtique, est plus vive que partout ailleurs, il est couramment employé.

Les Gallots sont ceux qui parlent le français ou plutôt le patois local. Eux-mêmes le reçoivent volontiers. Le mot a donc ses racines dans les profondeurs du pays. Adoptons-le (1).

..

Retraçons brièvement l'histoire du patois gallot à travers les siècles, pour autant que les documents que nous avons (cartulaires, glossaires, étude des noms de lieux) nous le permettent.

Sans nier la force d'assimilation que possédaient les Bretons

(1) En français de Basse-Bretagne on appelle les Haut-Bretons *Gallos* et les Haut-Bretonnes *Gallaises*.

Comparer avec tous les noms de peuples dérivés de *Gall* : *Gaule*; *Galles* et *Galloway* (Grande-Bretagne); *Galway* (Irlande); *Wallonie* (Belgique); *Galicie* (Pologne); *Galice* (Espagne); *Galatie* (Asie Mineure); *Wallonie* (Belgique); *Valaquie* (Roumanie).

lorsqu'ils débarquèrent en Armorique, il est permis de penser qu'ils ne l'ont pas exercé sans rencontrer une vive résistance.

En effet, si le breton a reculé du x^e au XII^e siècle de Dol à Saint-Brieuc, et de Savenay à la Vilaine, ce n'est pas devant le français puisqu'il n'avait pas pris à cette époque son essor hors de l'Île de France et de l'Orléanais, *c'est devant le parler local*, devant le dialecte roman avec lequel il était en contact.

A l'intérieur même de la zone bretonnante actuelle, le roman avait persisté jusqu'au VIII^e siècle à La Feuillée, à Séné et sans doute aussi à Berné. Dans la zone mixte que le breton devait évacuer ensuite, il ne dut jamais cesser d'être en usage. Dans le Rennais et le Nantais les Bretons implantés par Alain Barbe-Torte et ses successeurs se romanisèrent en deux générations. Tous ces faits prouvent jusqu'à l'évidence que l'élément gallo-romain était réfractaire à l'influence britannique. Partout où il fut en nombre, il lui tint tête victorieusement, puis le contraignit à revenir sur ses bases.

A notre avis, le parler gallot représente le dialecte bas-latin de l'Armorique. Il n'y a aucune différence essentielle entre lui et ses voisins de l'Anjou et du Maine. L'avance du français dans la région du Mans et de Tours est récente. Görlich qui a étudié les chants moyenâgeux de toutes ces contrées n'a pas hésité à parler de « *nordwest lichen* ». Il est donc probable que le dialecte roman de l'Ouest résonnait depuis les rives de la Loire jusqu'au fond de l'Armorique, au moment de l'invasion des Bretons insulaires au V^e siècle.

★

Son domaine est encore étendu, bien que rogné aux deux bouts. Un écrivain rennais, à condition de ne pas être trop dialectal, peut être compris à Laval aussi bien qu'à Angers.

Le parler roman de l'Armorique couvre deux départements entiers (l'*Ille-et-Vilaine* et la *Mayenne*), deux presque entièrement (la *Loire-Inférieure* et le *Maine-et-Loire*); il a gardé la moitié des *Côtes-du-Nord* et la moitié du *Morbihan*; et il déborde sur la *Manche* et même sur l'*Orne*, dans l'arrondissement de Domfront.

Par contre il ne franchit pas la Loire (1). Le patois du pays de Retz, mieux *Rais* (Ratiatum), est nettement du poitevin (2). Cette région dépendait du territoire des Pictones, donc de l'Aquitaine, jusqu'au IX^e siècle; quand elle fut annexée à l'Armorique par les Bretons, le roman qu'on y parlait était déjà en évolution poitevine (3).

★

Dans la région soumise aux Bretons depuis le IX^e siècle, et à plus forte raison dans celle qui leur appartient dès le V^e, la langue bretonne a-t-elle influencé le roman de l'Ouest? La vérité oblige à dire que, si cette influence a eu lieu, toute trace en est bien disparue. N'évalue-t-on pas à 30 % la part de latin, de roman et de français du breton. Qu'est-ce cela dans un vocabulaire qui en renferme quelques mille? Tandis que le breton a pris à dose massive des

(1) DAUJAT : *Les Patois*, p. 139.

(2) G. DOTTIN : *Glossaire de Pléchéatel*, p. XV.

(3) En fait, les Gallos sont les successeurs directs des Armoricaïns. Les Bas-Bretons sont des Gallois transplantés. Ils sont cependant Consanguins.

mots dits français qui appartiennent en réalité au roman local (1). N'évalue-t-on pas à 40 % la part de latin, de roman et de français contenue dans le vocabulaire breton? Les mots dits celtiques que certains veulent découvrir dans le gallot appartiennent à cette catégorie (2).

*
**

Le parler gallot a-t-il eu jadis sa littérature, comme d'autres régions de langue d'oïl au dialecte plus tranché? Nous le croyons, et ses deux plus anciens monuments nous paraissent être, bien qu'ils sont affreusement mâtinés du fait des copistes, le curieux traité moraliste et satirique qui a nom le *Livre des Manières*, œuvre d'Etienne de Fougères, évêque de Rennes, et le *Roman d'Aiquin*, chanson de geste contre les Sarrazins ou les Normands (3). Tous deux sont du XII^e siècle, époque où le breton avait abandonné définitivement la place en Haute-Bretagne (4).

C'est à la Bretagne française, sinon à son dialecte, que se rattachent l'*Histoire rimée du bon duc Jehan IV*, par Guillaume de Saint-André (XIV^e siècle) et les *Poésies* (du moins certaines) de Jehan Meschinot (XV^e siècle).

Enfin, se fondant dans le grand courant de la Renaissance, nous avons les *Propos rustiques* et les *Contes d'Entrapel* de Noël du Fail, dont la scène est souvent située à Rennes ou aux environs.

Ce passé brillant par les fastes qu'il évoque est évanoui pour toujours. L'ascension politique des Capétiens ruina l'autonomie ducale. Depuis longtemps l'influence croissante de Paris a pénétré l'élite de notre pays (comme en Picardie ou en Languedoc), ne laissant le langage gallot qu'aux seuls paysans. Patois!

*
**

Oui, c'est devenu un « patois ». Mais ne riez pas, Messieurs les Brettes. Votre breton était en train de le devenir lorsqu'apparut Le Gonidec.

Ce que vous avez fait, nous pouvons le faire. Car nous reconnaissons dans le langage de nos paysans le dialecte roman pour lequel les ducs cornouillais abandonnèrent jadis le breton, et que chantèrent trouvères et ménestrels.

*
**

Quant à vous, Messieurs les Centralisateurs, nous ne vous demandons pas de l'enseigner à l'école concurremment avec le français, bien qu'il vous servirait utilement d'élément de comparaison.

Prenons un exemple : pour faire comprendre à nos enfants la différence qu'il y a dans les suffixes français, entre *-euse* lorsqu'il exprime l'action (*chanteuse*) et la simple qualification (*crasseuse*), vous ne pourriez mieux faire que de citer le gallot qui a gardé la

(1) Cf. J. LOTH : *Revue Celtique*, tome XXIV, p. 296.

(2) Voici les mots laissés par les Celto-Bretons entre Rance et Lemnon : *Ian*, oui; *Berne*, tas; *Torré*, cassé; *Broner*, sucer; *Agouvreu*, dot (Orain); *Quante*, avec; *Ancou*, tracas et *Quique*, viande coriace (A. Leroux). L'un d'entre eux nous paraît venir du vieux français (*quante*)

De l'absence d'influence bretonne en Gallot, v. DOTTIN, *Glossaire de Pléchâtel*, p. XXI.

(3) Voir JOÏON DE LONGRAIS : *Le Roman d'Aiquin*. M. Léon Gautier a attaqué cette thèse. Du point de vue sentimental, nous souhaitons que M. Joïon de Longrais ait raison.

(4) Où il ne fut d'ailleurs jamais employé que par les tierus, les moines et les colons des abbayes transplantés de l'Extrême-Orient.

différence phonétique originelle entre les deux suffixes : *crassouse* (latin *-osa*) et *chantouère* (latin *-oria*).

... Mais pourquoi ferait-on entrer le gallot à l'école, diront les suppôts d'académie? Ce n'est qu'un patois; il doit mourir!... Nous savons ce que Mistral a fait du provençal, son dialecte, et nous prendrons exemple sur lui. Ne vous en déplaise : que retirerait de la disparition de nos langues provinciales le patrimoine intellectuel de la France? Un appauvrissement graduel.

Mais puisqu'il faut que tout le monde sur le territoire de la République parle la même langue, pourquoi n'aurions-nous pas la même peinture de godillots de Brest à Strasbourg et de Dunkerque à Perpignan?

La France de Louis XIV donnait le ton à l'Europe, alors que le parler de l'Ouest — *gallot* ou *angevin* — fleurissait encore et qu'on patoisait un peu partout dans le royaume.

Les lois du parler gallot

Nous avons à faire ici œuvre de vulgarisation. Premier principe : aucune monographie particulière du patois d'une commune ou d'un canton, si bien faite soit-elle, ne donne une idée d'*ensemble* du parler gallot. Elle peut même aboutir à des conclusions fausses, faute de comparaison. Ainsi l'auteur du *Patois fougerais* (1890) nous proposait celui-ci comme le parler-type de la Haute-Bretagne. M. Dagnet oubliait que certains traits qu'il croyait exclusifs au fougerais, se retrouvent un peu partout.

Second principe, corollaire du premier : il faut une étude des patois de la Haute-Bretagne, puisqu'ils présentent *une unité réelle*. La seule dans laquelle on puisse avoir une confiance absolue, étant données la personnalité et la science de l'auteur, est celle de G. Dottin. Elle se trouve en tête du *Glossaire de Pléchâtel* (1901).

Pour l'écrire, Dottin a utilisé toutes les monographies particulières alors parues; les feuilles de réponse des instituteurs ruraux à une enquête qu'il avait ouverte; enfin ses travaux personnels.

Elle porte sur les quatre départements bretons où l'on romanise : *Côtes-du-Nord, Morbihan, Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine*.

Elle confirme la ressemblance très grande de nos patois avec ceux du Bas-Maine, précédemment étudiés par le même auteur (1899).

Cependant cette étude, sur laquelle nous avons tenu à nous étendre parce que sa connaissance est indispensable, est imprimée (comme le glossaire qui lui fait suite) en *caractères phonétiques*. C'est le seul moyen de reproduire le son *exact* de nos parlers. Mais elle est difficilement accessible au public. D'autant plus qu'elle n'est point faite pour lui.

Ici, au contraire, nous voulons être compris de tous, afin d'intéresser le plus grand nombre possible à la renaissance de notre parler. Ce point de vue, croyons-nous, est nouveau, non moins nouveau de poser les règles d'un langage que presque personne n'écrit. C'est pourtant par là qu'il faut commencer sous peine d'aller à la confusion et à l'anarchie.

L'abbé Joseph Roux, qui a ressuscité le limousin, il y a quarante ans, l'avait bien compris. « Parlez comme vous voudrez, disait-il, prononcez comme il vous plaira, mais écrivez comme il faut et orthographiez comme il se doit. »

I. — L'ARTICLE.

1° L'article indéfini *du* est remplacé par *dou*, *au* et *aux* par *ou*, *es* (qui signifiaient autrefois *en le*, *en les*).

II. — LE SINGULIER ET LE PLURIEL.

1° Les mots dont le singulier est *eau* en français se terminent en *é* (jadis *el*). Exemple : *couté* = couteau. Seuls *bateau*, *nouveau* et *peau* font exception.

2° Ces mots ont leur pluriel en *eaux* ou *iaux*. Exemple : *russe*, pl. *russeaux*.

III. — LE PRONOM.

a) *Personnel*.

1° *Elle* se prononce *le* ou *lé* dans certains cas, *ielle* dans tous les autres.

2° *Nous* est souvent remplacé par *on*, prononcé *an*.

3° *Vous* se réduit à *ous* après le verbe et absorbe la terminaison de celui-ci. Exemple : *Allous?* = *Allez-vous?*

b) *Démonstratif*.

1° *Celui*, *celle*, *ceux* et *celles* se rendent par *le sien qui*, *la sienne*, *les siens*, *les siennes* qui ont alors une véritable valeur démonstrative.

2° *Celui-ci*, *celle-là* se rendent par *ceti-ci*, *ceti-là*, *cette-là* qui viennent d'un ancien *cestui*.

c) *Relatif*.

1° *Lesquels*, *desquels*, *auxquels* sont vocalisés et palatalisés : *lesquieux*, etc.

2° Tous les autres pronoms relatifs sont vocalisés devant consonne.

3° *Quel*, *quelles*, *desquelles* font parfois exception à cette règle.

IV. — L'ADJECTIF.

1° Les adjectifs dont la terminaison est *eux*, f. *euse* en français ont leur suffixe en *oux*, f. *ouse*. Exemple : *crassoux*, *crassouse*.

2° Il ne faut pas les confondre avec les suivants.

3° Les adjectifs dont le suffixe est *eur*, *er*, *ier*, en français ont leur suffixe en *our*, *iour*.

4° Seulement, jamais l'*r* final ne se prononce, contrairement au français. Exemple : *chantour* (prononcer *chantou*).

5° Ces adjectifs ont leur féminin en *ouère*. Exemple : *chantouère*, quelquefois en *-ouere* : *pâtouere*.

V. — LE VERBE.

1° La première personne du singulier de l'indicatif présent se termine en *éi* : *je sèis* = je suis.

2° Le passé défini de tous les verbes réguliers se termine en *i*. Exemple : *j'allis* = j'allai.

3° Le subjonctif se termine en *j*. Exemple : *que j'aimaije*, *que je finije*, *que je veije* (que j'aimais, que je finisse, que je voie).

4° Nous conseillons de l'éviter dans le cas où il prête à confusion. Exemple : *Que je renje* = rende (c. f. que je range).

VI. — L'ADVERBE.

1° Il y a trois adverbes d'affirmation : *ian*, *sia*, *vère*.

2° Et trois adverbes de négation : *non*, *nenni*, *point*.

VII. — LA PRÉPOSITION.

1° Il y a trois prépositions : *à*, *a*, *quant-et*.

2° *à* remplace la préposition française *de*. Exemple : *le chapè à Pierre*.

3° Les prépositions *o* et *quant-et* tiennent souvent la place de *avec*. Exemple : *Il va quante-et le. Ils vont o nous*.

PRONONCIATION

Nous n'avons pas l'intention de donner ci-dessous un tableau

complet et détaillé des divers patois parlés en Haute-Bretagne. On n'y trouvera qu'un tableau simple de l'orientation générale commune à tous. Nous nous sommes d'ailleurs efforcé de rendre cette étude accessible aux lecteurs qui ne possèdent pas de connaissances spéciales en phonétique.

I. — *Comparaison avec les consonnes françaises.*

(L)

1° Palatalisation dans les groupes initiaux CL, GL, PL, BL, FL...

2° L mouillé est conservé dans les groupes CL, GL. Exemple : *clief, glianer* (en prononciation).

3° Le plus souvent il devient un Y, même dans ces deux groupes.

1° La vocalisation de L après A donne AU comme en français.

2° EAUX (provenant d'un ancien ELS) ne s'est pas étendu au singulier des noms où L final tombe : *pourcè* = pourceau.

3° La vocalisation de L après E et O (phonétiques) a donné presque partout une diphtongue dans *peuce, meudre* et quelques autres mots.

(C, Q, G)

1° La palatalisation de C, G, Q, est plus fréquente qu'en français. On en trouve quelques traces dès au XIII^e siècle. Exemple : *les-quioux, lesquieles* (Chartes).

(T)

1° Dans quelques régions on prononce le T final de certains mots.

II. — *Comparaison avec les voyelles françaises.*

1° Le son français OI dans *moi, quoi, voir*, etc., est rendu par EI : *mei, quei, veir*, parfois réduit à A : *ma, qua*.

III. — *Comparaison avec l'action des palatales en français.*

1° Le groupe de sons EI, devenu les trois quarts du temps É correspond en gallo au groupe UI en français. Exemple : *telle* = tuile, *aneit, cueire* = anuit, cuire, *pléie, tréie* = pluie, truie.

2° Le groupe U correspond à UI dans *lu* : lui, *fruf* : fruit, *pertus* : pertuis, *sue* : suie, etc.

ORTHOGRAPHE

I. — *Principes.*

1° Il est encore trop tôt pour poser des règles précises puisque nos écrivains réellement patoisants sont jusqu'ici fort peu nombreux.

2° L'orthographe doit s'inspirer : a) de la phonétique; b) de l'ancienne littérature; c) du français, subsidiairement.

3° Elle doit être simple afin d'être claire. Une seule graphie pour des sons très rapprochés les uns des autres. Exemple : EI dans *veir, quei, mei*, qu'on les prononce EI, AI ou E.

4° Les sons mouillés doivent s'écrire dans certains cas. Nous indiquerons le K (phonétique) mouillé par QUI. Exemple : *les-quioux*.

5° Il serait bon d'écrire l'R des adjectifs en OUR, bien qu'il ne se prononce pas, pour éviter la confusion avec les adjectifs en OUX, cause d'appauvrissement pour le gallo.

6° Dans les textes du Moyen Age cet R est toujours noté, car il se prononçait à cette époque.

7° Nous recommandons de noter l'E final (ER français) par un e italique et non par la diphtongue eu qui ne le rend que très imparfaitement.



Poèmes Gallois du Moyen-Age

présentés, traduits et annotés par Yves LEVOT-BECOT.
(suite)

5. HOEL ABVIVAIN : LE « DELICE D'HOEL » [GORHOFET HYWEL AB YWAIN]

L'auteur est le fils d'un prince du Nord-Galles, Owen de Gwened ; il se nomme Hywel ab Owen, ce que nous pouvons écrire Hoël Abivain. Il est contemporain du précédent [XII^e siècle].

Voici le texte intégral de son poème le plus important, tel que le donne la Myfyrian [page 198] [Stephens p. 42].

Ton wenn orewyn a orudych bedd
Gwyddfa Rhufawn Befyr, Ben Teyrnedd.
Caraf trachas Lloegyr lleudir goglet hetiw,
Ac yn amgant y lliw lliaws callet.
Caraf am rotes rybuced met
Myn y dyhaet myr meith gywrysset
Caraf y theilu ae thew anhet yndi
Ac wrth vot ri rwyfaw dyhet.
Caraf y morfa ae mynytet
Ae chaer ger ei choed ae chaen diret
Ae dolyt ae dwuyr ae dyffrynnet
Ae gwynnyon ae gwymp wranget.
Caraf y milwyr ae méirch hywet,
Ae choed ae chedyrn ae chyfannet
Caraf y meusyt ae man veillyon arnaw,
Mynyd gafas ffaw ffyryf orfolet,
Caraf y brooet breint hywret
Ae diffeith mawrfeith ae marannet,
Wy a un mab Duw mawr a ryvet
Mor yw eilon mygyr meint y refet.
Gwneuthum a gwth gwaew gweith arderchet
Y rwng glyw Powys a glwys wynet
Ac y ar welw gann gynnif rysset
Gorpwyf ollyngdawd o alltudet,
Ni dalyaf dihae yny del ymplaid,
Breutwyd ae dyweid a Duw ae met
Tonn wenn orewyn a orwlych bet
Tonn wenn orewyn wychyr wrth drefyt
Gyfliw ac arien awr yd gynnyt,
Caraf y morva y meiryonnyt
Men yd bu vreich wenn yn obennyt,
Caraf yr eaws ar werryaws wyt
Yg kymer Deudyfyr dyffrynt iolyt
Arglwyd nef a llawr gwawr gwindodyt,
Mor bell o geri gaer Lliwelyt,
Esgynnais ar velyn o vaelyenyt,

Hyd yn hir Reged rwng nos a dyt,
Gorpwvfy kyn bwyf bet butei newyt.
Tir Tegygyl teccaf yny elfyt,
Ked bwyfy Karyadawc Kerted ofyt
Gobwylled fy nuwy fy nihenynt.
Ton wenn orewyn wyckyr wrth drefyt
Cyfarchaf yr dewin gwerthesfin,
Gwerthfawr wrth y fod yn frenhin
Kyssyltu canu cyssefin
Kert folyant fal y cant mertin
Yr gwraget ae met fy martrin mor hir.
Hyvyr wetawe ynt am rin
Pennaf oll yn y gorllewin
O byrth caer hyd borth ysgewin,
Un ywr fun a fyt Kyssefin foliant,
Gwenllian, lliw hafin,
Eil ywr llall or pall pell vy min y wrthi
Y am ortherch eurin.
Gwerfyl dec fy rec fyryn ni gefeis
Ni gafas neb am llin,
Y fy llat a llafnau deufin
Rym gwalaeth y gwreic brawdfaeth bronin.
A Gwladus wetus wel febin vabwreic
Gofyneic y werin,
A chenaf ucheneid gyfrin
Mi ae marol a melyn eithin.
Moch gwelwyf am nwyf yn etein y wrthaw
Ac ym llaw am fy llain,
Lleeu glaer fy chwaer yn chwerthin
Ac ni chwart y gwr hi rae gortin,
Gortin mawr am dawr am daerhawd
A hiraeth yssywaeth yssy nawd,
Am nest dec, am debic afallulawd.
Am berwewr bervet vymhechawd
Am enerys wyry ni warawd ym haen.
Ni orpo hi diweirdawd
Am hunyt defnyt hyd dytbrawd
Am hawis vy newis devawd.
Keveysy vun duun diwyrnawd,
Keveis dwy handid mury ym molawd
Keveis deir a phedeir a ffawd,
Keveis bymp o rei gwymp en gwyn gnawd,
Keveis chwech heb odech pechawd,
Gwenglaer uweh gwengaer yt ym daerhawd,
Keveysy seith ac ef gweith gordygnawd,
Keveysy wyth yn hal pwyth peth or wawd-yr geint
Ys da deint rac tavawd.

TRADUCTION :

Une blanche vague écumante roule au-dessus de la tombe
De Rhuvawn Bevyr, le Chef des Chefs.
J'aime la haine de Loegr, le pays du nord, aujourd'hui,
Et ceux qui sont compris avec lui, à chaque instant.
J'aime les lieux où me furent donnés de souhaitables dons d'aliments ;
Là où la mer et les campagnes sont intimement mêlées.
J'aime les familles et les gens de cette contrée,

A leur seigneur fidèlement attachés, et pacifiques.
J'aime sa côte et ses montagnes,
Ses châteaux dans les bois, ses beaux paysages,
Et ses gorges, ses eaux courantes, et ses vallons,
Ses blancs goélands, ses jolies femmes.
J'aime les guerriers et leurs chevaux bien dressés,
Ses bois, ses escarpements, et ses hameaux.
J'aime la campagne couverte de trèfle,
Où je trouvai une gloire durable.
Ses immenses espaces propices aux chasseurs,
J'aime ces contrées cultivées et pleines de gloire,
Fils de Dieu — grand et merveilleux —
Si beaux y sont les daims, et si bien nourris !
J'ai accompli d'un coup d'épée l'œuvre d'honneur
Entre le Chef de Powys et le beau pays de Gwénéed ;
Et si je suis pâle dans l'ardeur de la bataille
C'est que je sais qu'il me va falloir quitter mon pays.
Je ne pourrai certes pas y tenir sans recevoir des secours,
Un songe l'a révélé, et Dieu en a dit la vérité.
Une blanche vague écumante roule au-dessus de la tombe,
Une blanche vague écumante submerge les cités,
De la couleur de l'argent et de l'or scintillant.
J'aime le littoral de Merioneth
Où ma tête s'est appuyée sur un bras blanc comme la neige.
J'aime le rossignol qui se trouve dans le petit bois
A Kemer Deudour, la vallée célèbre.
Seigneur du ciel et de la terre, gloire des hommes de Gwénéed,
Si loin qu'il soit de Keri à Kaerlliwelyt,
Je montai le bai coursier, et, de Maeliénez,
Jusqu'au pays de Reged, entre une nuit et un jour.
Que je puisse jouir avant d'être enterré d'un bonheur nouveau,
Au pays de Tegygyl, dont l'aspect est le plus beau.
Aussi longtemps que je serai aimable et que je voyagerai comme un
[artisan,

Bénis soient ma vie et mon sort.
Une blanche vague écumante submerge les cités,
J'implore le suprême devin,
Précieux parce qu'il est roi,
De composer un air primitif
Pour un chant de louanges comme chantait Merlin,
En l'honneur des femmes qui ont si longtemps applaudi mes
[chansons,

Et qui sont si tardives à me faire grâce,
La première de toutes, dans le pays de l'ouest,
Depuis Caer jusqu'à Porz Ysgewin,
C'est la jeune fille qui est le sujet universel de louanges,
Gwenlian, couleur de l'été,
La seconde est une autre, — mes baisers sont loins d'elle,
Ornée d'un collier d'or.
Belle Gwerfyl, je n'ai trouvé près de toi ni accueil ni gage,
N'en a trouvé non plus nul homme de ma race.
J'aurais été tué pourtant d'un baiser de ses lèvres,
D'une femme belle-sœur d'un roi.
Et Gladys, jeune fille charmante et alerte,

Aimée du peuple,
Je soupire silencieusement

Et je chante ses louanges avec la fleur dorée de... (?)
Je voudrais voir ma force entamer le combat
Et ma main à mon côté,
Et la brillante Leucu, ma sœur, souriant,
Pourtant son époux ne souriait pas, d'anxiété.
Une anxiété grande m'opresse et m'affole,
Une nostalgie qui m'accable constamment,
Pour Nest la belle, pour celle qui est aussi douce que le cœur d'une
Pour Perwewr, l'objet de mon désir, [pomme,
Pour Ghénérys la chaste, qui ne me gratifiera pas d'un sourire,
— La cruelle ne se rebuera-t-elle pas elle-même ? —
Pour Hunyd, glorieuse jusqu'au jour de ...?
Pour Hawys, que je dois particulièrement priser.
J'ai trouvé une fille en une journée heureuse,
J'n ai trouvé deux, il faut d'autant plus m'en louer.
J'en ai trouvé trois, et quatre, avec bonheur,
J'en ai trouvé une cinquième, au menton blanc et délicat,
J'en ai trouvé une sixième, sans pouvoir éviter ce péché,
Grande et belle, sous les hauts et brillants portiques.
J'en ai trouvé une septième, et là c'était le comble de la mesure
[amoureuse,
J'en ai trouvé une huitième, prix de mes chants élogieux.
Mais ici mes dents doivent barrer ma langue.

6. ODE, DU MEME [HOEL ABIVAIN]

Parmi les quelques odes, brèves, mais qui semblent gracieuses, de ce barde, je choisis la suivante dont Stephens donne une traduction anglaise, qui est plutôt une adaptation : [Myfyriau p. 198. Stephens p. 477].

Fy newisi riain firain faindeg,
Hirwen yn y llen lliw ehoeg;
A'm dewis syn wyr synhyaw arwreigedd,
Ban dywed ofraidd weddaidd wofeg;
A'm dewis gydran gyhyd reg â bun,
A bod yn gyfrin am rin, am reg.
Dewis yw genyfi harddliw gwaneg,
Ydoeth i'th gyfoeth, dy goeth gymraeg.
Dewis genyf y di ;
Beth yw genyt fi ?
Beth, a dewi di? Deg y gosteg ?
Dewisies fun, fal nad attreg genyf ;
Iawn yw dewissaw; dewis dyn deg.

J'ai choisi une jolie et gentille fille
Gracile, en manteau vert,
Dont l'esprit de la femme est toujours formé
Renforcé par l'aspect gracieux de la vertu.
J'ai choisi une fille, dont le cœur, avec le mien,
Favorisera toute pensée, combinera toute espérance ;
Alors, jeune fille belle comme l'écume de l'océan,
Enrichie des dons de l'esprit cambrien,
Dis, suis-je à toi ?
Es-tu à moi ?
Quoi ? Tu te tais ? Ton silence gonfle ton sein ?
Je te choisis, jeune, pour tes dons divins ;
Il convient de choisir; ainsi, ma belle, choisis-moi pour toi.

7. ENGLYN, DE PERIV AB KEDIVOR [?]

Voici une pièce qui se trouve à la Myfyrian, et que Stephens attribue à l'époque d'Hoël Abivain, en lui supposant comme auteur un certain Periv ab Kedivor. Ce serait une pièce d'une facture moins savante, plus populaire, que les précédentes; Stephens remarque à ce sujet que la langue, dégagée des pires complications bardiques, est compréhensible pour un Gallois moderne : « L'original, dit-il, est en un gallois très compréhensible; cela nous permet de penser que la langue galloise d'il y a 700 ans reste intelligible pour un moderne lorsque, comme dans cette poésie, elle n'est pas contaminée par les raffinements techniques et les manières affectées des bardes les plus en renom.

C'est pour ce motif que je la cite. Ce texte me semble relativement proche du breton :

Tra vuam ein seith tri seith nyn beitei
Nyn Kilyei Kyn an lleith
Nid oes yssywaeth o'r seith
Namyn tri trin dioleith.
Seithwyr y buam dinam digythrut
Digyflut eu Kyflam,
Seithwyr ffyryf ffo diadlam,
Seith gynt ny gymmerynt gam.

Can etio Hywel hwyl diotef Kad,
Kyd vuam gyd ac ef,
Handyn oll goll gyvadeff
Handid tegach teulu nef.

Meibion Kedivor Kyd ehelaeth blant
Yny pant uch pentraeth,
Buant brwysgyon breise arvaeth
Bruant briw ger ei brawd maeth.

Yny berind brad brython ag cristyawn
O Cristin ae meibyon
Ni bo dyn y myw y mon
Or Brychvaelyeid brychvaelyon.

Yr a del o da tir present
Preswylvod anghywir
Y gwaew gwae Davyt enwir
Gwan gwalch ryvel Hywel hir.

Caradoc vab Kedivor
Gwalch bydyn gwerin goror
Hebawc teulu Ku Keinmyn
Anhawd genhym dy hepcor.

Tant que nous fûmes nous sept, trois fois sept ne nous battaient pas;
Nous n'aurions point fui.
Il n'y a malheureusement de nous sept
Que trois qui n'ont pas été tués.
Nous étions sept hommes sans tache, sans reproche,
A l'attaque irrésistible,
Sept hommes fermes, qui ne fuyaient pas,
Sept qui n'auraient pas toléré une insulte.

Depuis qu'Hoël a été tué dans la bataille,
Quand nous étions avec lui,
Pour nous tous c'est une perte affreuse,
Pour lui, il a un plus beau séjour au ciel.

Les fils de Kedivor, nombreux enfants,
Dans le défilé au-dessus de Pentraez
Furent ardents à la défense sans espoir
Et furent tués avec leur frère nourricier.

Il y eut là, trahison, qui n'était ni bretonne ni chrétienne,
De la part de Cristin et de ses fils,
Il ne reste pas un homme vivant, à Mona,
De tous les vaillants Brochvaéliens.

Peu de bien viendra, même maintenant,
A exercer un pouvoir injuste,
Malheur au faux David
Qui soutient le fauteur de guerre, Hoël le Grand

Caradoc fils de Kedivor
Chef de la troupe populaire,
Soutien de ta maison, aimable compagnon,
C'est une tristesse pour nous que ta perte.

8. MADOC ABGWALLTER : CANTIQUE AU CHRIST

L'auteur est un moine qui vivait vers 1250.

Ce cantique est à comparer, quant à la poésie, à la prosodie et au vocabulaire, aux cantiques moyen-bretons, notamment au prologue du Grand Mystère de Jésus. On pourrait le psalmodier sur de vieux tons de cantiques bretons. La langue en est facile : c'est un nouvel argument pour la remarque de Stephens citée plus haut.

I Grist. Y Brawd Fadawg ap Au Christ. Chanté par Frère
Gwallter ai Cant. Madoc Abgwalter.

[Myfyrian p. 274 — Stephens p. 390.]

Mab an rhodded
Mab mad aned
— Dan ei freiniau.
Mab gogoned
Mab i'n gwarded,
— Y mab goreu
Mab mam forwyn
Grefydd aeddfwyn
— Aeddfed eiriau.
Heb gnawdol Dad
Hwn yw'r mab rhad
— Rhoddiad rhadau.
Doeth ystyriwn
A rhyfeddwn
— Rhyfeddodau.
Dim rhyfeddach
Ni bydd bellach
— Ni bwyll enau.

Un fils nous a été donné,
Un bon fils est né
— Sous de grands privilèges.
Un fils de gloire,
Un fils pour nous sauver,
— Le meilleur fils [qui soit].
Le fils d'une mère vierge
Religion bienfaisante
— Pleine de bons préceptes.
Sans père incarné,
Celui-là est le fils libre
— Le don des dons.
Sagement considérons
Et admirons
— Ces merveilles
Rien de plus merveilleux
Ne sera plus
— L'éloge de notre bouche.

Duw in dyfu
Duw yn creu
— Creaduriau
Yn Dduw yn ddyw
Ar Dduw yn ddyw
— Yn un ddoniau.
Cawr mawr bychan
Cryf cadarn gwan
— Gwynion ruddiau,
Cyfoethawg tlawd
An tad an brawd,
— Awdur brodiau.
Iesu yw hwn
A erbyniwn
— Yn ben rhiau,
Uchel issel
Emmanuel,
— Mel meddyliau.
Uch ac assen
Arglwydd presen
— Preseb piau
A Soppen wair
Yn lle cadair
— Yn llwycadau
Pali ni myn
Nid wrael gwyn
— Ei gynhiniau.
Yn lle syndal
Ynghylch ei wal
— Gwelid carpiâu.

Dieu devenant,
Dieu créant
— Les créatures
Dieu et homme
Et Dieu étant homme
— Avec les mêmes dons.
Un géant grand et petit,
Un puissant, fort et faible,
— Aux joues pâles,
Riche, et pauvre,
Notre père et notre frère,
— Auteur des êtres.
Jésus, c'est celui-là
Que nous attendons,
— La tête des rois,
Elevé, et abaissé,
Emmanuel,
— Le miel des esprits.
Le bœuf et l'âne,
Le Seigneur avec eux
— Est étendu dans la crèche
Et une botte de paille
En guise de siège,
— Et revêtu
De velours, il n'a pas,
Ni de la blanche hermine
— Pour le couvrir.
Au lieu de linge fin
Autour de son mur
On voyait des couvertures.

.....Suivent 138 vers analogues, où l'auteur relate divers incidents de la vie de Notre Seigneur enfant; il conclut en disant qu'Il était né :

O arglwyddes
Awna yn lles
— An lludd poenau
Ac an gwna lle
Yn nhecca bre
— Yn gobrwyau.
Amen.

D'une Dame
Qui nous fera du bien
— Au milieu de nos peines
Et nous fera place
Dans le plus bel endroit
— Parmi les bienheureux.
Amen.

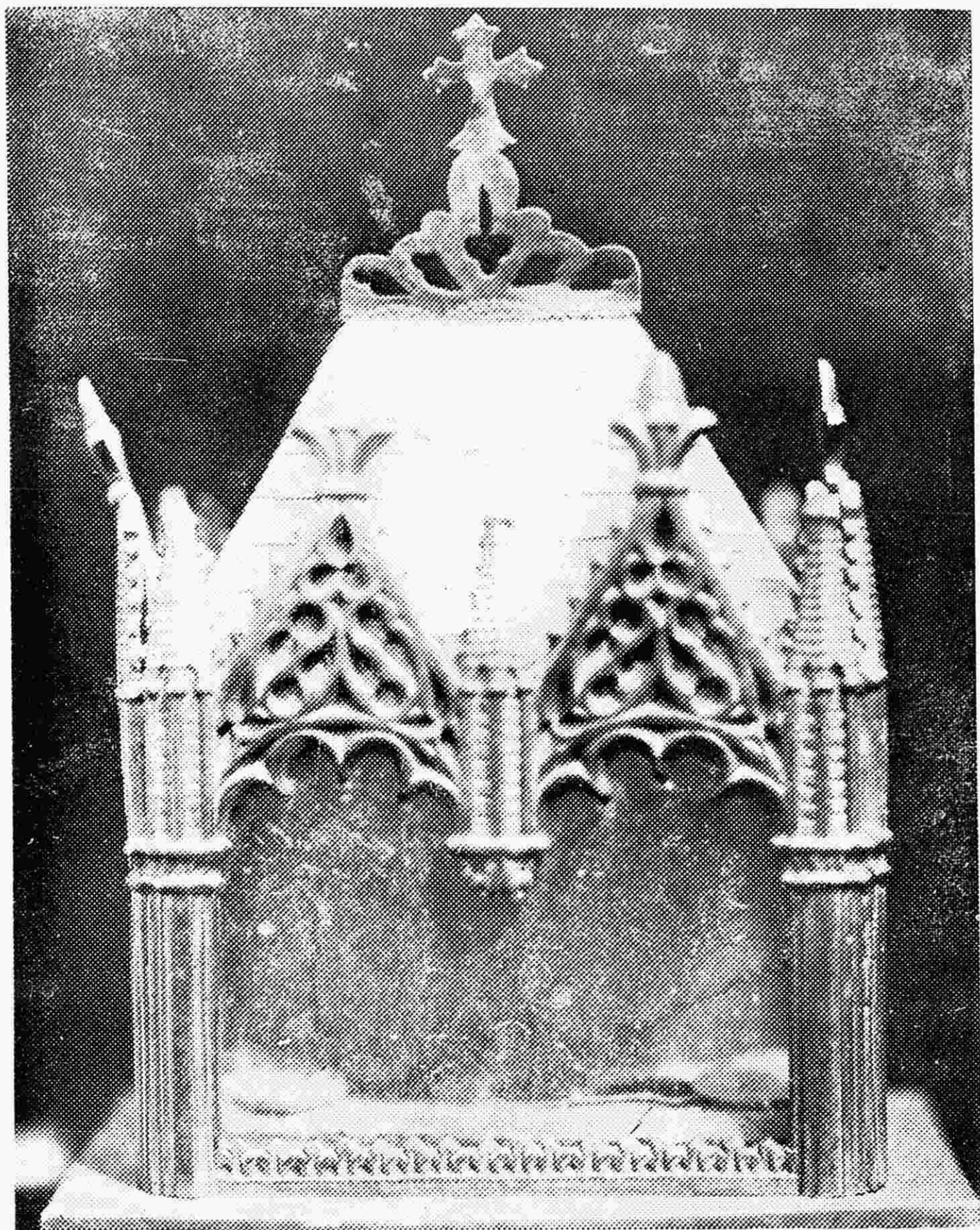
(A suivre.)





LOEIZ AR FLOC'H « STOURMER »
Konter ha Barz leoniad (1868-1936).
(Voir l'article p. 178.)

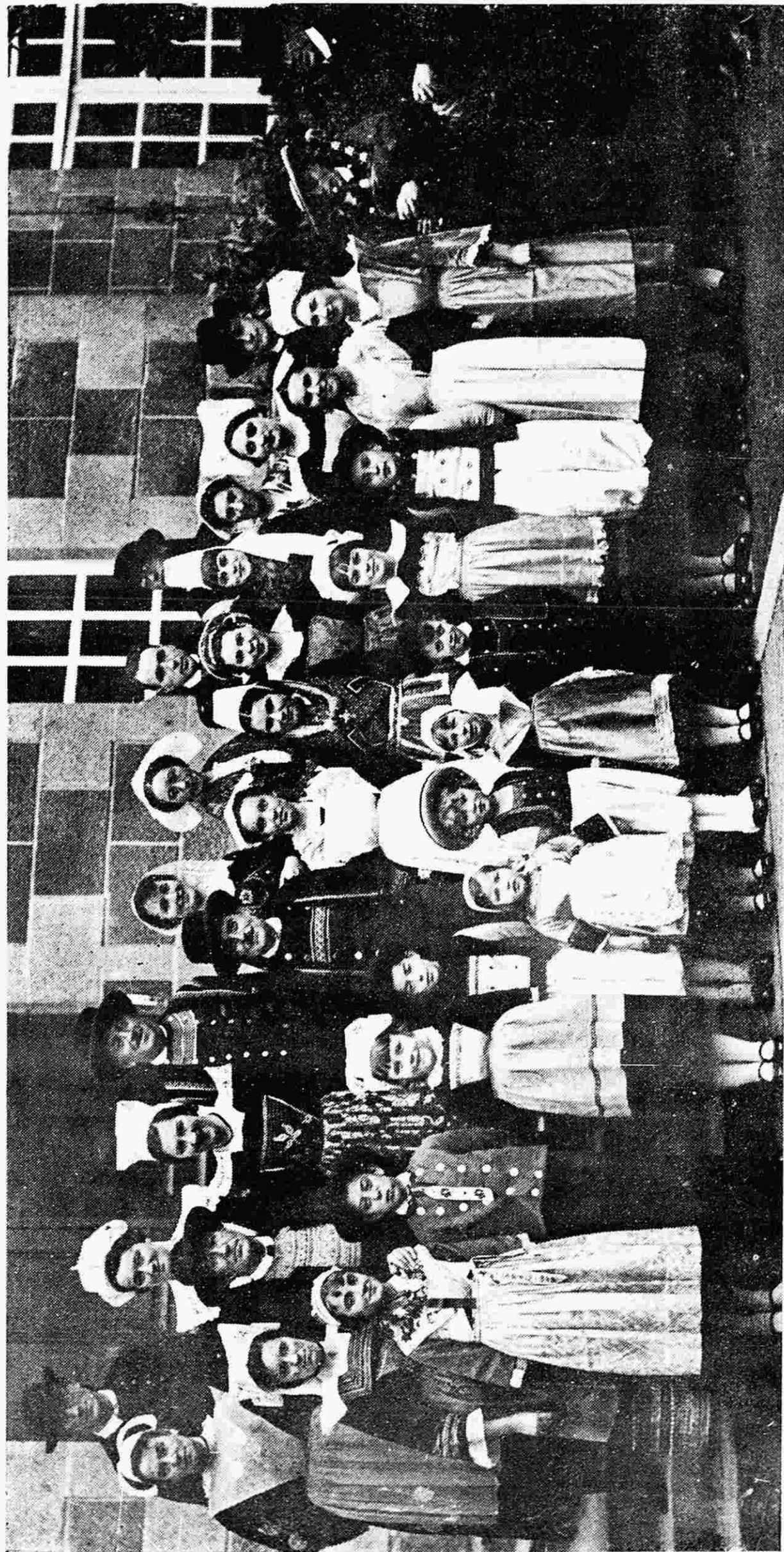
LE RELIQUAIRE DE LA TOUR-D'Auvergne A CARHAIX



(Photo Auffret, Carhaix.)

Théophile-Malo CORRET (LA TOUR-D'Auvergne), le celtisant soldat, est honoré comme un saint. Des reliques prélevées dans son tombeau d'Oberhausen (Bavière) en 1340, sont portées processionnellement à l'église paroissiale chaque 27 juin, et ensuite exposées pendant trois jours au pied de sa statue, sous la garde d'un factionnaire (1).

(1) Cf. *La véritable Histoire de La Tour-d'Auvergne*, par Taldir. Un vol. 220 p., chez Figuière, éditeur, 166, Boulevard Montparnasse, Paris. — Prix : 12 fr. 70 franco.



LE CERCLE CELTIQUE DE LANVOLLON : Au centre, M. Nansot.
(Voir l'article p. 163.)



LE CERCLE CELTIQUE DE RENNES

On aperçoit au centre le Président, M. Eugène Cairou (de Corlay) ; et tout à gauche, en chupen gwenn, le Président d'Honneur, le Barde Abalor.

(Voir l'article p. 164.)



La Vie Bretonne

Le film dégoûtant

Notre dernier numéro était imprimé quand se sont élevées des protestations contre un film injurieux pour la Bretagne intitulé : *Tout va très bien Madame la Marquise*, d'après un scénario d'un certain Yves Mirande, qui, paraît-il, s'appelle Le Querrec, et est originaire de Lannion ou environs. C'est un de ces publicistes pour qui gagner de l'argent est le but; mais ici, cela n'est pas allé tout seul.

Le film aurait pu être plaisant, friser la « gouaille », selon l'habitude des beaux esprits; mais il était outrageant pour les Bretons en général, et pour les hôteliers de chez nous en particulier, qu'on représentait comme servant du poisson pourri, et logeant les touristes dans des nids à punaises. Quant au héros du film, joué par l'acteur Noël-Noël, c'est un *paour kéz* qu'on habille en *bragou-braz* et qui fait l'idiot et le « séparatiste ».

Ce film tendait donc à présenter notre pays sous des dehors quasiment odieux, et il était de nature à détourner de lui les touristes.

La levée de boucliers a été formidable.

Comme le film passait en priorité au cinéma du Moulin-Rouge, à Paris, plusieurs manifestations hostiles ont eu lieu dans la salle. Deux députés, MM. Montfort (Scaer) et Ihuel (Le Faouet), ont sifflé et ont été appréhendés. MM. Albert Le Bail et Hervé Le Nader, députés de Quimper, ont protesté par lettre auprès de M. Jean Zay, Ministre de l'Éducation Nationale, et demandé que l'on censurât le film antibreton.

Plusieurs maires, — ceux du Havre, de Caen, de Toulon, de Nantes, de Vannes, etc., interdirent la projection dans leurs villes, en invoquant le danger de troubles provoqués par des manifestants.

En Bretagne, tous les journaux, sans distinction, ont mitraillé l'œuvre de Mirande.

Toutes les salles de cinéma l'ont ensuite refusé.

C'était pour la Société d'Édition un camouflet de taille.

Alors, elle décida de biaiser, et d'amadouer les journalistes. M. Louis Beaufrère, qui avait attaché le grelot, et s'avérait l'adversaire le plus dangereux, fut supplié de venir assister à une représentation *expurgée*; sur 1.500 mètres de film, on en avait coupé un bon tiers.

M. Beaufrère se déclara à demi-satisfait, et consentit à arrêter la campagne, à condition qu'un prologue précédât la projection, où le thème serait qualifié de fiction. De plus, la Société s'engageait à tourner un nouveau film à la gloire de la Bretagne.

Ainsi, les hostilités furent suspendues.

Rappelons que pareils incidents se sont produits en Flandre il y a un an; les Flamands se jugeant offensés par la projection de la *Kermesse Héroïque*, réagirent violemment.

Qui saurait mesurer l'insondable niaiserie des Parisiens lorsqu'ils se mêlent de peindre les « Provinciaux » ?

Scouts bretons : Sklerijennerien Vreiz

M. Bonnet (Ar Mat) fait part de la mise sur pied d'une Compagnie de Scoutisme et de Camping dite Sklerijennerien Vreiz, dont le siège est à Vannes, chez M^{me} Louise Rivoal, 61, avenue Victor-Hugo.

Voici quelques extraits des statuts.

BUT. — Faire une jeunesse bretonne vaillante, robuste, hardie, honnête, consciente de sa valeur ethnique.

MOYENS. — Exercices physiques, sports, jeux, études (langue, histoire, géographie bretonnes, musique celtique).

CONSTITUTION. — Deux groupes autonomes : les Scouts (Sklerijennerien) et les Campeurs (Herberc'herien). Insigne : un soleil hévoud noire à 8 branches tournées vers l'Ouest). Fanion : hermine noire sur fond blanc d'un côté ; soleil sur fond blanc de l'autre.

PRÉSIDENTS : H. Ar Mat; J. Breton.

ORGANISATION. — La Compagnie comprendra 9 divisions : Rennais-Nantais, Vannetais, Cornouaille, Léon, Trégor, Poher, Penthièvre, Pou-Aleth.

Chaque division comprend des Scouts, des Guides (féminins), et des Louveteaux. Devise : *Breiz da Virviken.*

Chants officiels : *Gwir Vretoned; Hir eo an hent; Galv da Geltia; Galv an hent.*

Costume : Chemise blanche; chapeau blanc avec rubans noirs; culotte ou robe noire; foulard mi-blanc et noir.

Envoyer les souscriptions et dons au siège : 61, avenue V.-Hugo, Vannes.

Au Cercle Celtique de Brest

On annonce que M. Pierre Mocaër a fondé un Cercle Celtique et d'Etudes Bretonnes à Brest, avec siège au bureau du Syndicat d'Initiatives, place Anatole-France, où M. le lieutenant de vaisseau Robert Le Masson a bien voulu se charger du cours de Langue bretonne.

Il a fait, le 12 janvier, une conférence très applaudie sur la vie et l'œuvre de Calloc'h Bleimor.

Au Cercle Celtique de Fougères

Le Cercle Celtique de Fougères, fondé par M^{lle} Gaït Corvaisier, Bardesse d'honneur, a donné au début de cette année une séance particulièrement originale au théâtre municipal.

La troupe formée par M^{lle} Corvaisier a joué une pièce en patois gallo de feu Armand Dagnet, Fougérais, ancien professeur de lycée, qui s'était fait une spécialité de l'étude des parlers populaires d'Ille-et-Vilaine. Elle est intitulée *La Fille de la Brunelas.*

Le Groupe fut accueilli avec enthousiasme et dut donner deux représentations.

Outre ce curieux numéro, le Cercle Gallo-Breton interpréta plusieurs chansons patoises avec chœurs, et soli de M^{lle} Corvaisier, ainsi que des chants traduits du breton ou du gaélique, chantés par M^{me} Fouquet.

Des danses de Cornouaille, mêlées à des danses galloises reconstituées, comme la polka piquée, suscitèrent l'admiration.

Et l'on termina par le *Bro Goz* en breton, M^{lle} A. Douard au piano.

Une quête fut faite au profit des Œuvres de Terre-Neuve, que dirige le Père Yvon Le Quéau, capucin, par M^{me} de Moncuit, au bras de M. Jean Choleau, et M^{me} A. Le Cam, femme du docteur-médecin, au bras de M. Léon Le Berre.

M^{me} Le Cam, originaire de Maël-Carhaix, portait avec distinction le seyant costume du Poher.

Au Cercle Celtique de Lanvallon

Bien que certains Groupes fondés ces temps derniers dans plusieurs villes de Bretagne n'aient pas adopté la dénomination de Cercles Celtiques, nous pensons que la pluralité des appellations ne saurait que prêter à confusion, ce sont bien tous des Cercles Celtiques.

A Lanvallon, sur la limite des pays bretonnant et gallo, signalons l'initiative de M. Alfred Nansot, négociant en vins, qui a fondé une troupe d'amateurs, dont le coup d'essai a été un coup de maître à Dinan, le 13 octobre 1936. A Saint-Brieuc même, à la fin de l'an passé, le Cercle Celtique de Lanvallon a joué, chanté, dansé au Patronage Saint-Michel, et les journaux l'ont comblé d'éloges.

Dans la soirée de Noël, le Groupe a joué à Lanvallon le *Bazvalan* de Louis Giblat, encadré de chants français de Botrel, et de chants bretons de Taldir, interprétés par Henri Duval.

Puis ce fut le 10 janvier au collège Saint-Charles de Saint-Brieuc; les 23 et 24 janvier à la salle Saint-Vincent de Paul, de Guingamp, devant un public enthousiaste; le 21 mars à Morlaix.

An Oaled adresse à M. Nansot et à son Cercle ses vifs compliments pour leur bonne propagande dans les milieux de la Jeunesse Catholique.

Les Congrès des Bleun Brug

L'Association des Bleun Brug a choisi Plougastel-Daoulas pour tenir son Congrès de 1937. Il aura lieu les 22, 23, 24, 25 août, et promet d'obtenir un éclatant succès.

Il sera placé sous la présidence de Mgr Duparc, assisté de M. le chanoine Uguen, curé de Plougastel, et l'on y célébrera le millénaire de la délivrance de la Bretagne du joug normand.

Les Jeunes de l'Union Fédérale

Dimanche 17 janvier, la section des *Jeunes* de l'U. F. des Anciens Combattants (fils et filles d'A. C.) a tenu un brillant Congrès à Landivisiau. Le Bureau Fédéral de Paris avait délégué pour le représenter M. Mouraille et M. Yannik Fouéré.

Les deux jeunes orateurs ont exposé avec chaleur la thèse de leur parti : union des jeunes générations pour la paix des peuples et l'entente internationale.

Notre collègue Yannik Fouéré a particulièrement insisté sur la nécessité de conserver à la Bretagne son caractère national et sa langue. La famille, le métier, la région doivent d'après lui constituer les pôles d'action de la jeunesse, qui doit se dépouiller de toute « idéologie abstraite » et de « toute intolérance ».

On ne saurait mieux dire.

Au Cercle Celtique de Rennes

C'est l'un de nos meilleurs Cercles, le plus entraîné, par suite des nombreux engagements auxquels il doit répondre.

Nous sommes heureux d'en publier en hors texte une photographie récente, prise au théâtre de Flers (Orne).

Le millénaire de Nantes (937-1937)

De grandes fêtes auront lieu à Nantes cet été pour commémorer le millénaire de la délivrance de la ville des pirates normands par le duc Alain Barbe-Torte, qui en fit sa capitale. La partie celtique de cette grande commémoration a été confiée à M. le professeur Edouard Guéguen et au Cercle Celtique de Nantes, qui convoqueront toutes les Associations bretonnes à se faire représenter.

L'Union Régionaliste à Quimperlé

L'U. R. B. (Kevredigez vroadel Breiz) tiendra son Congrès annuel à Quimperlé du 26 au 31 août.

Le Festival Jean IV à Dinard

L'inauguration du bas-relief de Beaufile, commémorant le débarquement du duc Jean IV « le Conquérant » à Dinard, en 1379, aura lieu le dimanche 1^{er} août. Cette manifestation sera accompagnée de spectacles et de réjouissances populaires, sous le patronage de la Municipalité.

La quinzaine touristique

Sur la proposition de M. O.-L. Aubert, le Commissariat Général de l'Exposition Universelle organisera une *Quinzaine Touristique* du 23 juillet au 8 août, au cours de laquelle les visiteurs seront « refoulés » sur la Bretagne, et dirigés sur un certain nombre de localités où se déroulent les fêtes saisonnières. La caravane sera à Perros-Guirec le 24 juillet; Sainte-Anne-d'Auray le 26; Dinard le 1^{er} août, etc...

Le Cercle Celtique du Pelem

Le Syndicat d'Initiatives de Carhaix et de la Haute-Cornouaille, que préside le directeur d'*An Oaled*, organise le dernier dimanche d'avril une matinée bretonne avec le concours du Cercle Celtique du Pélem. Cette séance, uniquement réservée aux membres du Essi et à leurs familles, sur présentation de leur carte, aura lieu à la salle Le Coz, à Carhaix.

La bardesse Erwanéz Galbrun fera les présentations.

Le Cercle Celtique de l'Arvor

Tel est le nom qu'a pris le Cercle Celtique de Perros-Guirec, reconstitué sous la présidence de l'ovate Erwan Penanhoat (Skrill Koat an Noz), et qui groupe une cinquantaine de membres.

Autres manifestations en vue

A Rennes, le 4 juillet, la Municipalité fera appel au concours des Bardes du Gorsedd.

A Plozévet, en août, la Municipalité organisera une Assemblée de la Musique et de la Danse Bretonnes, sous la présidence de M. le Ministre de l'E. N.

Les Celtisants de Saint-Brieuc

A l'Hôtel de Ville de Saint-Brieuc, le mercredi 10 février, M. Yves Levot-Bécot, de Guipavas, a fait une conférence sur la Littérature Bretonne, sous la présidence de M. Chrétien, et les auspices de la Société d'Emulation. M. Levot-Bécot, au grand talent oratoire, a vivement intéressé une assistance choisie. Au cours de la séance, M^{lle} Tina Lucia, du Cercle Celtique du Pélem, a chanté avec l'art simple et naturel qui fait son charme, les mélodies de Cornouaille, accompagnée au piano par M. Hippolyte Corbes, l'éminent compositeur.

Le dimanche 14 mars, le Cercle Celtique a affronté les feux de la rampe au Théâtre municipal.

Les Bretons de Rennes

Les Bretonnants de Rennes ont eu l'idée de former une association. A leur premier banquet, le 7 février, alors qu'ils s'attendaient à se compter quatre-vingts, ils vinrent à cent-cinquante authentiquement native-speakers. M. le docteur Tannou présidait.

Léon Le Berre toasta en brezoneg.

Chez les Bretons de Paris

Une grande activité s'est maintenue parmi les Bretons de Paris au cours de l'hiver. Les diverses sociétés n'ont pas chômé, les réunions ont été nombreuses et courues.

Signalons le banquet d'hiver de l'U. R. B. au Restaurant Celtic, tenu par le bretonnant Cudennec, 5, rue de l'Ancienne-Comédie.

Le Marquis et la Marquise de l'Estourbeillon étaient entourés de M. le commandant Joseph Jacob (de Plestin), président du banquet, et de Mlle Claude Dervenn, l'éminente écrivain, poète, reporter, artiste peintre, que le Morbihan s'honore d'avoir vu naître.

On remarquait aussi MM. Armel Beaufile, L. Vaugeois, Louis Nicot, Torau-Bayle, Pierre Even, Louis Thielemans, Yannik Fouéré, Marc Quintin-Daubrive.

L'Association des Finistériens, que dirige M. Paul Brousmiche (de Quimper), a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de Jean-Julien Lemordant, et de Mlle Yvonne Brocke (de Saint-Malo).

M. Charles Bonduelle (de Concarneau) fit le speaker du concert, où furent donnés des extraits de *Michel Colomb*, opéra de P. Thielemans, et de *Mai*, de Guy Ropartz.

Les Korollerien B. I. et la K. A. V. prêtaient leur concours. Une tombola fut tirée.

Le Cercle Celtique de Paris, dont le nouveau président est M. Gabriel Gouez, qui a succédé à M. Jean Le Trocquer, a été l'invité de la ville de Compiègne, le 7 février, et y a donné une représentation salle des Flandres.

Au banquet de réception, assistaient Mgr Le Senne, évêque de Beauvais, et M. de Rothschild, maire de Compiègne, entourés du bureau des Bretons de Compiègne que dirige M. Tortelier.

Le Cercle Celtique de Paris a ouvert un cours de breton; s'adresser 124, rue de Lagny.

Congrès de la F. R. B.

Le Congrès de la Fédération Régionaliste Française fera partie de la « Semaine du Régionalisme » à l'Exposition, du 27 juin au 4 juillet. Il se terminera le 4 par une Fête Alsacienne.



La plus jeune vedette de France
Annik CUEFF, 3 ans.

Merc'hodennik...

M. et M^{me} Emile Cueff et leur fille Annik viennent de terminer une tournée de concerts en Belgique wallonne. Ils y ont obtenu un succès qui ne se dément pas, car tout ce qui est breton est en faveur dans cette région. Dans ce succès, une part revient à Annik, âgée de 3 ans, la plus jeune vedette de France, qui sait chanter *Ar Pillaouer* et *Le Petit Grégoire*, et danser les Baguettes à trois. Nous aurons le sympathique trio à Perros-Guirec.



Chez Thémis anglaise

Le procès des trois incendiaires autonomistes gallois devant la Cour de Londres ⁽¹⁾

Il est intéressant de raconter comment l'on a rendu la justice chez nos voisins anglais d'Outre-Manche dans une affaire qui se rapproche des attentats autonomistes bretons.

Le 12 octobre 1936, la Cour d'assises de Caernarvon était appelée à juger trois Gallois, reconnus coupables d'avoir, le 7 septembre précédent, « bouté » le feu au hangar d'aviation du camp de Llyn, école de pilotage des « lanceurs de bombes ».

Les inculpés invoquaient, pour la justification de leur acte, des arguments de conscience.

1°) Leur qualité de nationalistes gallois leur faisait un devoir de protester contre l'organisation dans un district demeuré très gallois de langue et d'esprit d'un centre d'anglicisation.

2°) Leur qualité de chrétiens pacifiques leur faisait un devoir de signaler le danger que faisait courir au monde l'organisation systématique d'une œuvre de guerre et de mort.

Ces protestations, appuyées de nombreuses adhésions, n'ayant pas été écoutées par le gouvernement, les trois Gallois avaient décidé de faire une démonstration violente.

Cette démonstration étant un incendie volontaire d'édifice public, les amena, en liberté provisoire, devant le jury du comté où l'attentat avait eu lieu. Or, le jury, composé de Gallois, ne put

(1) La Presse française a fait un silence concerté sur cette affaire.

se mettre d'accord pour ou contre une sanction. En fait, il y eut approbation tacite du geste criminel, ce qui ne s'était encore jamais vu. Scandalisé, le Lord Chief Justice de la Couronne décida de soustraire les inculpés au jugement de leurs compatriotes et de les faire juger par des Anglais à Londres.

Il paraît que c'était illégal.

Le mardi 19 janvier 1937, à 13 h. 30, l'huissier appela les trois inculpés, selon les formes, dans la salle, et dans les couloirs du palais de justice de *Old Bailey*, à Londres.

Ils se présentèrent et vinrent s'asseoir dans le box.

Lewis Edward Valentine, pasteur de la religion réformée à Llandudno ;

John Saunders Lewis, professeur au Collège Universitaire de Swansea ;

David John Williams, homme de lettres à Abergwain.

On tira au sort 12 jurés, dont une femme et deux Juifs, qui prêtèrent serment à la manière hébraïque, le chapeau sur la tête.

Les deux chefs d'accusation furent lus par un greffier. Le président de la Cour d'Assises invita les accusés à s'asseoir.

La salle du public était pleine à craquer; beaucoup de Gallois de Londres; d'autres venus du fond de leurs montagnes.

L'avocat général soutint l'accusation. Il fit le récit de l'attentat du 7 septembre à Penros : 1°) Violences sur la personne du gardien; 2°) Incendie volontaire d'un immeuble ne servant pas d'habitation, avec cette circonstance aggravante, que les incendiaires préméditèrent leur acte et se servirent d'essence.

« — Je vous demande, dit l'avocat de la Couronne, de les déclarer coupables en votre âme et conscience, en vous basant uniquement sur le fait matériel et les témoignages. »

On appela le premier témoin : David Davies, gardien de nuit. Il raconta qu'à 1 h. 30 du matin il fut assailli par l'un des conjurés, tandis que les deux autres allumaient le feu en deux points.

— Avez-vous quelque chose à répondre au témoin? demande le président.

— Je dénie à cette Cour d'assises le droit de me juger, répondit le premier accusé, M. Saunders Lewies *en gallois*.

— Parlez anglais, dit le président.

— Je ne dirai pas un mot d'anglais.

— Sait-il l'anglais? demanda le président, bonhomme.

— Y a-t-il dans l'assistance une personne capable de venir témoigner que l'accusé Saunders sait l'anglais ?

— Je puis l'affirmer sous serment, dit un personnage qui s'avança à la barre.

— Je m'appelle Moses Hughes, commissaire de police à Poulhéli. Dans la nuit du 7 au 8 septembre, j'ai reçu la visite de ce monsieur et il m'a fait une déclaration de culpabilité en langue anglaise.

— Entendez-vous, accusé? Le témoin affirme que vous parlez anglais.

M. Saunders Lewis refusa de parler anglais.

Alors la Cour décida qu'il ne lui serait pas donné d'interprète.

La même scène exactement se renouvela pour M. Valentine.

Enfin, voici M. David John Williams.

Ici, l'affaire se brouilla.

Personne dans l'audience ne put se porter garant que M. Wil-

liams sut l'anglais. Le commissaire n'avait pas entendu sa voix, et son honnêteté foncière lui interdisait d'avancer ce qu'il ne savait pas.

Comme M. Williams continuait à parler gallois, le président l'invita à se taire, et la Cour décida de nommer un interprète spécial pour lui.

Mais tous les trois étaient d'accord pour refuser de reconnaître la compétence des Anglais.

De nouveau, le procureur exposa l'affaire et insista pour que les jurés jugent seulement la matérialité des faits.

« — Les trois Gallois, dit-il, ne veulent pas présenter leur défense en anglais. Ceci les regarde. Mais la Cour la connaît. Ils arguent qu'ils n'ont agi que pour libérer leur conscience, et faire triompher des principes. La Cour n'a pas à se constituer arbitre ni à dire qu'ils ont raison ou tort. La loi doit être la même pour les incendiaires gallois, écossais ou anglais. Si chacun pouvait se rendre lui-même justice, nous retournerions dans cette île à l'état de barbarie. Ces gens sont d'autant plus coupables qu'ils sont lettrés. Ils avaient le moyen et le droit d'exposer leur opinion, et de la faire triompher sans violence. »

Les accusés n'ayant pas constitué d'avocat, les jurés se retirèrent pour délibérer. Ils reconnurent coupables les trois Gallois.

Pour l'application de la peine, la Cour donna *neuf mois de prison* de 2^e classe (il y a 3 classes de prisonniers, la 3^e est la plus dure).

A la question s'ils avaient quelque observation à faire, les trois répondirent d'une seule voix en gallois :

— *Na; dim byd.* (Non, rien du tout.)

Un policeman s'approcha alors de MM. Saunders et Valentine et l'invita à le suivre.

Quant à M. Williams, il ne bougeait pas.

— Ah! oui, fit le président en riant. Il n'a pas compris. M. l'Interprète, dites-lui qu'il a neuf mois de prison.

L'interprète fit son métier, ce ne fut qu'alors que le gendarme prit « possession » de son prisonnier et le conduisit à sa cellule, rejoindre ses deux camarades. — « Merci, Monseigneur Président », fit le condamné. Puis : « Vive le Christ! A bas César! »

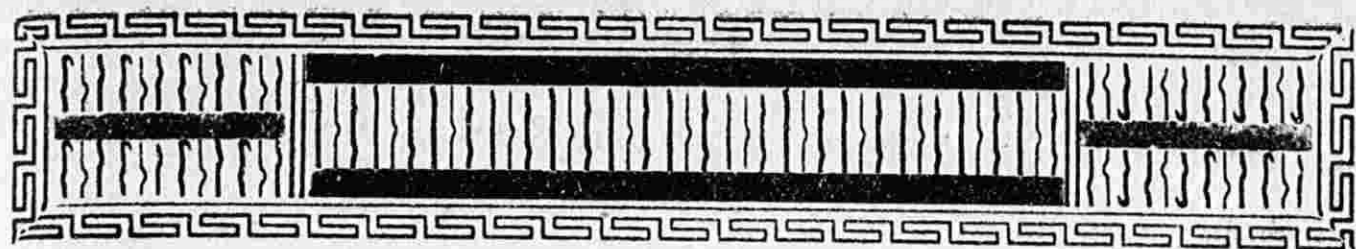
La peine, dit-on, n'a été qu'une sanction de principe. Il est question de grâcier les condamnés dans quelques semaines.

Ils sont satisfaits du retentissement de leur manifestation. Ils ont attiré l'attention et leurs partisans sont contents que le petit Pays de Galles ait montré à la Grande Albion « qu'il n'avait pas peur d'elle ».

A l'issue du procès, une foule de Gallois de Londres se réunirent au Café des Chequers, sur le Strand, et l'on fit des discours jusqu'à une heure avancée. La police surveillait les abords, mais il n'y eut d'autre incident qu'une altercation entre le Bardé Isander, de Landudno, et un agent, auquel il essayait de prouver que le Pays de Galles avait sauvé l'Angleterre à la bataille de Bosworth.

On a demandé à Lloyd George, ancien ministre, député de Carnarvon, son opinion. Il a répondu en vieux diplomate :

— « Mes compatriotes de Llyn ont toute ma sympathie. Je comprends leurs sentiments généreux. Mais de mon point de vue à moi, la question de bombardement est liée à la question du désarmement universel. »



AL LEVRIOU VAR WEL LES LIVRES EN VITRINE PAR LE DIRECTEUR

UNE HAGIOGRAPHE BRETONNE : MARTHE LE BERRE

Parmi les auteurs de langue française qui ont le plus travaillé ces derniers temps la matière de Bretagne, il convient de citer Mlle Marthe Le Berre, de Rennes, sœur d'Ab Alor. On sait quelle est sa valeur, comme vulgarisatrice d'histoire. *Un grand Missionnaire breton, le Père Maunoir* (9 francs, éditions Simon, Rennes) a de suite mis l'auteur dans un rang à part. On a pu saluer, en elle, ce type d'écrivain tant désiré en Bretagne, qui condense, pour un public trop absorbé par la lutte sévère de l'existence, ce qu'un bon Breton se doit de connaître.

Entre temps, sa plume, habile à intéresser de jeunes lecteurs, s'est hasardée, avec succès, dans le récit d'imagination avec *Viviane* ou *la Filleule de la Fée*, édité par la Maison Casterman de Tournai (Belgique).

La Jeunesse bretonne sur les pas de ses Saints est un bel ouvrage, grand in-octavo, non seulement d'édification, mais le meilleur tableau que l'on ait tracé depuis longtemps des origines bretonnes. La Légende Dorée, qui n'est que de l'Histoire amplifiée par le Peuple, y revêt la réalité de ses prestigieuses couleurs. Magnifique présentation de la Maison Francis Simon, de Rennes. Bois gravés de Xavier de Langlais, 18 francs; 20 francs franco.

Le Tour de Bretagne, avec son titre breton, *Tro-Breiz*, est un livre de lecture courante. Autour de la fondation des sept évêchés primitifs, il conduit nos jeunes Bretons sur le théâtre de l'Histoire et les champs de l'activité bretonne la plus moderne. Il est illustré de dessins à la plume, de Pierre Galle, directeur de l'École des Beaux-Arts de Rennes, et présenté par la Maison Lafolye, de Vannes, sous la forme du cartonnage ou d'un élégant brochage, selon qu'on le regarde comme manuel ou comme livre d'agréable passe-temps. Prix : 7 fr. 20 franco.

LES GRANDS SAINTS BRETONS

par le chanoine HERVÉ CALVEZ, curé de Lesneven.

Préface de M. le chanoine CARDALIAGUET.

Volume de format 16 × 21. 144 pages. 6 héliogravures dans le texte. Couverture en héliogravure. B. Arthaud, éditeur à Grenoble (Isère). Prix : 22 fr. 50 franco.

C'est l'histoire des Pères de la patrie bretonne, des fondateurs

des évêchés et des abbayes les plus célèbres que M. le chanoine Calvez a voulu conter, tout en suivant l'itinéraire du Tro-Breiz, ce pèlerinage fameux au Moyen Age.

Parti de Quimper, le lecteur chemine par les landes et les grèves de Locronan à Landévennec, de Saint-Pol-de-Léon à Dol; il salue au passage saint Yves et saint Hervé; après une halte à Vannes et à Saint-Gildas-de-Rhuys, il revient à l'ombre des tours de Saint-Corentin.

Le récit, puisé aux meilleures sources de la tradition populaire, a gardé le charme et la fraîcheur des anciens analystes.

Voilà enfin parue la *Légende Dorée* de Bretagne.

MORCEAUX POUR PIANOS

de H. CORBES

- I. *ESQUISSES BRETONNES; STEVENNOU BREZONEK*. 2^e série :
Jour de Foire; Face au large; Départ de Saint-Malo.
II. *NUITS CELTIQUES; NOZIOU KELTIEK* (nocturne pour piano
et orchestre). 1^o Chant des vagues au clair de lune; 2^o A l'aube.
III. *SOUVENIRS D'ECOSSE;; SCOTTISH REMEMBRANCES*. 1^o Le
pont du Forth; 2^o Au bord du Loch Awe.

Chacun de ces morceaux est en vente au prix de 8 francs au
Ménéstrel Breton, 16, rue de Rohan, Saint-Brieuc.

La Bretagne a trouvé en M. H. Corbes un compositeur d'envergure, qui dépasse de cent coudées ceux que la Renommée nous impose de Paris.

Aux Editions Armorica : n^{os} 13 et 14.

MOTS FRANÇAIS ET BRETONS CLASSÉS D'APRÈS LE SENS GÉRIOU GALLET HA BREZONEK REIZET DIOC'H AR STER

par F. VALLEE (AB HERVÉ).

Deux volumes du format in-8^o raisin.

Tome I : LA VIE MATÉRIELLE : 10 francs.

Tome II : LA VIE INTELLECTUELLE : 12 francs.

Joindre 0 fr. 75 pour le port de chaque volume.

En vente chez l'auteur, 37, rue Saint-Benoît, *Saint-Brieuc*, et
aux bureaux de *An Oaled, Carhaix*.

Aux Editions Armorica : n^o 16.

Vient de paraître :

REIZADUR AR GORSEDD

DIABARZ HA DIAVAEZ (4^e édition)

Élégante brochure sous couverture illustrée de Pierre Cadre :
5 francs.

Sous presse : n^o 17.

LE MOUVEMENT BRETON

par René BARBIN

Régionalisme; Autonomisme; Fédéralisme.

1 volume illustré de 160 pages : 12 francs (chez l'Auteur, 33,
rue de Ponthieu, Paris (8^e)).

Aux Editions Armorica : n° 15.

LA DANSE BRETONNE

par la bardesse ERWANEZ GALBRUN

Préface de M. Jaffrennou (Taldir)

De la technique

Des graphiques

De la musique

Des photographies

Des commentaires sur l'origine, le lieu, les transformations, les variantes concernant 22 danses.

En souscription : 15 francs.

Port : 2 francs.

Ensuite : 20 francs. Adresser sa carte de visite à Mme Galbrun, Bégard (Côtes-du-Nord).



« ERWANEZ »

ALMANACH AR BREIZAD

— 1937 —

Le seul almanach vraiment utile et populaire, rédigé tout en breton : 175 pages. Renseignements pratiques, horticoles, postaux; historique de l'année écoulée avec nombreuses photographies; lectures agréables; contes; chansons avec musique; divertissements de famille et de société; concours de devinettes, doté de 200 francs de prix en espèces et d'une centaine de volumes.

Cet almanach peut intéresser *TOUS* les bretonnants.

Prix franco : 2 fr. 50 seulement. Imprimerie du *Courrier du Finistère*, Brest.

GLANES CELTIQUES, par A. SAVORET (Ab Gwalwys). Tiré à part de la revue *Psyché*, 36, rue du Bac, Paris (7^e).

M. Savoret étudie l'origine du culte du gui chez les Gaulois; il commente l'exclamation rituelle « Au gui l'an neuf » devenue selon les régions Aguilaneuf, La Guillonée, Le Guilanneu, Eginané. D'après lui, elle se décomposerait en deux mots gaulois : *Vid(os) Laun(os)*, qui ferait en breton moderne *Gwiz(iek) lawen*, exprimant l'idée de Science et de Joie.

Dans une seconde étude, M. Savoret présente de judicieuses remarques sur le calendrier celtique, qui a été découvert à Coligny (Ain). Voici les noms de mois en gaulois : *Simivisonos* (Janvier); *Equos* (Février); *Elembios* (Mars); *Edrinios* (Avril); *Cantlos* (Mai); *Samonios* (Juin); *Dumanios* (Juillet); *Riuros* (Août); *Anagantios* (Septembre); *Ogronios* (Octobre); *Cutios* (Novembre); et *Giamonios* (Décembre).

Les deux noms de mois *Samonios* et *Gramonios* transparaisent dans le breton : *Hanv* (Eté) et *Goanv* (Hiver).

Ne remettez pas au lendemain votre abonnement à
« L'ARGUS DE LA PRESSE »
qui « VOIT TOUT »

et vous aurez la certitude de recevoir tout ce qui paraîtra sur votre personnalité ou sur les sujets qui vous intéressent dans les journaux et revues du monde entier. 37, rue Bergère, Paris (9^e). Tél. Provence 16-14.

BÉCASSINE VUE PAR LES BRETONS

par Léone CALVEZ et Herri CAOUISSIN



Pièce comique où les jeunes auteurs associés Léone Calvez et Herri Caouissin, réhabilitent Bécassine.

Le dialogue est *bilingue*. L'une des éditions est en breton unifié, l'autre en dialecte vannetais.

L'exemplaire de 68 pages, illustré de superbes dessins, avec couverture en couleurs et un hors texte; *broché* : 6 francs (port 0 fr. 45); *relié* : 10 francs (port 0 fr. 85).

Editions MAD, Ronan Caouissin, Pleyber-Christ (Finistère).

LE MAGASIN PITTORESQUE

Revue familiale, 104^e année, reparait, rajeuni, modernisé, au goût du jour.

Plaire, instruire, intéresser est toujours son but.

Spécimen contre 2 francs. Direction : 17, rue de Bellechasse, Paris.

Nous devons obtenir l'Enseignement du Breton, par Yann Fouéré. Conférence faite au congrès de l'Union Régionaliste Bretonne, augmentée d'une intéressante documentation sur les résultats de la campagne de « Ar Brezoneg er Skol ». (Imprimerie Provinciale de l'Ouest, 14, rue du Pré-Botté, Rennes.) Brochure de 32 pages.

Jean CHOLEAU : *CHANSONS ET DANSES DE HAUTE-BRETAGNE* : 35 francs; *METIERS ET CONFRERIES DE VITRE AVANT 1789* : 25 francs. — En souscription chez l'Auteur à Vitre (I.-et-V.),

JOURNAUX ET REVUES

L'année 1936 a été fatale à beaucoup de publications, en raison de la hausse considérable des prix d'abord, et ensuite des restrictions que s'imposent à juste raison les acheteurs, qui autrefois s'abonnaient à toutes les publications de leur opinion, et maintenant se limitent à une ou deux. 1937 apportera encore des déceptions à plusieurs.

Chez nous, il y a beaucoup de petits journaux et revues éphémères ou intermittents. Ils font de leur mieux, mais la clientèle fixe des groupes bretons n'est que de quelques deux ou trois mille personnes qu'il faut se partager.

L'*Armorique* à Brest, malgré un premier numéro luxueux, et l'*Armor* à Paris, qui a eu deux numéros, ont dû déclarer forfait.

L'*Adsao* a disparu avec son animateur l'abbé Madec.

Le *Bulletin des Minorités nationales* tombe; mais *Peuples et Frontières* le remplacera (Douguet-Gaonac'h B. P. 182, Rennes). Souhaitons-lui bonne chance.

Ar Falz avait disparu avec son fondateur Yann Sohier. Cependant, un essai méritoire avait été fait par les instituteurs Kerlann, Keravel et Bodénez pour continuer sa publication. L'année 1936 a été creuse; mais ces messieurs ne désespèrent pas de remonter le courant d'indifférence qui persiste dans le corps enseignant laïque. *Ar Falz* a reparu le 1^{er} janvier 1937.

Enfin, M. le professeur Roparz Hémon a été dans la nécessité d'abandonner *Kannadig Gwalarn* (revuette pour enfants).

Il nous reste heureusement deux revuettes pour les enfants des écoles libres : *Feiz ha Breiz ar Vugale* de l'abbé Perrot (Finistère), et *Breizadig* de Y. Le Moal (Côtes-du-Nord), qui tiennent grâce à un dévouement sans cesse renouvelé.

L'évêché de Vannes n'a pas encore ouvert au *Bleun Brug Gwened* les possibilités de publier un bulletin.

Le jeune clergé de K. L. T. vient de créer un organe intitulé *Studi hag Ober*, trimestriel, dont le premier numéro a paru le 1^{er} janvier 1937.

Ce bulletin, qui succède à celui de *Breuriez ar Brezoneg Kloerdi Kemper*, paraît en breton sur vingt-huit pages tirées, hélas! au Ronéo.

Le clergé cultivé du ministère paroissial et de l'enseignement ne verra-t-il dans *Studi hag Ober* qu'un passe-temps de séminaristes zélés? Nous le saurons bientôt. Il est certain que le but poursuivi est grandiose : doter la Bretagne d'un organe comme il n'en existe pas, « consacré à la théologie, à la philosophie ».

« Ar Brezoneg n'eo ket bet morse lakaet c'hoaz da blega dindan
« seurt mennoziou a vo displeget gant *Studi hag Ober*, danvez ar
« Skiantchou Iliz an uhela : Prederouriez, Doueoniez, hag all.

« Displega e brezoneg danvez ar Gwiziegeziou Iliz. Mennoziou
« uhel a vo dibunet a wechou. Ne souzimp ket dirag ar c'hudennou
« diaesa... »

Pour que réussisse cette publication, et qu'elle devienne la revue d'apologétique dans notre langue que de jeunes clercs rêvent de répandre, adressons-leur, nous laïques, la modeste obole qu'ils réclament : cent sous. L'affaire en vaut la peine.

Pour les Côtes-du-Nord, s'adresser à M. l'abbé Louis Le Floc'h, institution Saint-Joseph, Lannion.

Pour le Finistère, à M. l'abbé P.-J. Nédelec, Grand Séminaire de Quimper, ch. post. 193-17, Nantes.

Nulle autre revue d'art mensuelle ne vous offrira comme

LA REVUE DE L'ART

en 100 pages, une telle densité de matière, une information internationale aussi variée, dans une pareille indépendance de jugement.

Revue de haute culture artistique et de grande curiosité. Abonnement : France, 100 fr.; étranger, 115 fr. M. Dezarrois, 54, rue de Monceau, Paris (8^e).

Avec son n° 108, disparaît le petit journal bi-mensuel *S. O. S. Occident*, créé par M. Jacques Heugel, éditeur à Paris, pour la défense des traditions occidentales.

En réalité, *S. O. S. Occident* était devenu, par la force des choses, l'organe officieux du Collège Bardique des Gaules, ainsi que le reconnaît son directeur M. Heugel dans son article P. P. C. Mais il se défend d'avoir été une feuille politique. « S'il lui est arrivé d'étudier les mouvements de la vie politique et sociale et parfois d'attaquer vivement telle idée ou tel acte qu'il jugeait susceptible de dénaturer la civilisation de l'Occident, il ne l'a fait qu'au nom des principes essentiels de cette civilisation, en essayant de remonter aux causes spirituelles des maux dont nous souffrons. »

Quoi qu'il en soit, M. Jacques Heugel tout en abandonnant, avec le nom d'*S. O. S.*, ce qui faisait la note essentielle de son journal, annonce qu'il le remplace, à partir de janvier 1937, par une revue mensuelle qui se déclare ouvertement *Bulletin du Collège Bardique des Gaules*.

Nous lui souhaitons la bienvenue, et espérons qu'il fera à Paris et en France de bon travail pour l'Idéal Celtique qui nous est commun.

L'Anneau Celtique du premier trimestre (75, rue de Fougères, Rennes) rend compte de toutes les manifestations régionalistes et celtistes de l'année 1936, ainsi que des grands pardons de Guingamp, Sainte-Anne, Rostrenen, Scrignac, La Clarté, La Palud, Josselin. C'est un numéro documentaire à conserver.

Stur publie un numéro daté de janvier 1937, et annonce que M. Bricler, industriel à Quimper, en a pris la direction. M. Mordrel a remué beaucoup d'idées dans ce numéro. A noter son récit d'une entrevue avec M. Smith, hôte américain du recteur de S.-G., et un exposé en anglais de ce M. Smith sur le mouvement breton tel qu'il l'a vu, et l'avenir de la langue. La fausse note habituelle est donnée par une critique malicieuse d'une chanson de R. Kerisit parue dans *An Oaled* d'il y a un an. On la qualifie de « navet ». Or, le journal *Breiz* du 23 janvier, reproduisait la même chanson (*Ma Breiz*, sur l'air des *Montagnards*), en ajoutant que cette chanson méritait d'être répandue partout. Quel est le meilleur juge en la matière, de M. O. Mordrel ou de M. Yves Le Moal (Dirnador), qui passe pour le premier écrivain bretonnant ?





Carnet de nos Abonnés

NECROLOGIE (MARVENTEOU)

L'ABBÉ FRANÇOIS-MARIE MADEC

C'est avec un bien vif regret que nous annonçons la mort de M. l'abbé François Madec, aumônier du Refuge, décédé en son domicile, 13, rue Traverse, à Brest, à l'âge de 57 ans, le 19 décembre 1936.

Une belle figure d'homme et de prêtre vient de disparaître. Sa fin sera douloureusement ressentie par les nombreux amis qu'il comptait dans le Finistère.

M. l'abbé Madec, était né en 1879 à Plounéour-Menez (1). Il avait été ordonné prêtre en 1902 après avoir successivement fait ses études au petit séminaire de Pont-Croix et au grand séminaire de Quimper. Il fut ensuite nommé surveillant au collège de la rue de Vaugirard à Paris, puis, en 1905, vicaire au Relecq-Kerhuon, où durant de nombreuses années il fit preuve de la plus grande activité.

C'était un *prêtre social* et son action se manifesta sous de multiples formes. Il fonda notamment une coopérative ouvrière *L'Avenir*, qui est devenue depuis *L'Ouvrière de l'Avenir*, un patronage, un cercle d'études et, en 1909, un bulletin bi-mensuel : *La Quinzaine Ouvrière*. Celui-ci fit place bientôt à un journal hebdomadaire sillonniste plus important, *Le Militant*, dont la vente s'étendit sur le département tout entier et dont M. l'abbé Madec était encore le directeur-fondateur.

Le Militant devait cesser de paraître au début de la guerre. M. l'abbé Madec s'engagea en effet dès les premiers jours

— 1916 —



M. Raymond Poincaré donnant l'accolade à M. l'abbé Madec, aumônier du 2^e R.I.C., auquel il vient de décerner la croix de la Légion d'honneur.

(1) Il fut l'ami d'enfance du fameux *Yann Ar Menn*, un des fondateurs des Etudiants Fédérés Bretons en 1900, dont la mère, veuve d'un gendarme, tenait à Plounéour un bureau de tabac et une mercerie. Il m'en parlait souvent. — F. J.

de 1914 et servit comme aumônier du 2^e R. I. C. Sa courageuse conduite au cours des hostilités lui valut de recevoir sur le front la croix de la Légion d'honneur des mains de M. Poincaré, président de la République, et la croix de guerre. Mais il avait trop présumé de ses forces et il fut réformé quelques mois avant l'armistice.

Il revint au Releck-Kerhuon où il ne demeura que très peu de temps, et dirigea à nouveau *Le Militant*. L'abbé Madec se rendit ensuite à Paris. Il y fit un stage à la Faculté Catholique et obtint la licence de droit canon.

En 1920, il fut nommé recteur de Goulven où il demeura jusqu'en 1925. Il s'intéressa de façon active pendant ce temps à la formation sociale de la jeunesse rurale et fonda un cercle d'études et une école de conférenciers catholiques. Son influence dans les mouvements d'action catholique fut alors très grande, car M. l'abbé Madec n'était pas seulement un excellent écrivain, c'était aussi un conférencier et un orateur de premier plan.

Nommé ensuite aumônier du Refuge à Brest, il devait encore y manifester son activité dans différents domaines. Il enseigna au collège Saint-Louis de Brest en qualité de professeur de littérature adjoint. D'autre part, il fonda un hebdomadaire régionaliste : *L'Armoricaïn*, qui fut ensuite pris en charge, comme supplément finistérien, par *Le Nouvelliste de Bretagne*.

♦♦

A ce tournant de sa vie — il a cinquante ans — l'abbé François Madec (qui n'a pas trouvé auprès de l'autorité ecclésiastique du diocèse les encouragements qu'il croyait mériter), va abandonner la politique socialo-chrétienne qu'il a menée jusque-là, pour se consacrer à la politique socialo-bretonne. Sur ce terrain, il est intimement convaincu qu'il va enfin fonder le grand parti dont il rêve depuis sa jeunesse. Il marche encore de gaieté de cœur au-devant des difficultés.

Mais quand une chimère s'est évanouie, il en chevauche une autre. Il faut qu'il bataille, qu'il se remue; il ne saurait rester inactif.

Passionnément épris de la langue bretonne, il se dit que les *Bleun Brug*, modernisés, pourraient devenir le pôle d'attraction de tous les Bretons catholiques. Pour cela, que faut-il? Encore un journal.

Il s'abouche avec l'abbé Perrot et le docteur Cornic et obtient leur adhésion à son projet de lancer *La Patrie bretonne (Bro Vreiz)*, dont il estime que l'on a besoin en présence des écarts de *Breiz Atao*. Un grand journal hebdomadaire bi-lingue, organe des Bretons régionalistes.

Le journal paraît le 10 septembre 1927, à l'occasion du congrès de Morlaix. En manchette « *Organe officiel du Bleun Brug. — Tout ce qui est breton est nôtre.* »

Il n'est pas en nom dans la direction; il voile sa personnalité sous le pseudonyme de P. Manac'h. Il sait qu'il a des ennemis, dont les moins durs ne sont pas les prêtres eux-mêmes, qui se sont toujours méfiés de ses initiatives journalistiques.

Au bout d'une année, les mécontents réussirent à indisposer l'évêché de Quimper contre les *Bleun-Brug*, mis au service d'une politique sociale dont l'abbé Madec, qu'il le voulut ou non, était l'incarnation dans le Finistère.

On lui enleva le droit de parler au nom des *Bleun Brug*.

Alors, il se tourna vers les laïques, des laïques bretons qui étaient aussi en difficulté pour se faire lire.

Deux petits journaux qui paraissaient à Rennes, *Foi et Bretagne* de Raphaël Tuloup, et *La Bretagne intégrale* de Henri Quilgars, commençaient justement à tirer la jambe. L'abbé Madec leur fit signe : « Unissons nos faiblesses, nous serons une force. »

Fun Tri Neut a vec'h a dorrer.

La fusion eut lieu avec le numéro de *La Patrie bretonne* du 1^{er} février 1929. Et l'on repartit avec le sous-titre de « *Journal Fédéraliste* » et l'adresse : paraissant à Rennes et à Brest.

Mais six mois ne s'étaient pas écoulés, que des tiraillements survinrent. Il fallait une unité de direction. L'abbé Madec n'hésita pas à l'assumer. Mais ce ne fut que pour un ultime semestre.

La Patrie bretonne disparaissait à la fin de l'année, tuée par la polémique qu'alimentait Hepken (M. Toulemont, de Plouescat).

Qu'à cela ne tienne!

Le 1^{er} juin 1930, il fondait une nouvelle feuille à tendances réformistes : *Adsao*, journal mensuel, prix : 5 francs par an.

L'abbé Madec — alias Manac'h — était cette fois-ci commandité par un industriel brestois, dont il s'était fait un ami, M. Etienne Corre, 51, rue de la Vierge, qu'il allait pousser vers la politique, et présenter, sans succès hélas! aux élections cantonales. D'où mécontentement de M. Corre, et lâchage subséquent.

Adsao ne parut sous la forme journal que six mois.

Le 1^{er} janvier 1931, il adopta la forme revue, et parut assez régulièrement tous les trimestres pendant quatre ans.

Le dernier numéro est du 31 décembre 1934. Madec le consacra au récit de sa « Campagne d'hiver » dans le Léon en faveur de l'enseignement du breton dans les écoles. Il affirmait avoir fait lui et Joseph Pellé, cinq mille adhérents à l'*Adsao*.

Atteint depuis la guerre d'une maladie de cœur qui l'avait fait réformer en 1918, il en ressentit en 1934 les atteintes finales. Nous l'aperçûmes pour la dernière fois au Gorsedd de Roscoff, le 27 juillet 1934. Dans son corps décharné, ses yeux de jais brillaient d'un éclat fiévreux. S'il abandonnait la lutte, c'est que le physique ne répondait plus à l'appel d'un cerveau toujours en action. Il s'alita vers le commencement de 1935, et dut renoncer de force à toute activité.



La Bretagne perd en l'abbé François-Marie Madec un de ses meilleurs fils, véritable « Chevalier Bayard », comme lui « sans peur et sans reproche ». Retenu par son caractère sacerdotal, comme tant d'autres prêtres, dont nous avons les noms sous la plume (par exemple un abbé Trochu, un abbé Brélivet, un abbé Le Bayon), il ne put s'évader des disciplines imposées, et les laïques, de leur côté, n'admirent son autorité qu'avec des réticences.

Est-ce que des cloisons étanches ne séparent pas les laïcs des clercs?

N'empêche. Tous sont des hommes. Et la vie ardente de l'abbé François-Marie Madec a été bien remplie.



Empêché d'assister à son enterrement, le lundi 21 décembre, nous avons, au nom de la Confrérie des Bardes, adressé le télégramme suivant :

« *Keraez. Famille Madec, 13, rue Traverse, Brest. — Keun bras am eus klevet kélou maro Abad Madec. Dougen a ran lod en e gaon. Taldir Jaffrennou.* »

LOEIZ AR FLOC'H (STOURMER)

Le barde (druide depuis deux ans) Loeiz Ar Floc'h, si populaire dans toute la Basse-Bretagne, est mort le samedi 26 décembre au soir en son domicile de la rue de la Marne à Lesneven, à l'âge de 68 ans, assisté de son ami M. le docteur Odeyé, barde d'honneur.

Loeiz avait subi dans une clinique de Brest, en 1933, l'opération de la prostate; depuis, il était au régime, et s'affaiblissait toujours un peu plus. De plus, une vieille cardiopathie s'était développée, et à certains moments, il avait, nous disait-il au Gorsedd de Guéméné, quand le druide Talhouarn dut lui donner le bras pour l'aider à gravir la côte de Mané-Pichot, « l'impression que son cœur s'arrêtait de battre ». Il prévoyait sa mort pour cette cause.

C'est en effet en revenant du marché de Saint-Renan, où il avait, comme d'habitude, vendu à son petit étalage des « médecines », des « plaques de voiture » et des livres, qu'il s'alita dans sa pauvre chambrette de cénobite, et, entouré de voisins charitables, il rendit son âme à Dieu. Son corps fut transporté au domicile de sa sœur, Mme veuve Herrou, commerçante au bourg de Bodilis, et inhumé dans le cimetière de cette commune, au milieu d'une grande affluence, maire en tête, le mardi 29 décembre 1936. L'absoute fut donnée par M. le recteur Bervas, son ami personnel.

Le Collège des Bardes, dont il faisait partie depuis 1907, délégua pour lui dire le dernier *Kénavo* son président Taldir. Il était accompagné de deux collègues : le barde François Caurel (Evnig Arvor), instituteur libre à Guimiliau; et l'ovate Auguste Solu (Estig Kerne), employé aux Chemins de Fer Economiques.

Plusieurs couronnes avaient été offertes, avec inscriptions en breton : celle du *Gorsedd*, celle de *Ar Brezoneg er Skol*, et celle de *Breiz Atao*. Ces deux dernières portées par Mlles Dasibat sœurs, de Plouescat, dont l'aînée, étudiante à Paris, était alors trésorière du groupe *Strollad ar Vrezonegerien* (S. A. V.).

Dans l'assistance, on remarquait aussi Mme Claire Parc-Chancerelle, de Daoulas, une des premières adhérentes du *Terroir Breton* de Nantes, en 1901.

Dans son oraison funèbre, Taldir rappela le grand exemple laissé par la vie de travail et d'apostolat populaire de Loeiz Ar Floc'h, toujours pauvre. Il ne craignit pas de le comparer à quelques-uns de nos vieux saints pérégrins.

Né à Bodilis, dans une chaumière, en 1868, le petit Loeiz fut destiné à la prêtrise. On lui fit faire des études classiques. Il passa une année au Grand Séminaire de Quimper; puis deux ans dans l'enseignement libre, lorsqu'il eut renoncé à l'état ecclésiastique. A partir de ce moment, voué au célibat volontaire, il devint le type parfait du *Kloareg*, lettré, disert, avocat de campagne, scribe, vendeur d'orviétan, chiromancien; enfin et surtout : conteur et romancier. Les paysans le connaissaient sous le surnom de *Potr ar Plakou*.

De 1909 à 1914, le rez-de-chaussée d'*Ar Bobl*, journal de Carhaix, appartient uniquement aux romans bretons, sortis de sa féconde imagination. Il en a publié aussi régulièrement dans *Le Courrier du Finistère*, de Brest, jusqu'à ces dernières semaines.

Enfin, son œuvre comprend de nombreux poèmes, écrits dans le solennel dialecte du Léon. Ils appartiennent en grande partie aux *Concours de l'Union Régionaliste Bretonne*.

Depuis quelques années, il travaillait aussi pour les *Bleun-Brug*, pour les congrès desquels il composait des saynètes et des pièces de théâtre. La dernière, *An Touseg Koz*, a été créée à Roscoff en 1936.

Sa principale œuvre est notre propriété. Elle est intitulée *Va Zamm Buhez (Ma Tranche de Vie)*. Commencée dans *Ar Bobl* en 1914, arrêtée par la guerre, il n'en a paru que trois chapitres. Nous allons la publier dans *An Oaled*, pour le plus grand plaisir de nos abonnés bretonnants.

Loeiz conté par lui-même... On appréciera la saveur incomparable de ce film d'une vie sans drame, mais combien pittoresque, philosophique, parfois voilée d'une ombre de mélancolie.

La Vie d'un Simple de Guillemin, est l'un des chefs-d'œuvre de la littérature française contemporaine. Peut-être nous croira-t-on si nous disons que *Va Zamm Buhez*, dans son genre, ne lui est pas inférieur. Oui, nous avons perdu notre meilleur prosateur bretonnant spontané.

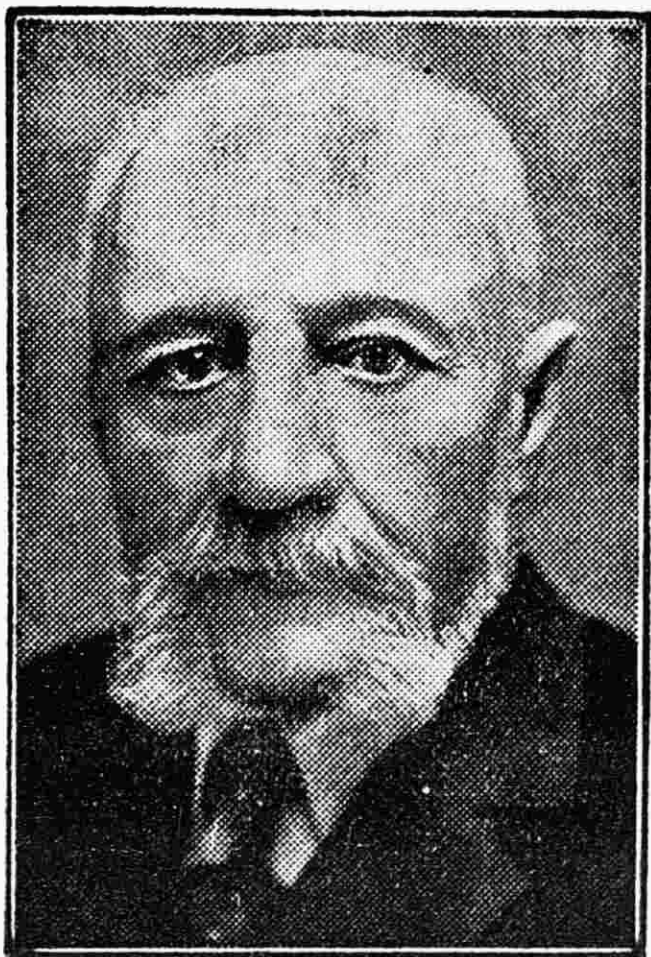
✱

M. Georges LE BAIL, sénateur du Finistère, père de notre ami et abonné M. Albert Le Bail, député de Quimper, est mort le mercredi 3 février, en son domicile à Quimper, à l'âge de 80 ans. Ses obsèques civiles ont eu lieu le 6 février au milieu d'une immense affluence, dont une délégation de plus de 50 parlementaires.

M. Georges Le Bail naquit à Quimper en 1857, d'une vieille famille du pays de Carhaix. Son père et son grand-père furent notaires et maires à Plozévet. Lui-même fut maire de cette commune bigoudène pendant un demi-siècle.

Après des études au lycée de Quimper, il y devint avocat en 1876; conseiller général de Plogastel-Saint-Germain en 1897, député en 1902, pendant 26 ans, puis sénateur en 1928.

Passionné pour la défense du laïcisme dont il ne se départit



M. GEORGES LE BAIL

jamais, M. Le Bail fut le type du pur républicain de 1793 et de 1848, unissant un patriotisme farouche à la Clemenceau à la lutte la plus inflexible contre le cléricalisme. Doué jusqu'à son dernier souffle d'une combativité inépuisable, fougueux et généreux à la fois, sachant vibrer d'enthousiasme tout en se réclamant d'agnosticisme, M. Le Bail imposa par une vie exemplaire le respect à ses adversaires.

Ce qui nous intéressait, nous, particulièrement dans M. Le Bail, c'était son constant dévouement à la Bretagne, à sa langue et à sa culture nationale. Au moment où la mort l'a frappé, il mettait la dernière main à un volume intitulé *Vieilles Chansons Bretonnes*, au sujet duquel il avait bien voulu nous pressentir. Erudit, orateur, écrivain, il a publié deux ouvrages : *La Brigade des Jean-le-Gouin* et *Les Grands Avocats Politiques*. Il dirigeait le journal *Le Citoyen*.

M. Le Bail avait perdu son fils aîné pendant la guerre.

Nous présentons à M^{me} Le Bail, mère, à M. et M^{me} Albert Le Bail, nos sincères condoléances.

*
**

Nous apprenons le décès de Mme veuve Joseph CORFEC, née Marguerite Damany, pieusement décédée le 12 janvier 1937, à son domicile, au bourg de Rospez, dans sa 92^e année.

Il convient de noter que la vénérable nonagénaire comptait encore à son décès huit enfants sur douze, trente-huit petits-enfants et trente-deux arrière-petits-enfants, soit près de quatre-vingts descendants directs, dont les plus âgés eurent le bonheur d'assister à ses noces d'or qui furent solennellement célébrées le 20 mai 1919, en l'église de Rospez.

Nous prions M. Guillaume Corfec, son fils aîné, barde Bruglann, directeur de *L'Electeur des Côtes-du-Nord*, de vouloir bien agréer nos plus sincères sentiments de condoléances.

*
**

M. Louis LE DU, administrateur de *Breiz*, à Guingamp, a eu la douleur de perdre sa jeune femme à l'âge de 27 ans. Ses obsèques ont eu lieu en sa paroisse natale de Coadout le 1^{er} janvier 1937. Nos condoléances à son mari, à son père, notre ami Yves Le Moal (barde Dir-na-dor), et au fils qu'elle laisse, le petit Patrik.

*
**

M. Eugène Lissilour, sculpteur et homme de lettres à Dinan, a perdu sa femme, née Gabrielle-Marie-Anne KERVERN, décédée après une longue maladie, à l'âge de 56 ans.

Nous compatissons vivement à la douleur de notre excellent confrère.

*
**

M. Eugène RIO-LE GALL, industriel en conserves à Hennebont et à Saint-Guénolé-Penmarc'h, est décédé des suites d'un accident le 7 janvier, à l'âge de 72 ans. Il a été inhumé au cimetière de Saint-Caradec-Hennebont le 9.

Breton bretonnant, originaire de Guéméné-sur-Scorff, notre ami Eugène Rio était entré dans l'industrie de la conserve de poissons par son mariage avec Mlle Le Gall, fille des plus anciens mareyeurs d'Audierne. Il développa ses usines avec l'aide de son gendre, feu M. de La Villefromoy, et les étendit jusque sur la côte du Maroc.

C'était un homme d'affaires entreprenant et actif : ses loisirs, il ne les consacrait qu'à sa Bretagne, dont il favorisait les sociétés et les œuvres; érudit, il se tenait au courant de tout ce qui s'écrivait.

Nous adressons nos condoléances émues à sa veuve, à ses filles, Mme de La Villefromoy et Mlle Gaby Rio, artiste peintre, ainsi qu'à Mme Cotonnec, veuve du docteur, sa nièce.

♦♦

M^{me} V^{ve} HAVY est décédée à Rennes, en sa villa des Glycines, 52, rue de Riaval, le 12 janvier. Elle était la belle-mère de notre neveu Yves Le Touz, auquel nous adressons, ainsi qu'à sa femme, à ses parents, à ses sœurs, nos plus vives condoléances.

♦♦

L'aviateur Henri EZAN, capitaine au long cours, disparu avec Mermoz et Pichodou (de Plougasnou), dans la perte, entre Dakar et Natal, de l'hydravion *La Croix du Sud*, était le plus jeune des cousins issus de germains du druide Jean-Marie-François Jacob (Koët-Skaù), dont la famille habite Locmariaker (Morbihan).

Dans l'espace de 50 ans, la famille de notre collègue a vu disparaître dans la mer 22 de ses membres, tous navigateurs.

♦♦

Nous apprenons la mort, survenue subitement, de M. Augustin GUILLEVIC, vicaire général honoraire de Vannes. M. Guillevic était âgé de 76 ans. Né à Vannes en 1861, prêtre en 1885, il fut supérieur de l'établissement de Saint-Michel-de-Priziac, puis curé d'Auray. Prêtre d'une vaste érudition, il donna sa forte empreinte au mouvement breton et fut l'un des maîtres incontestés de la littérature bretonne : son dictionnaire et sa grammaire en ont établi les règles.

♦♦

Mlle Marie BOUCHÉ, sœur de M^e Hubert Bouché, notaire honoraire à Rostrenen, est décédée dans sa 78^e année à la communauté des Filles de la Croix à Merdrignac. Toutes nos condoléances.

♦♦

On annonce de Royan, où il s'était retiré, la mort de Jos LE CARGUET (d'Audierne), ancien étudiant en médecine, ancien secrétaire du *Jabadao*, société d'étudiants bretons de Paris, vers 1902-1904. Il avait 57 ans.

♦♦

Gildas LE BOURG (Ovate Ezenn Vor), est mort presque subitement lundi 8 mars à Paramé (Ille-et-Vilaine), où il dirigeait l'Hôtel de la Mer. Il n'avait que 36 ans.

C'est une perte pour le Collège Bardique, qui le comptait dans son sein depuis trois ans. Il naquit à Laniscat (Haute-Cornouaille des Côtes-du-Nord) d'une famille de laboureurs.

Tout jeune, il émigra à Paris pour gagner sa vie. Son service militaire accompli, de 1919 à 1921, dans la zone rhénane, il se fixa à Versailles, et travailla dans les transports et déménagements. Il contribua à fonder la Société des Bretons de Versailles, dont il fut nommé porte-drapeau.

En 1933, pris de nostalgie, il voulut venir se fixer en Bretagne, et acheta un hôtel à Paramé. Il cotisait à toutes les associations consacrées à la Bretagne; s'abonnait à leurs publications; achetait tous les livres. C'était un de ces soldats, qui dans le rang, se contentent de faire leur devoir, sans rechercher honneur ni profit.

A Quimperlé, pour la première fois, il revêtit la toge verte des Ovates, et sa dernière volonté fut d'être enseveli dans ses plis.

Ses obsèques ont eu lieu dans la petite église rustique de Saint-Ideuc, à Paramé, où notre confrère Camille Le Mercier d'Erm, Barde d'honneur, représenta notre Confrérie.

Sur le cercueil du regretté Gweltas, le drap mortuaire se paraît d'hermines et de couronnes de gui.

Jusqu'au tombeau, ce fidèle bretonnant a donné l'exemple d'une conviction qui n'a pas faibli.

A sa veuve dévouée, à ses trois enfants, tous si heureux aux récentes fêtes de Guéméné, nous adressons nos amers regrets.

✽

M^{me} JAOUEN, née Guézennec, belle-mère de M. Louis Prigent, chef de section de l'Inscription Maritime de Dunkerque, est décédée le 7 mars à 63 ans, et a été enterrée à Sainte-Madeleine de Rouen, sa paroisse. Toutes nos condoléances.

MARIAGES (EUREUJOU)

M^{lle} Louise BRIAND, fille et belle-fille de M^{me} et de M. Joseph Kerroux, greffier de la justice de paix de Perros-Guirec, a épousé, le 31 décembre 1936, à la mairie du VII^e arrondissement, à Paris, M. Pierre JOURET, de Quimper. La bénédiction nuptiale leur a été donnée à l'église Saint-Pierre du Gros-Cailou par M. l'abbé Goasmat, aumônier des Bretons.

Les jolies toilettes abondaient, mais celle de M^{me} Kerroux fut remarquée : c'était le beau costume du pays du Trégor, châle tapis, catiole brodée, tablier de velours.

✽

Nous apprenons le prochain mariage de M. Jean FOURNIS, capitaine de la Marine marchande, fils de M^e Fournis, avoué à Quimperlé, barde breton, et de Madame, née Joséphine Quesseveur, avec M^{lle} Miette LE MILLIER, de Penvénan et Paris.

✽

Le 25 janvier 1937 a été célébré, en l'église du Guilvinec, le mariage de M. Corentin PICHAVANT, fils des négociants en dentelles bretonnes de Pont-l'Abbé, avec M^{lle} Marie LE GARREC, du Guilvinec.

✽

Le 1^{er} février 1937 a été célébré, en l'église de Carhaix, le mariage de M. Louis Coïc, négociant en vins, fils de M^{me} et de M. Louis Coïc, secrétaire de la mairie de Carhaix, avec M^{lle} Alice BOSSON.

✽

Digemeret hon eus ar gartenn ma :

« An enor hon eus da gemenn d'eoc'h ez omp euredet e Sant-Mark d'an 8 a viz C'houevrer 1937. *Anaig Rozeq-Andreo Koulouarn.* »

An Aot. Koulouarn a zo deus Kallag; e wreg a zo c'hoar da Fant Méavenn. O daou int Kelennerien e liseou ar Stad.

Hon gwella hetou a eurvad d'ar priejou nevez, hag hon gour-c'hemennou d'o c'herent.

NAISSANCES (GANEDIGEZIOU)

Le docteur et M^{me} Jacques SCHREIBER sont heureux de faire part de la naissance de leur fils *Henry-Jacques*. A Colmar le 30/1/1937.

M. le docteur Schreiber est le frère de Mme Théodore Botrel. Nos meilleurs vœux.

..

M. et M^{me} René MERLE-RIOU, commerçants à Carhaix, ont eu un fils prénommé *Ronan*, décédé, hélas, à 2 mois.

..

M^{me} et M^e Ludovic BARGAIN, notaire au Faouët (Morbihan), ont été les heureux parents d'un quatrième enfant prénommé *Jean-Marie*. *Yec'hed ha buhez hir*.

MUTATIONS, DISTINCTIONS (KEMMOU, ENORIOU)

M. Ferdinand LOT, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, a pris sa retraite. Il est l'auteur de nombreux travaux parmi lesquels les *Mélanges d'Histoire bretonne* parus en 1907, constituent ce qu'on a écrit de plus pénétrant sur notre pays.

Que l'illustre historien veuille bien trouver ici l'expression de la reconnaissance et de l'admiration de ses anciens élèves.

..

Mme JÉGOUREL, née Mocudé, femme de M. le docteur Jégourel, de Pontivy, est nommée Officier d'Académie, pour services rendus aux écoles maternelles.

..

M. Jean LE BIHAN, notaire à Coray, a reçu la médaille de bronze de la mutualité, pour services rendus à la Société de secours et de retraite des Anciens Combattants du Finistère, dont il est trésorier.

..

M. Maurice-Yann TOURON (de Sarzeau), qui vient d'être l'heureux père d'un fils prénommé *Alain*, a été nommé le 1^{er} janvier dernier directeur d'une école secondaire libre à Fontenay-sous-Bois (Seine). Particularité : le personnel enseignant et domestique est breton. Toutes nos félicitations.

..

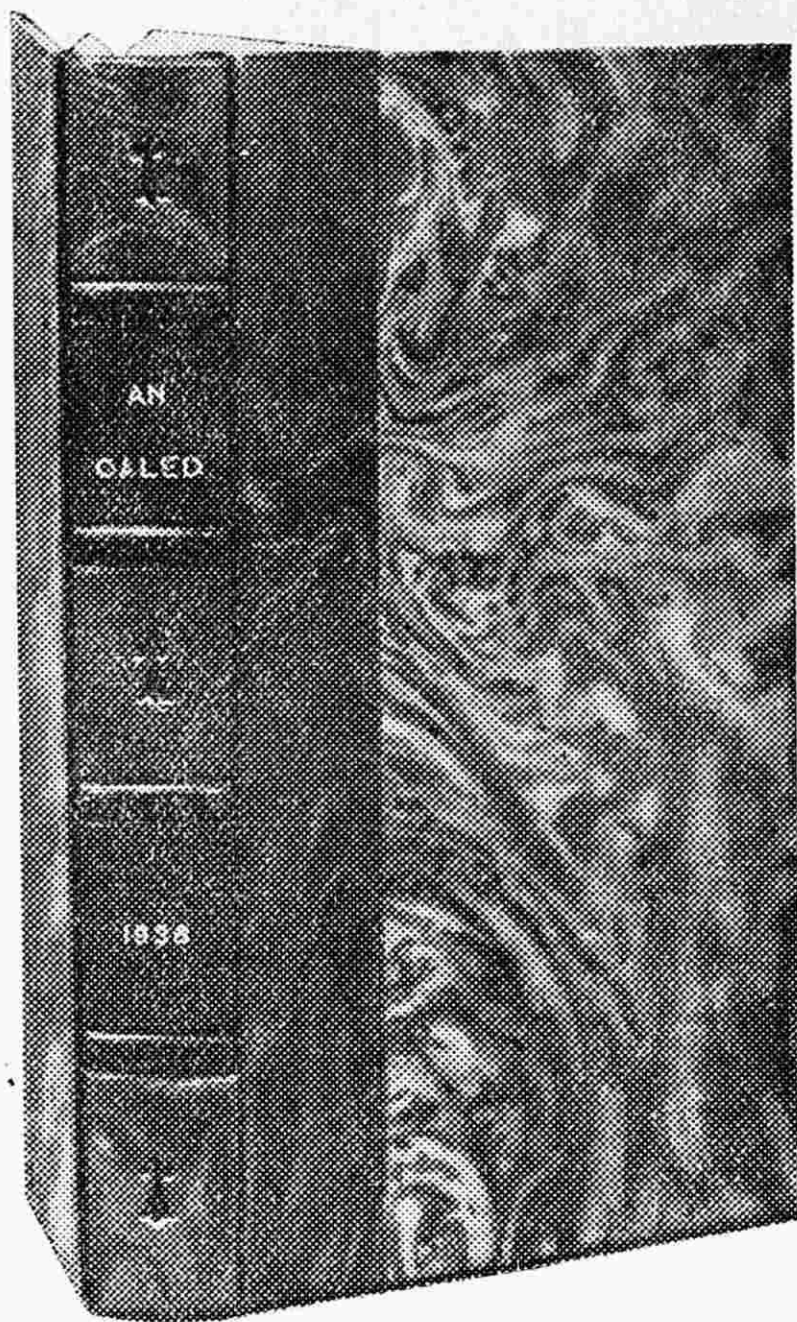
M. le capitaine de vaisseau Edmond DERRIEN (de Quimper) est promu contre-amiral. Nos sincères félicitations à notre camarade de collège.

..

M^{lle} Yvonne MARION, de Rohan, a obtenu aux Jeux Floraux du Languedoc, le Grand Prix d'Honneur George-Sand, avec églantine, pour son conte breton *Son Petit Jean*.

..

M. Jean CADIC (An Oenig Gwenn), barde et secrétaire général de la Fédération des Sociétés Bretonnes de la Seine, a reçu la rosette d'officier de l'Instruction publique. Compliments.



10 fr.
le vol.
(prix
spécial
à nos
abonnés)

ATELIER DE RELIURE

Jean Pourdieu-Le Coz

Avenue de la Gare

LANNION (C.-du.-N.)

EVIT LAKAAT KLORIA HO LEORIOU
GOLOIOU KARTONZ, LIAN, LER
ROET HO PRATIK DA IANN POURDIEU-AR-C'HOZ

Eus Skol - Veur ar Varzed,
Medalennet en Diskouezadeg Artizaned Sant-Brieg

